Rapport sur budget primitif

Présenté par Gérard Cosme Président de l'EPT Est Ensemble et François Birbes Vice-président délégué aux finances

2017



Sommaire

In	trod	uction	5
i.	LE E	BUDGET PRINCIPAL	7
	Α.	Présentation d'ensemble	7
	В.	Le fonctionnement	8
	1.	. Les recettes réelles	8
	2.		
	C.	•	
	1.	Les recettes réelles	10
	2.	. Les dépenses réelles	10
II.	LE E	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	13
	A.	Présentation d'ensemble	13
	В.	Le fonctionnement	14
	1.	. Les recettes réelles	14
	2.	. Les dépenses réelles	14
	C.	L'investissement	14
	1.	. Les recettes réelles	14
	2.	. Les dépenses réelles	15
Ш	. LE	BUDGET ANNEXE PROJETS D'AMENAGEMENT	17
	Α.	Présentation d'ensemble	
	В.	Le fonctionnement	18
	1.	. Les recettes réelles	18
	2.	. Les dépenses réelles	18
	C.	L'investissement	18
	1.	. Les recettes réelles	18
	2.	. Les dépenses réelles	18
IV	- LE	ES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS	20
	A.	Principes de gestion en Autorisation de programme	20
	В.	Ajustements des AP au budget primitif 2017	
	1.	. Situation des autorisations du budget principal	20
	2.	Evolution du budget assainissement	23
	3.	. Evolution du budget annexe des projets d'aménagement	23
v	- LA	DETTE	25
	Α.	L'évolution de l'encours de la dette propre	
	В.	La gestion active de la trésorerie	
ΑI	NNE	XE 1 PRECISIONS SUR LA FISCALITÉ - DÉTAIL DES POLITIQUES PAR COMPÉTEI	NCE27
	1.	. LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) EN 2017	29
	2.	• •	
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	Q		42

9. LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS	44
10. POLITIQUE DE L'EAU ET BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT	46
11. L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES DEPLACEMENTS	48
12. LES ESPACES VERTS ET LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	50
13. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	52
ANNEXE 2 LES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES DÉTAILLÉES	54
A. Budget principal	54
B. Budget annexe d'assainissement	78
C. Budget annexe des projets d'aménagement	04

Introduction

Le budget primitif 2017 d'Est-Ensemble est le second de l'Etablissement public nouvellement créé. Il s'agit d'un budget volontariste, qui devrait inscrire un nouvel élan au Territoire, entre :

- l'année 2016 : année charnière et de transition qui a permis de poser le bilan de la Communauté d'Agglomération et les nouvelles bases de l'avenir, notamment en matière de gouvernance financière avec le Pacte financier et fiscal,
- et la période qui s'étendra jusqu'à 2020 / 2022 : sur laquelle porte la programmation pluriannuelle des investissements, adoptée par le Conseil de Territoire du 13 décembre 2016 et qui se traduit dans le projet de budget 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) a conduit à de nouveaux flux financiers. Une relation triangulaire s'est désormais instaurée entre la Métropole, les villes et Est-Ensemble, qui prend pour base :

- <u>l'attribution de compensation</u>, qui est versée par la Métropole aux villes. Elle est basée sur le montant de l'attribution de compensation antérieurement versée en 2015 par Est-Ensemble aux villes, à laquelle s'ajoute la DCPS (dotation de compensation sur la part salaire), élément constitutif de l'ex-DGF (dotation globale de fonctionnement) d'Est-Ensemble, version également 2015.
- Le FCCT (Fonds de compensation des charges territoriales), qui est versé par les villes à Est-Ensemble. Il s'agit essentiellement de l'ex fiscalité sur les ménages antérieurement perçue par Est-Ensemble en 2015, revalorisée selon les conditions déterminées par les lois de finances. S'ajoute la DCPS telle qu'elle est versée par la Métropole. S'ajoutent également la part « équilibre » adoptée selon le Pacte financier et fiscal, ainsi que les charges transférées depuis le 1^{er} janvier 2016 et ultérieurement.
- la dotation d'équilibre : versée par Est-Ensemble à la Métropole. Son calcul est réalisé par comparaison entre deux « termes » ce qui aboutit essentiellement à verser à la Métropole une large part de l'ex-attribution de compensation qui était antérieurement versée aux villes. Il s'agit de la principale dépense d'Est-Ensemble.

Est-Ensemble adoptera son budget, pour la troisième année consécutive, avec affectation du résultat antérieur dès le budget primitif, tant pour le budget principal que les deux budgets annexes. Le Territoire doit déterminer l'équilibre entre un amoindrissement de son autonomie financière et un souhait de plus de solidarité au profit des politiques à exercer.

		Budg	ets annexes	
CA 2016	Budget principal	Assainissement	ZAC projets	TOTAL
		Assamissement	d'aménagement	
Dépenses réelles de fonctionnement	240 153 758,09	4 016 758,17 €	6 803 608,18 €	250 974 124,44
Dépenses réelles d'investissement	27 727 383,34 €	10 353 696,01 €	9 222 467,16 €	47 303 546,51
TOTAL DEPENSES	267 881 141,43 €	14 370 454,18 €	16 026 075,34 €	298 277 670,95 €
Recettes réelles de fonctionnement	255 370 517,73 €	10 288 699,00 €	6 045 676,46 €	271 704 893,19
Recettes réelles d'investissement	26 300 250,27 €	3 176 733,31 €	8 342 574,75 €	37 819 558,33
TOTOTAL RECETTES	281 670 768,00 €	13 465 432,31 €	14 388 251,21 €	309 524 451,52 €
		Budg	ets annexes	
			ZAC projets	
Projet de BP 2017	Budget principal	Assainissement	d'aménagement	TOTAL
Dépenses réelles de fonctionnement	257 715 967,94 €	6 640 786,26 €	281 112,75 €	264 637 866,95
Dépenses réelles d'investissement	51 250 078,50 €	16 164 069,47 €	19 384 392,90 €	86 798 540,87
TOTAL DEPENSES	308 966 046,44 €	22 804 855,73 €	19 665 505,65 €	351 436 407,82 €
Recettes réelles de fonctionnement	253 813 913,18 €	9 631 245,00 €	2 297 984,00 €	265 743 142,18
Recettes réelles d'investissement	46 447 195,11 €	14 082 249,71 €	21 269 737,09 €	81 799 181,91
TOTOTAL RECETTES	300 261 108,29 €	23 713 494,71 €	23 567 721,09 €	347 542 324,09 €

Les dépenses et recettes réelles sont en hausse pour 2017 sur l'ensemble des budgets :

Les dépenses réelles de fonctionnement des trois budgets consolidés s'établissent désormais à 264.6 M€ contre 251 M€ au projet de compte administratif 2016, soit une hausse de plus de 5% correspondant pour l'essentiel aux évolutions suivantes :

- mesures de péréquation et de solidarité fiscale : 1.5 M€ (FPIC, prélèvement CFE sur valeur ajoutée)
- augmentation de l'épargne pour la réalisation des ZAC et projets d'aménagement : 1 M€
- mais aussi l'ouverture de nouveaux équipements :
 - o la piscine des Murs à pêches (ouverture complète en mai 2017) : 0.6 M€
 - o le conservatoire de Noisy-le-Sec : 0.4 M€
- mise en œuvre des nouvelles réglementations en matière de logement social (loi égalité et citoyenneté) et sur la gouvernance des Offices publics de l'habitat (0.6 M€)
- finalisation en année pleine des transferts réalisés politique de la ville et renouvellement urbain :
 0.4 M€
- accompagnement d'une amélioration du service de collecte des déchets : 0.5 M€
- la mise en place de réformes réglementaires nationales concernant les ressources humaines (protocole parcours carrière et rémunérations, augmentation du point d'indice en février 2017) : 0.6 M€
- la création de postes dans les domaines d'intervention qui connaissent les plus fortes tensions en matière de charge de travail, ou sur lesquelles il est souhaité un développement de la politique : 0.6 M€
- développement de l'activité économique dans les quartiers en renouvellement urbain et soutien à l'économie sociale et solidaire (0.3 M€)
- première tranche de réalisation du bassin d'assainissement de la Fontaine des Hanots sur Montreuil (2.3 M€)

Les dépenses réelles d'investissement des trois budgets consolidés s'établissent à 86.8 M€ (dont 5.8 M€ d'amortissement de la dette), contre 47.3 M€ réalisés en 2016. Le budget primitif 2016 était à un niveau de 81.2 M€. Parmi les principales dépenses d'équipement, on notera :

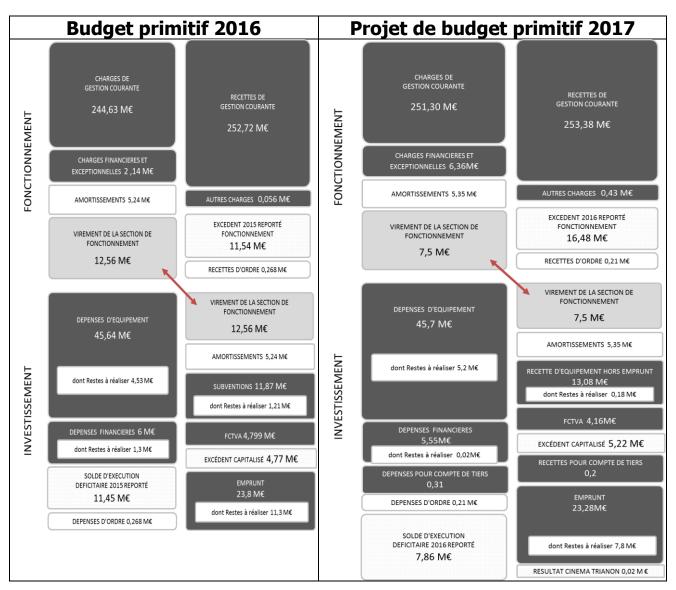
- la participation au financement des projets d'aménagements et ZAC : 17.4 M€
- l'assainissement et les eaux pluviales : 15.3 M€
- travaux pour les conservatoires : 6.9 M€
- accompagnement de l'aménagement urbain : 6.1 M€ (dont une provision de 3.8 M€ pour la mise en œuvre du droit de préemption urbain et 1.8 M€ pour le PRU2)
- aides à l'amélioration de l'habitat (dont la lutte contre l'habitat insalubre) : 5.6 M€
- travaux ou équipement pour l'amélioration de la collecte des déchets : 5.5 M€
- travaux pour les piscines (dont la piscine des Murs à pêches) : 4.6 M€
- travaux pour les bibliothèques et médiathèques : 2.4 M€
- travaux pour les cinémas : 2.1 M€
- travaux et équipement pour les espaces verts et l'environnement : 1.6 M€
- travaux pour l'action culturelle et les interventions sociales : 1.3 M€
- travaux et équipement pour les interventions économiques : 0.9 M€
- et enfin les travaux et équipements d'administration générale : 3.7 M€
- lancement du PLUI (0.3 M€)

I. LE BUDGET PRINCIPAL

A. Présentation d'ensemble

Le volume global du budget d'Est-Ensemble est assez similaire à celui du budget primitif 2016 (adopté dans les mêmes conditions d'affectation du résultat antérieur) mais la structure budgétaire est beaucoup plus tendue, en comparaison avec l'année 2016 :

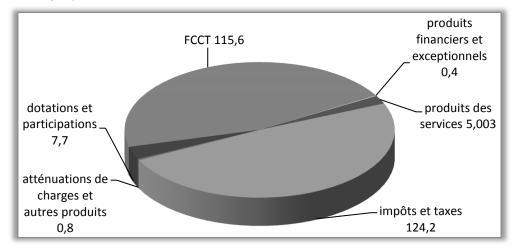
- \rightarrow Les recettes de gestion courante connaissent une stabilité (+ 0.3%), tandis que les charges de gestion courante connaissent une hausse modérée (+ 2.7%)
- → Le virement vers la section d'investissement se réduit de 40% passant de 12.56 M€ à 7.5 M€, participant au financement d'un équipement d'un niveau assez similaire (45.4 M€ d'équipement contre 45.64 M€ en 2016).
- → L'équilibrage s'effectue grâce à l'affectation du résultat antérieur qui, notamment, tire son origine dans une sous-réalisation du budget 2016.



B. Le fonctionnement

1. Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement (hors écritures de résultat reporté) s'élèvent à **253,8 M€**. L'évolution par rapport au budget primitif 2016 est en hausse de 0.4%.



La notification des bases fiscales est toujours attendue. Les hypothèses produites pour le débat sur les orientations budgétaires sont donc maintenues :

- Une stabilité pour la CFE (contribution foncière économique) en raison d'une stabilité des bases, sur lesquelles la revalorisation de la valeur locative adoptée en loi de finances pour 2017 apparaît non significative. Il n'est pas proposé d'augmenter le taux de la CFE.
- Une légère progression pour la TEOM, assise sur la fiscalité des ménages, dont la dynamique spontanée apparaît régulière. L'harmonisation des taux sur chaque commune est sans effet significatif sur le produit. Une augmentation du taux moyen pondéré n'est pas envisagée.

Pour ce qui concerne le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) versé par les villes membres, le calcul qui avait été notifié aux villes est maintenu pour l'année 2017, dans l'attente d'une notification de la Métropole. Le FCCT comporte trois éléments constitutifs :

- La part « fiscale » composée de l'ex-fiscalité 2015 revalorisée, à laquelle s'ajoute la DCPS (dotation de compensation de la part salaires). A ce sujet, la Métropole a notifié aux villes le même montant que celui versé en 2016.
- La part « équilibre », positionnée à 2 500 000 €, conformément aux éléments adoptés par la CLECT réunie le 7 décembre 2016.
- La part « charges territoriales » tient compte des rapports adoptés par la CLECT respectivement les 15 juin et 7 décembre 2016.

2. Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 257,72 M€ soit une hausse de 4.4 % par rapport au budget primitif 2016. Toutefois, il convient de retirer les dépenses imprévues inscrites pour 300 000 € en 2016 et 4 553 064.50 € en 2017 afin de comparer les dépenses réellement prévues. L'évolution est alors de +2.7%.

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 253.1 M€ hors dépenses imprévues. Elles sont toujours dominées par la dotation d'équilibre qui en constitue le principal poste (50.47% à 127,746 M€). La dotation d'équilibre majore assez artificiellement les flux budgétaires d'Est-Ensemble tout en rognant son autonomie puisque ses modalités de calcul sont déterminées par la réglementation. Par ailleurs, son versement est directement subordonné à la perception du FCCT préalablement versé par les villes.

Créée par la loi NOTRe, la dotation d'équilibre est calculée de manière à garantir l'équilibre des relations financières entre Métropole / Villes / EPT, sur la base de l'année 2015. La dotation d'équilibre se calcule par la comparaison de deux « termes » sur la base de :

- données de fiscalité (ménages et entreprises) : celle-ci est figée sur celle perçue par l'EPT en 2015. La plupart des données de fiscalité s'annulent dans le calcul de la dotation d'équilibre.
- la DGF (dotation d'intercommunalité + dotation de compensation sur la part salaires)
- et tient compte de l'attribution de compensation : celle-ci est figée au niveau de l'AC définitive, déterminée pour l'année 2015 (cf. CLECT de novembre 2015).

La DGF est un élément central de la dotation d'équilibre : 70,5 M€ soit 1/3 des ressources prises en compte (214,9 M€) face à l'attribution de compensation (171,3 M€), dans le 1er « terme » de calcul.

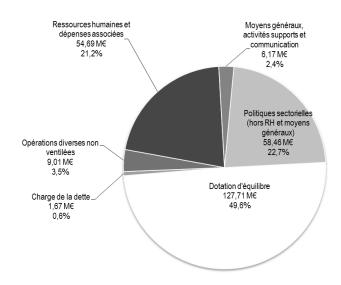
- → La dotation d'intercommunalité doit évoluer à la baisse en 2017 et pour les années à venir en raison de :
 - l'évolution de la carte intercommunale (critères liés à la population, au CIF et au potentiel fiscal)
 - et de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP) prélevée par l'Etat.

Pour 2017, la Métropole a indiqué que la DGF perçue diminuerait de -9.5%, soit une dépense complémentaire estimée à 1 M€ pour Est-Ensemble. Le « cadeau » se limiterait à la seule part de contribution correspondant à l'année 2016.

- → La dotation de compensation de la part salaires (DCPS) est perçue depuis 2016 par la MGP en lieu et place de l'EPT. Elle était la plus importante part de la DGF d'Est Ensemble (61,7 M€ en 2015 soit plus de 86% de la DGF perçue). La DCPS était perçue en 2015 soit par les EPCI préexistants aux EPT de la MGP, soit par les communes isolées. A partir de 2016, elle est versée directement à la MGP par l'Etat, puisque celle-ci perçoit la DGF :
 - La DCPS est diminuée chaque année pour financer la progression de certaines parts de la DGF : -2.18% en 2015, -1.94% en 2016, -2.1% en 2017
 - La LFI 2017 a modifié les dispositions de la loi NOTRe en appliquant la baisse de la DCPS également au « second terme » de la dotation d'équilibre : la diminution de la DCPS ne serait plus supportée par l'EPT.

Parmi les autres opérations non ventilées figurent le reversement de fiscalité au titre du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (3,4 M€ soit environ 0.9 million d'euros de plus qu'en 2016), la charge des intérêts de la dette (1,655M€) et diverses autres opérations (0,15 M€).

De leur côté, les politiques sectorielles sur le territoire (entendues hors ressources humaines) représentent près du quart des dépenses (58,46 M€), devant le volet ressources humaines et charges associées (54,69 M€ y compris les instances élues, la formation, l'action sociale,...). Les moyens généraux, directions supports et communication d'Est Ensemble forment le troisième ensemble de dépenses (6,17 M€). Parmi les dépenses diverses non ventilées (cf. graphique ci-après), figurent les dépenses imprévues).



C. L'investissement

1. Les recettes réelles

Les recettes réelles d'investissement (hors écritures de résultat, emprunt, opérations sur ligne de trésorerie et restes à réaliser) atteignent 17,56 M€.

Ceci correspond, d'une part à l'achèvement de plusieurs projets, qui devrait permettre d'appeler le versement des subventions accordées par des partenaires extérieurs (Région, Etat, CDC, CNDS,...), ainsi que quelques participations attendues des villes dans le cadre des conventions de cofinancement des opérations signées à l'occasion des transferts. Peu de restes à réaliser sont constatés fin 2016 (179 K€) notamment en raison de l'utilisation d'autorisations de programmes et crédits de paiement qui permettent une gestion pluriannuelle des crédits, se substituant ainsi aux reports.

L'emprunt est envisagé à hauteur de 15.5 M€, auxquels s'ajoutent 7.8 M€ contractualisés fin 2016 (constituant des reports), soit un total de 23.28 M€.

L'affectation du résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement génère une ressource de 5.2 M€ venant alimenter l'autofinancement

Enfin, en lien avec le montant des dépenses d'investissement et une éligibilité étendue aux dépenses d'entretien des bâtiments publics, le montant escompté au titre Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) devrait atteindre 4,16M€ (calculé sur la base d'une réalisation sur les 3 premiers trimestres des dépenses inscrites, avec ajout du 4^e trimestre 2016).

2. Les dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement (hors écritures de résultat ni restes à réaliser) s'élèvent à **45,9 M€**, c'est-à-dire à un niveau strictement équivalent à celui de l'année 2016, donc ambitieux, puisque la réalisation effective de l'année 2016 est à 27.7 M€ y compris les reports, qui s'élevaient à 5.8 M€. Ils s'élèvent à 5.3 M€ de 2016 à 2017.

Les crédits sur ces opérations d'équipement restent majoritaires (25,10 M€ soit 54.7%) en lien avec la réalisation de la programmation pluriannuelle des investissements, qui a été adoptée en décembre 2016, devant les autres dépenses d'équipement et comptes de tiers (16,04 M€ soit 34.9%).

L'amortissement du capital constitue le troisième poste d'inscriptions des crédits, en augmentation de 4,74 M€ par rapport au budget primitif 2016, en raison d'une montée en puissance de la programmation pluriannuelle des investissements.

Par ailleurs, le vote sur le compte administratif 2016 permet, conjointement à l'affectation des résultats, la reprise des restes à réaliser 2016. Ces dépenses comptablement et juridiquement engagées mais non mandatés au 31 décembre de l'exercice précédent s'élèvent à 5,348 M€, niveau stable par rapport à l'année 2016.

Dépenses de fonctionnement

		2016		2017
CHAPITRE	ВЬ	TOTAL BUD.	CA	VOTE
011- CHARGES DE GESTION	56 758 189 68 €	55 659 787 55 £	52 874 461 37 €	58 042 661 32 £
012- CHARGES DE PERSONNEL ET	200		5 5 5 5 5 5	30,100 310 00
FRAIS ASSIMILES	49 663 753,00 €	49 560 835,25 €	47 956 384,55 €	53 380 774,36 €
014- ATTENUATION DE PRODUITS	130 837 982,00 €	130 898 022,00 €	130 552 494,00 €	131 702 945,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE				
GESTION COURANTE	7 369 555,28 €	7 866 939,40 €	7 104 307,64 €	8 172 389,39 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION				
COURANTE	244 629 479,96 €	243 985 584,20 €	238 487 647,56 €	251 298 770,07 €
66- CHARGES FINANCIERES	1 394 171 45 €	1 523 822 44 €	1 269 817.59 €	1 655 133.37 €
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	449 843,34 €	524 843,34 €	396 292,94 €	149 000,00 €
022 - DE BENSES IMBBEVILES	300,000,006	2 646 655 02 £	9	4 613 064 F0 E
TOTAL DES DEPENSES REFLIES DE			•	
FONCTIONNEMENT	246 773 494,75 €	248 680 905,90 €	240 153 758,09 €	257 715 967,94 €
023 - TRANSFERT VERS LA				
SECTION DINV.	12 561 149,88 €	12 561 149,88 €		7 500 000,00 €
042- OPERATIONS D'ORDRE DE				
TRANSFERTS ENTRE SECTION	5 245 179,44 €	5 245 179,44 €	5 260 998,55 €	5 350 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE				
FONCTIONNEMENT	17806329,32€	17806329,32€	5 260 998,55 €	12 850 000,00 €
TOTAL	264 579 824,07 €	266 487 235,22 €	245 414 756,64 €	3 46′296 295 022
résultat reporté (D002)) ·	٠) ·	. €
Total	264 579 824.07 €	266 487 235.22 €	245 414 756,64 €	270 565 967,94 €

Recette de fonctionnement

CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE				
013 - ATTENUATIONS DE	ВР	TOTAL BUD.	CA	VOTE
CHARGES	369 000,000 €	369 000,000 €	330 167,27 €	399 500,00 €
70 - PRODUITS DES SERVICES 73 - IMPÔTS ET TAXES 74 - DOTATIONS ET	4 837 450,00 € 123 265 528,00 €	4 941 346,18 € 124 184 239,00 €	5 326 404,64 € 124 648 809,78 €	5 003 584,16 € 124 196 200,00 €
PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS	123 601 014,37 €	123 532 494,67 €	123 109 754,77 €	123 341 800,13 €
75 - AUTRES PRODUITS	645 200,00 €	660 200,00 €	426 153,61 €	442 907,00 €
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	252 718 192,37 €	253 687 279,85 €	253 841 290,07 €	253 383 991,29 €
76 - PRODUITS FINANCIERS		209 921,89 €	209 921,89 €	209 921,89 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	56 200.00 €	814 601.78 €	1 319 305.77 €	220 000.00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE				
FONCTIONNEMENT	252 774 392,37 €	254 711 803,52 €	255 370 517,73 €	253 813 913,18€
042 - TRANSFERT VERS LA				
SECTION D'INV.				
(AMORTISSEMENT)	268 303,00 €	238 303,00 €	237 507,91 €	212 000,000 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
DE FONCTIONNEMENT	268 303,00 €	238 303,00 €	232 339,91 €	212 000,000 €
TOTAL	253 042 695,37 €	254 950 106,52 €	255 608 025,64 €	254025 913,18€

Recettes d'investissement

11537 128,70 € 11537 128,70 € 11537 128,70 € 16 540 064,76 € 264 579 824,07 € 266 487 235,22 € 267 145 154,34 € 270 565 967,94 €

Résultat reporté R002) Total

											-	
	2016			2017		CHAPITRE	BP (yc RAR)	TOTAL BUD.	CA	RAR N-1	VOTE	TOTAL
BP (yc RAR)	TOTAL BUD.	CA	RAR n-1	VOTE	TOTAL	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 869 185,17 €	9 247 461,14 €	7 038 328,76 €	179 038,30 €	9 897 993,00 €	10 077 031,30 €
2 051 179,50 €	1 785 518,60 €	859 798,93 €	511 786,50 €	2 020 219,00 €	2 532 005,50 €	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES 21 - IMMADDII ISATIONS	23 862 940,72 €	19 114 131,88 €	11 311 087,50 €	7 803 300,00 €	15 478 219,48 €	23 281 519,48 €
818 509,93 €	878 509,93 €	115 975,00 €	722 881,80 €	345 919,20 €	1 068 801,00 €	CORPORELLES	٠.	٠.	8 537,18 €		3 000 000 00 €	3 000 000,00 €
14 416 612,11 €	12 469 907,86 €	6 750 954,73 €	3 988 364,89 €	12 455 032,76 €	16 443 397,65 €	COURS	. €	- €	281 408,40 €	- €	. €	- €
9 756,01 €	9 756,01 €			230 000,00 €	230 000,00 €	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	35 732 125,89 €	28 361 593,02 €	18 639 361,84 €	7 982 338,30 €	28 376 212,48 €	36 358 550,78 €
28 103 889,48 €	22 424 172,76 €	15 671 761,59 €		25 115 418,18 €	25 115 418,18 €	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	9 565 410,43 €	7 426 910,43 €	7 660 888,43 €		9 441 544,33 €	9 441 544,33 €
45 399 947,03 €	37 567 865,16 €	23 398 490,25 €	5 223 033,19 €	40 166 589,14 €	45 389 622,33 €	10222 F.CT.V.A	4 799 000,00 €	2 660 500,00 €	2 894 478,00 €		4 158 000,000 €	4 158 000,000 €
3 159 130,65 €	3 023 479,65 €	3 010 798,09 €	•	4 744 834,12 €	4 744 834,12 €	1068 Exécdent de fonctionnement capitalisé	4 766 410,43 €	4 766 410,43 €	4 766 410,43 €	9 .	5 223 544,33 €	5 223 544,33 €
1 030 495,00 €	1 034 195,00 €	1 018 095,00 €	16 017,60 €	175 352,00 €	191 369,60 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	22 947,00 €	22 947,00 €	•	,	7 100,00 €	7 100,00 €
1 815 000,00 €	300 000'00 €	300 000,00 €	· •	615 000,00 €	615 000,00 €	FINANCIERES			٠ ﴿		500 000,00 €	500 000,00 €
6 004 625,65 €	4 357 674,65 €	4 328 893,09 €	16 017,60 €	5 535 186,12 €	5 551 203,72 €	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	9 588 357,43 €	7 449 857,43 €	7 660 888,43 €	. e	9 888 644,33 €	9 888 644,33 €
240 000,00 €	120 000,000 €	. é	109 252,45 €	200 000,00 €	309 252,45 €	4542 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	240 000,00 €	120 000,00 €	. e	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
51644572,68€	42 045 539,81 €	27 727 383,34 €	5 348 303, 24 €	45 901 775,26 €	51 250 078, 50 €	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	45 560 483,32 €	35 931 450,45 €	26 300 250,27 €	7 982 338,30€	38 464 856,81 €	46 447 195,11 €
303,00€	238 303,00 €	237 507,91 €	e .	212 000,00 €	212 000,000 €	021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 561 149,88 €	12 561 149,88 €		Э -	7 500 000,00 €	7 500 000,00 €
303'00€	238 303,00 €	237 507,91 €	3 -	212 000,00€	212 000,00 €	040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 245 179,44 €	5 245 179,44 €	5 260 998,55 €	,	5 350 000,00 €	5 350 000,00 €
51912875,68€	42 283 842,81 €	27 964 891,25€	5348303,24€	46 113 775,26 €	51 462 078,50 €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17806 329,32 €	17806329,32€	5 260 998,55 €) -	12 850 000,00 €	12850 000,00€
						TOTAL	63 366 812,64 €	53 737 779,77 €	31 561 248,82 €	7 982 338,30 €	51 314 856,81 €	59 297 195,11 €
11 453 936,96 € 63 366 812,64 €	11 453 936,96 € 53 737 779,77 €	11 453 936,96 € 39 418 828,21 €	- € 5 348 303,24 €	7 857 579,39 € 53 971 354,65 €	7 857 579,39 € 59 319 657,89 €							
						R001 TOTAL	- € 63 366 812.64 €	9 - € 23 737 779.77	31 561 248.82 €	- € 7 982 338.30 €	22 462,78 € 51 337 319,59 €	22 462,78 € 59 319 657,89 €
							2	,	2 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	200,000		200

Opérations déquipament
TOTAL DES DEPENSES
DECQUIPEMENT
I 6 - EMPRUNTS ET DETTES
AS SIMILES
AS SIMILES
AS - PARTICIPATIONS ET
PRARTICIPATIONS TOTAL DES
PARTICIPATIONS ET
PARTICIPATIONS ET
TOTAL DES DEPENSES
TOTAL DEPENSES
TOTAL DEPENSES
TOTAL DEPENSES
TOTAL DEPENSES
TOTAL DEPENSES
TOTAL DEPENSE DEPENSES
TOTAL DEPENSES
TOTAL DEPENSE DEPENSES
TOTAL DEPENSE

23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

20 - IMMOBELISATIONS NCORPORELLES 204 - SUBVENTIONS DEQUIPEMENT VERSEES 21 - IMMOBELISATIONS CORPORELLES

040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

TO TAL DES DEPENSES D'ORDRE

Résultat reporté (D001) TOTAL

15 478 219,48 € 23 281 519,48 € Niveau d'emprunt Hors RAR Niveau d'emprunt yc RAR

12

Dépenses d'investissement

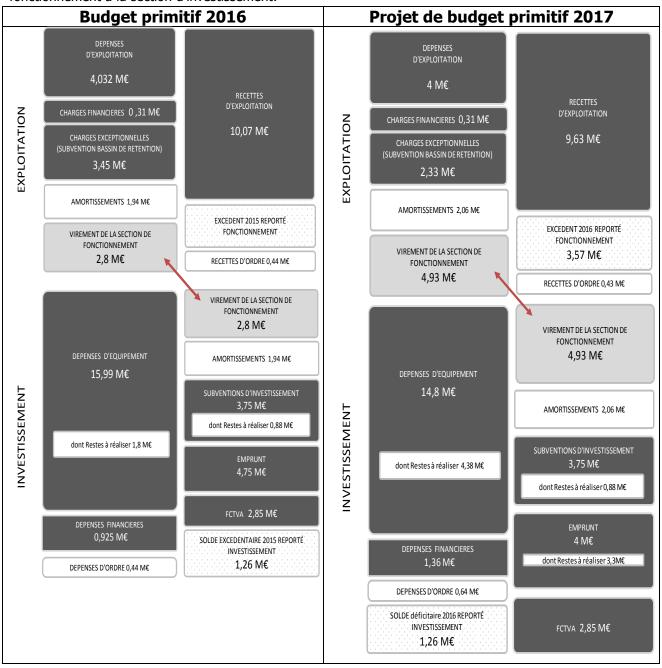
CHAPITRE

II. LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A. Présentation d'ensemble

Le budget annexe d'assainissement est présenté pour la deuxième année avec un équilibre réel qui tient compte de l'affectation de la totalité du résultat en interne. La programmation pluriannuelle des investissements est affinée, même si elle n'est pas encore définitive puisque le schéma directeur d'assainissement est attendu en fin d'année.

La structure budgétaire est assez similaire à celle de l'année 2016 car était prévu, en budget primitif, l'inscription de la dépense exceptionnelle de participation à la construction du bassin de la fontaine des Hanots à Montreuil. Le budget est structurellement excédentaire pour permettre un transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement.



B. Le fonctionnement

1. Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement sur ce budget s'élèvent à 9,6 M€ pour 2017.

Leur niveau est en légère régression par rapport à 2016 (- 4 % par rapport au budget primitif pour 2016) notamment en raison d'un rattachement exceptionnel de la redevance d'assainissement collectif à l'exercice 2015 sur l'exercice 2016.

Les recettes réelles sont essentiellement constituées de la redevance d'assainissement collectif $(7,9M\mathbb{E})$, des redevances versées par les particuliers au titre des travaux de branchement effectués par Est Ensemble pour leur compte $(0,7~M\mathbb{E})$, de la participation du budget principal à la gestion des eaux pluviales $(0,28~M\mathbb{E})$, des participations pour le financement de l'assainissement collectif sollicitées à l'occasion de délivrances de permis de construire $(0,25M\mathbb{E})$ et les redevances perçues en contrepartie des contrôles de raccordement à l'assainissement collectif $(0,05~M\mathbb{E})$, mais aussi les redevances pour rejets industriels ou rejet d'eaux claires $(0,26M\mathbb{E})$.

2. Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6,64 M€, en baisse de 1.162M€.

Les charges de gestion courante, les charges de personnel et les charges financières restent stables ou en légère diminution par rapport au budget primitif pour 2016.

Le montant des charges exceptionnelles est en repli puisque la convention avec le Département de Seine-Saint-Denis a été renégociée afin de structurer sur quatre années et non plus trois la participation à la réalisation du Bassin de rétention. Le volume budgétaire passe donc de 3.45M€ à 2.332M€, soit une baisse d'environ 1.1M€.

C. L'investissement

<u>Les recettes réelles</u>

En investissement, les recettes réelles, y compris les restes à réaliser (RAR) mais hors affectation du résultat, s'élèvent à 10,99 M€, soit un niveau assez stable par rapport à 2016 qui était à 11,35 M€.

L'inscription de recettes des subventions d'investissement en 2017 (4,78 M€ y compris RAR) est plus optimiste qu'en 2016. Ces subventions sont versées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et tiennent compte d'investissements cofinancés dans le cadre du contrat de bassin, du tramway T1 sur les communes de Romainville et de Montreuil ou du schéma directeur.

Enfin, les recettes du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) tiennent compte d'une méthode de calcul anticipant la réalisation budgétaire effective, ceci sur le 4^e trimestre 2016 et les trois premiers trimestres 2017.

L'investissement est présenté avec une proposition d'emprunt d'équilibre à hauteur de 0,7 M€, qui vient s'ajouter à l'emprunt contractualisé fin 2016, positionné en restes à réaliser (à hauteur de 3,3 M€).

L'affectation du résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement génère une ressource de 3.1 M€ venant alimenter l'autofinancement.

2. Les dépenses réelles

En investissement, les dépenses réelles, y compris les restes à réaliser (RAR), s'élèvent à **16,2 M€**, soit un niveau assez stable par rapport à 2016 qui était à 16,9 M€.

Avec plus de 11 M€ d'inscriptions en 2016, les dépenses d'investissement continuent leur progression alors que s'affine la connaissance des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales et donc des besoins d'interventions. S'y ajoutent les travaux conduits en coordination avec les Villes dans le cadre par exemple des opérations de voierie communale. En 2016, il est prévu d'y ajouter le remboursement des travaux menés par les villes dans le cadre des opérations du premier Plan de renouvellement urbain (ou PRU1) conformément aux conventions signées en 2011 et 2012 et à hauteur des sommes contractualisées.

Dans le même temps, les gros projets pluriannuels gérés en AP/CP, le schéma des réseaux d'assainissement et le dévoiement des réseaux dans le cadre du prolongement du T1 mobiliseront à nouveau d'importants crédits (3,16 M€).

Pour information, les restes à réaliser demeurent importants (1,8 M€) même si leur montant, inférieur à celui constaté en 2015, confirme l'avancement réel des opérations.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation

311 109,70 € 2 332 000,00 € 1 276 412,02 € 5 930,38 € 3 997 676,56 € 2 060 524,00 € 6 640 786,26 256 583,69 € 41 382,47 € 1 215 000,00 € 1 124 966,15 € 1 944 144,82 € 1 944 144,11 € 4 032 600,00 € 3 718 792,01 € CA 2 593 825,86 € 1 944 144,11 € 4 016 758,17 € 305 147,53 € 1 530 000,00 € 12 544 815,08 € 5 867 747,53 € 6 677 067,55 € 4 732 922,73 € 315 754,53 € 3 454 420,00 € 1 215 000,000 € 4 032 600,00 € 1 944 144,82 € BP 2 817 600,00 € 7 802 774,53 € 2 798 032,11 € 4 742 176,93 € 012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES FRAIS ACSIMILES GES - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE FONCTIONNEMENT 023 - TRANSFERT VERS LA SECTION COURANTE 66- CHARGES FINANCIERES 67- CHARGES EXCEPTIONNELLES 342- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION TAL DES DEPENSES REELLES DE CHARGES DE GESTION

Recette d'exploitation

		2016		2017
CHAPITRE	BP	TOTAL BUD.	CA	VOTE
70 - PRODUITS DES SERVICES	10 038 358,00 €	10 038 358,00 €	10 052 426,78 €	9 631 245,00 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS	30 377,04 €	30 377,04 €	•	
75 - AUTRES PRODUITS			7 449,06 €	
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	10 068 735,04 €	10 068 735,04 €	10 059 875,84 €	9 631 245,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	∍ -	128 863,62 €	228 823,16 €	9 - €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE	10 068 735,04 €	10 197 598,66 €	10 288 699,00 €	9 631 245,00 €
FONCTIONNEMENT				
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	439 157,00 €	310 157,00 €	295 560,00 €	430 157,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	439 157,00 €	310122,00€	295 560,00 €	430 157,00 €
TOTAL	10 507 892,04 €	10 507 755,66 €	10 584 259,00 €	10 061 402,00 €

Résultat reporté (R002)	2 037 059,42 €	2 037 059,42 €	2 037 059,42 €	2 037 059,42 € 3 566 820,21 €
Total	12 544 951,46 €	12 544 815,08 €	12 621 318,42 €	12 621 318,42 € 13 628 222,21 €

Dépenses d'investissement

		SULD			Z01/	
CHAPITRE	Bp (yc RAR)	TOTAL BUDGET 2016	СА	RAR n-1	VOTE	TOTAL
20 - IMMOBILISATIONS	1 121 001,56 €	1 121 001,56 €	724 188,62 €	246 057,99 €	350 000,000 €	596 057,99 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					· •	
VERSEES 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 712 479,61 €	11 797 011,02 €	7 177 010,28 €	4 135 253,75 €	3 325 000,00 €	7 460 253,75 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS						
Opérations d'équipement	3 158 400,00 €	2 089 101,84 €	1 506 008,61 €	•	6 747 683,12 €	6 747 683,12 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	15 991 881,17 €	15 007 114,42 €	9 407 207,51 €	4 381 311,74 €	10 422 683,12 €	14 803 994,86 €
13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT PECLIES	· ·	· •	. €	· (e	76 649,00 €	76 649,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMII ES	924 869,26 €	1 151 835,26 €	946 488,50 €		1 283 425,61 €	1 283 425,61 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	924 869,26 €	1 151 835,26 €	946 488,50 €	· e	1 360 074,61 €	1 360 074,61 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	16 916 750,43 €	16 158 949, 68 €	10 353 696,01 €	4 381 311, 74 €	11 782 757,73 €	16 164 069,47 €
D'INVESTISSEMENT						
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	439 157,00 €	310 157,00 €	295 560,00 €		640 157,00 €	640 157,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	439 157,00 €	310 157,00 €	295 560,00 €	9 -	640 157,00 €	640 157,00 €
TOTAL	17 355 907,43 €	16 469 106,68 €	10 649 256,01 €	4 381 311,74 €	12 422 914,73 €	16 804 226,47 €
Résultat reporté (D001)	. €		9 -	- €	4 265 459,19 €	4 265 459,19 €
TOTAL	17 355 907,43 €	16 469 106,68 €	10 649 256,01 €	4 381 311,74 €	16 688 373,92 €	21 069 685,66 €

Recettes d'investissement

		2016		2017		
CHAPITRE	Bp (yc RAR)	TOTAL BUDGET 2016	CA	RAR N-1	VOTE	TOTAL
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 757 968,00 €	3 757 968,00 €	1 308 399,46 €	2 253 175,00 €	2 526 899,72 €	4 780 074,72 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 746 843,10 €	3 514 151,73 €	642 079,00 €	3 300 000,00 €	98 579,06 €	3 998 579,06 €
20 - IMMOBILISATIONS				· •	· •	· •
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			· •			· •
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	•		2 175,85 €		230 000,00 €	230 000,00 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		•				. €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	8 504 811,10 €	7 272 119,73 €	1 952 654,31 €	5 553 175,00 €	3 455 478,78 €	9 008 653,78 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 846 000,00 €	1 257 000,00 €	1 224 079,00 €	· (e	5 073 595,93 €	5 073 595,93 €
10222 F.C.T.V.A	2 846 000,00 €	1 257 000,00 €	1 224 079,00 €		1 980 000,00 €	1 980 000,00 €
1068 Exécdent de fonctionnement capitalisé				,	3 093 595,93 €	3 093 595,93 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 846 000,00 €	1 257 000,00 €	1 224 079,00 €	· •	5 073 595,93 €	5 073 595,93 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	11 350 811, 10 €	8 529 119,73 €	3 176 733,31 €	5 553 175,00 €	8 529 074,71 €	14 082 249,71 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 798 032,11 €	4 732 922,73 €	· •	Э -	4 926 911,95 €	4 926 911,95 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			1 944 144,11 €		2 060 524,00 €	2 060 524,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 798 032,11 €	4 732 922,73 €	1 944 144,11 €	3 -	6 987 435,95 €	6 987 435,95 €
TOTAL	14 148 843,21 €	13 262 042,46 €	5 120 877,42 €	5 553 175,00 €	15 516 510,66 €	21 069 685,66 €
Résultat reporté (R001) TOTAL	1 262 919,40 € 15 411 762,61 €	1 262 919,40 € 14 524 961,86 €	1 262 919,40 € 6 383 796,82 €	- € 5 553 175,00 €	- € 15 516 510,66 €	- € 21 069 685,66 €

Niveau d'emprunt Hors RAR Niveau d'emprunt yc RAR

698 579,06 € 3 998 579,06 €

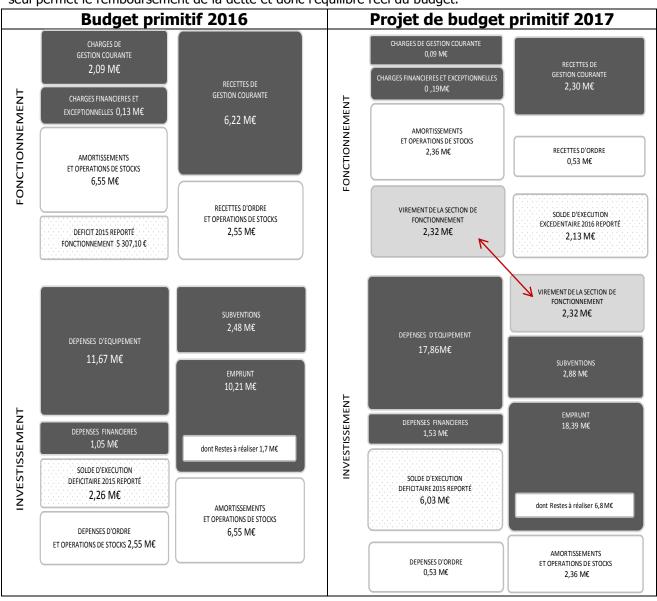
III. LE BUDGET ANNEXE PROJETS D'AMENAGEMENT

A. Présentation d'ensemble

Le budget annexe ZAC Projets d'aménagement accueille d'une part les écritures de la Z.A.C. du Centre-Ville des Lilas (dont l'achèvement prochain donnera lieu à un travail de bilan en 2017), mais aussi l'ensemble des relations financières entretenues par Est-Ensemble avec les organismes partenaires qui portent les autres opérations d'aménagement urbain (opérations réelles en section d'investissement).

La structure du budget annexe a fortement évolué de 2016 à 2017 en raison de l'achèvement des flux constitutifs de la valeur patrimoniale des biens de la ZAC Centre-Ville des Lilas.

Le financement des opérations d'aménagement urbain (hors ZAC Centre-Ville des Lilas) est assuré depuis plusieurs années par l'emprunt. Il convient donc de prévoir le flux d'épargne depuis le budget principal, qui seul permet le remboursement de la dette et donc l'équilibre réel du budget.



B. Le fonctionnement

1. Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement de ce budget s'élèvent à **2,3 M€**, soit environ - 4M€ (ou – 63.14%) par rapport au BP2016. Cette évolution s'explique par la cessation des inscriptions budgétaires liées aux opérations de constitution du patrimoine pour la ZAC des Lilas.

La seule opération qui demeure en recette réelle est le flux d'épargne construit depuis le budget principal (2.298M€), qui vise à permettre l'équilibre réel de ce budget, qui ne dispose pas de ressources propres.

2. Les dépenses réelles

Les dépenses de la section de fonctionnement correspondent :

- A une provision pour l'achèvement de la ZAC du Centre-ville des Lilas : 87 000 € (soit 99% par rapport au budget primitif 2016).
- Au remboursement des intérêts de la dette contractée (194 112.75 €)

C. L'investissement

1. Les recettes réelles

En investissement les recettes réelles prévisionnelles doublent, y compris les restes à réaliser (RAR), par rapport au BP 2016 et s'élèvent **21,3 M€** (contre 10,99 M€ en budget primitif 2016).

C'est le volume d'emprunts qui connaît une forte évolution, passant d'une inscription de 8 508 616,72 € en 2016 (dont 1,7 M€ de restes à réaliser) à 18 385 658,34 € (dont 6,8 M€ de restes à réaliser).

La réalisation de cette partie de la programmation pluriannuelle des investissements conduira à solliciter plus fortement, chaque année, le flux d'épargne depuis le budget principal.

2. <u>Les dépenses réelles</u>

Avec l'avancement des nombreux projets d'aménagement lancés sur le territoire, et la signature des traités de concession d'aménagement, l'essentiel des dépenses correspond au versement des participations dues aux aménageurs ainsi qu'au remboursement de certaines villes au titre du partage à parité du déficit.

A partir d'un budget primitif de 12,071 M€ pour 2016, réalisé à hauteur de 8,567 M€, le budget primitif 2017 est établi sur un volume de 17,859 M€, soit une augmentation de près de 48% par rapport au budget primitif 2016, mais de plus de 108% par rapport au réalisé 2016.

Dépenses de fonctionnement

		2016		2017
CHAPITRE	ВР	TOT. BUDGETE	CA	VOTE
11- CHARGES DE GESTION COURANTE	2 087 875,00 €	6 755 930,79 €	6 675 188,66 €	87 000,000 €
OTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	2 087 875,00 €	6 755 930,79 €	6 675 188,66 €	87 000,00 €
6- CHARGES FINANCIERES	134 188,51 €	142 465,57 €	128 419,52 €	194 112,75 €
7- CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00€	300,00€		
OTAL DES DEPENSES REELLES DE	2 222 363,51 €	€ 898 696,36	6 803 608, 18 €	281 112, 75 €
ONCTIONNEMENT				
23 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV.	•	571 155,88 €	· (E	2 315 505,71 €
442- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	6 548 277,00 €	2 057 506,59 €	2 057 506,59 €	2 362 755,00 €
43 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR	23,51 €	23,51 €		
IE LA SECTIONDE FONCTIONNEMENT				
OTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE	6 548 300,51 €	2 628 685,98 €	2 057 506,59 €	4 678 260, 71 €
ONCTIONNEMENT				
OTAL	8 770 664,02 €	9 527 382,34€	8 861 114,77 €	4 959 373,46 €
ésultat reporté (D002)	5 307,10€	5 307,10€	5 307,10 €	· •
otal	8 775 971,12 €	9 532 689,44 €	8 866 421.87 €	4 959 373,46 €

Dépenses d'investissement

		2016			2017	
CHAPITRE	BP (yc RAR)	TOT. BUDGETE	CA	RAR n-1	VOTE	TOTAL
04 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT FERSEES	Э -	· •	· •	· •	436 796,00 €	436 796,00 €
Opérations d'équipement	12 071 266,00 €	9 993 895,00 €	8 567 407,66 €	· •	17 421 962,00 €	17 421 962,00 €
OTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	12 071 266,00 €	9 993 895,00 €	8 567 407,66 €	· •	17 858 758,00 €	17 858 758,00 €
6 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 00'090 959	9 00'090 999	9 02 02 02 €	- €	1 025 634,90 €	1 025 634,90 €
7 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					500 000,00 €	500 000,00 €
OTAL DES DEPENSES FINANCIERES	655 060,00 €	655 060,00 €	655 059,50 €		1 525 634,90 €	1 525 634,90 €
OTAL DES DEPENSES REELLES VINVESTISSEMENT	12 726 326,00€	10 648 955,00€	9 222 467,16 €		19384392,90€	19 384 392,90€
40 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS NTRE SECTIONS	2 550 147,51 €	4 950 385,87 €	4 950 385,87 €	· •	531 749,00 €	531 749,00 €
OTAL DES DEPENSES D'ORDRE P'INVESTISSEMENT	2 550 147,51€	4 950 385,87€	4 950 385,87 €	· •	531 749,00 €	531 749,00 €
FOTAL	15 276 473,51 €	15 599 340,87 €	15 599 340,87 € 14 172 853,03 €	9 ·	19916141,90€ 19916141,90€	19 916 141,90 €
ésultat reporté (D001)	2 259 084,21 €	2 259 084,21 €	2 259 084,21 € 2 259 084,21 € 17 858 425 08 € 16 431 037 24 €		6 031 855,90 €	6 031 855,90 €

Recette de fonctionnement

		2016		2102
CHAPITRE	BP 2016	TOT. BUDGETE	CA	VOTE
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	Э -	€ -	9 - €	Э -
70 - PRODUITS DES SERVICES	4 700 000,00 €	4 579 520,50 €	4 576 120,50 €	. €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS -	1 525 800,10 €		1 458 613,59 €	2 297 984,00 €
SUBVENTIONS 75 - AUTRES PRODUITS	8 850,00 €	717,37 €	8 900,18 €	· •
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	6 234 650,10 €	4 580 237,87 €	6 043 634,27 €	2 297 984,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	· (2 042,19 €	2 042,19 €	. €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE	6 234 650, 10€	4 582 280,06 €	6 045 676, 46 €	2 297 984,00 €
FONCTIONNEMENT				
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION	2 550 147,51 €	4 950 385,87 €	4 950 385,87 €	531 749,00 €
D'INV. (AMORTISSEMENT)				
043 - OPERATIONS DORDRE A	23,51 €	23,51 €		- €
CINTERIEUR DE LA SECTION				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE	2 550 171,02 €	4 950 409,38 €	4 950 385,87 €	231 749,00 €
FONCTIONNEMENT				
TOTAL	8 784 821,12 €		9532 689,44 € 10996 062,33 €	3 00′828 28 2

Résultat reporté (R002)	·	· ·	·	2 129 640,46 €
Total 8	8 784 821,12 €	9 532 689,44 €	9 532 689,44 € 10 996 062,33 € 4 959 373,46 €	4 959 373,46 €

Recettes d'investissement

		2016		2017		
CHAPITRE	BP (yc RAR)	TOT. BUDGETE	CA	RAR N-1	VOTE	TOTAL
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 478 664,00 €	2 491 194,75 €	2 427 574,75 €	Э.	2 884 078,75 €	2 884 078,75 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 508 616,72 €	8 508 616,72 € 12 738 567,86 €	5 915 000,00 €		6 800 000,00 € 11 585 658,34 €	18 385 658,34 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	10 987 280,72 €	10 987 280,72 € 15 229 762,61 €	8 342 574,75 €	9 00'000 008 9	6 800 000,00 € 14 469 737,09 €	21 269 737,09 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	·) ·	€ - 4 490 770,41 €	· 6	e .	. 6	· •
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	· • ·	€ - 4 490 770,41 €	· 6	. e	· •	· (E
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 987 280,72 €	10 987 280,72 € 10 738 992,20 €	8 342 574, 75 €	€ 800 000 000 €	14 469 737,09 €	21 269 737,09€
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		571 155,88 €	· 6	•	2 315 505,71 €	2 315 505,71 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 548 277,00 €	6 548 277,00 €	2 057 506,59 €		2 362 755,00 €	2 362 755,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 548 277,00€	7119432,88 €	2 057 506,59 €	.	4 678 260,71 €	4 678 260,71 €
TOTAL	17 535 557,72 €	17 535 557,72 € 17 858 425,08 € 10 400 081,34 €	10 400 081,34 €	€ 800 000 008 €	19 147 997,80 €	25 947 997,80€

ultat reporté (D00)	€ .	€ .	· •	Э.	€ -	9 -
AL AL	17 535 557,72 €	17 535 557,72 € 17 858 425,08 € 10 40	10 400 081,34 €	6 800 000,00 €	19 147 997,80 €	19 147 997,80 € 25 947 997,80 €

Niveau d'emprunt Hors RAR Niveau d'emprunt yc RAR

11 585 658,34 € 18 385 658,34 €

IV - LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

A. Principes de gestion en Autorisation de programme

Une Autorisation d'engagement, en fonctionnement, ou autorisation de programme (AP) en investissement, représente l'autorisation d'engager une dépense pluriannuelle sans limitation de durée jusqu'à son mandatement, sa révision ou son annulation. Elle se répartie en crédits de paiement (CP), limites supérieures des dépenses pouvant être mandatées au cours d'un exercice budgétaire. L'équilibre budgétaire des sections s'apprécie donc en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Le recours aux AP et AE, optimise la gestion de projets pluriannuels puisqu'elle distingue la capacité à prendre des engagements sur un exercice de celle à mandater des crédits, limitée aux besoins effectivement constatés. Cet avantage explique leur emploi progressif par Est Ensemble, tout d'abord, pour piloter la réalisation budgétaire des opérations d'envergure transférées par les villes membres à la création de la Communauté d'agglomération (grands équipements, projets d'aménagement concerté) puis, de plus en plus, pour porter les projets développés en commun sur le territoire en matière d'habitat, d'assainissement, d'extension de la fibre optique, d'équipements nouveaux ou encore de valorisation des déchets.

La gestion en AP/CP constitue par ailleurs un outil d'aide à la décision et de communication autour du projet politique pour le territoire. Elle autorise une approche consolidée par politique publique, traduisant en partie le programme pluriannuel des investissements attendus pour des projets donnés et permet d'évaluer la soutenabilité budgétaire des projets dans la durée.

La situation des AP et de leurs CP est votée simultanément par une délibération distincte de celle du vote du budget. Elle peut être révisée lors de l'adoption du budget primitif ou lors des décisions modificatives. Les délibérations relatives aux AP/CP ont plusieurs objectifs. Elles visent d'une part à ouvrir de nouvelles AP et à clôturer des programmes devenus caducs ou terminés, et d'autre part à ajuster le montant global des autorisations de programme et les crédits de paiement afférents selon l'évolution des opérations en cours.

B. Ajustements des AP au budget primitif 2017

1. <u>Situation des autorisations du budget principal</u>

A l'occasion du vote du budget primitif 2017, le périmètre des opérations d'équipement gérées en AP/CP continue de s'étendre sur le budget principal. Cela concerne notamment la rénovation de la bibliothèque Denis Diderot de Bondy (5 434 000 € sur 4 ans dont 968 733,33€ en 2017), l'achat de matériel pour l'entretien des espaces verts (200 000€ sur 4 ans dont 50 000€ en 2017), le remboursement des travaux d'eaux potables sur 3 ans dans le cadre des projets de rénovation urbaine à hauteur de 1 187 472€ dont 395 824€ pour 2017, et le renouvellement de l'autorisation d'engagement pour le magazine communautaire pour un montant global de 846 719 € sur 4 ans dont 146 760€ pour 2017.

La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement en décembre 2016 a permis aux services d'affiner les prévisions budgétaires sur AP. Des ajustements ont ainsi lieu lors du vote du budget primitif.

Certaines autorisations de programme sont augmentées. C'est le cas de la politique sportive avec en hausse de 5 170 000 € pour l'AP plan pluriannuel piscine en raison notamment de la hausse du coût de la piscine

Jacques Brel (+ 4,73 M €) et de la Piscine Maurice Thorez (460 000 €) ; de la politique Habitat avec l'augmentation des autorisations sur opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).

Parallèlement des autorisations de programme sont en diminution. Cela concerne notamment certaines piscines dont les crédits sont ajustés (avec, par exemple, l'AP « Piscine écologique Haut-Montreuil » : -200 K€ ou l'AP « Piscine Jean Guimier Romainville » : -130 K€) et les projets de rénovation urbaine (tels que l'AP « PRU 2 Gargarine Romainville » dont les crédits ont été réduits de 220 K€). Le programme pluriannuel d'implantation de PAVE est revu selon un échéancier plus approprié à sa gestion opérationnelle. L'autorisation de programme est donc réajustée à hauteur de 3,3 M€ sur 4 ans au lieu de 8,1 M€ sur 9 ans.

Par ailleurs les crédits sur certaines opérations devenues caduques sont ainsi annulés. Cela concerne 5 opérations pour un montant global de 681 000€.

Compte-tenu des opérations ouvertes précédemment, des ajustements proposés et des opérations nouvelles, l'enveloppe totale d'AP ouvertes sur le budget principal s'élèvera à 223,67 M€. Sur cette enveloppe, il est prévu de consacrer un montant de crédits de paiement de 25,12 M€ en 2017.

L'enveloppe des autorisations d'engagement (AE) en fonctionnement atteint 7,41 M€ pour un montant de crédits de paiement évalués à 1,91 M€ sur l'exercice.

<u>Budget principal - Autorisations d'engagement</u> (fonctionnement)

Politique	Opération (Libellé)	AE	2012-2016	2017	2018	2019	2020	2021
AMENAGEMENT								
	PLANS LOCAUX D'URBANISME - VOLET VILLES	121 803,74 €	16 143,74	11 400,00	78 116,26			
SOUS-TOTAL		121 803,74 €	16 143,74	11 400,00	78 116,26			
COMMUNICATION		- €						
	AE/MAGAZINE	2 888 773,16 €	1 444 386,58	0,00				
	MAGAZINE TERRITORIAL 2017-2021	846 719,00 €	0,00	146 760,00	191 199,00	195 023,00	198 923,00	114 814,00
SOUS-TOTAL		3 735 492,16 €	1 444 386,58	146 760,00	191 199,00	195 023,00	198 923,00	114 814,00
HABITAT		- €						
	SECOND PLAN DE SAUVEGARDE COPRO LA BRUYERE BONDY	1 140 389,40 €	205 320,00	218 290,00	172 648,10	269 933,80	68 877,50	0,00
	OPAH-CD BAGNOLET-MONTREUIL	980 249,80 €	135 298,80	160 705,00	163 920,00	337 750,00	47 277,20	0,00
	OPAH PRE SAINT-GERVAIS	562 233,96 €	209 233,96	134 857,00	8 909,04	0,00		
	OPAH-CD BOBIGNY	782 370,06 €	277 094,06	208 024,00	20 157,94	0,00		
	OPAH-CD NOISY-LE-SEC	460 380,49 €	148 320,49	80 000,00	56 288,62	27 450,89	0,00	
	OPAH-CD ROMAINVILLE	1 115 217,00 €	312 708,72	215 000,00	214 557,00	60 242,56	0,00	0,00
	POPAC PAUL ELUARD BOBIGNY	249 600,00 €	0,00	78 000,00	171 600,00	0,00	0,00	
	ETUDES HABITAT PRIVE	- €	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	ETUDES COPROPRIETES BAGNOLET MONTREUIL LA NOUE	- €	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DISPOSITIF INTERCOMMUNAL D'HEBERHEMENT SOLIHA	50 000,00 €	0,00	20 000,00	20 000,00	10 000,00	0,00	
	PNRQAD COUTURES BAGNOLET	63 240,00 €	3 240,00	16 760,00	20 000,00	20 000,00	0,00	
SOUS-TOTAL		5 403 680,71 €	1 291 216,03	1 131 636,00	848 080,70	725 377,25	116 154,70	0,00
RENOUVELLEMENT URBAIN		- €						
	RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL	897 960,00 €	0,00	625 000,00	272 960,00	0,00	0,00	
SOUS-TOTAL		897 960,00 €	0,00	625 000,00	272 960,00	0,00	0,00	
TOTAL AUTOR	RISATION D'ENGAGEMENTS	10 158 936,61 €	2 751 746,35	1 914 796,00	1 390 355,96	920 400,25	315 077,70	114 814,00

<u>Budget principal - Autorisations de programme</u> (investissement)

Politiq Outcome (Challe)	45	0010 0010	2247	2042	2012	2000	0004	Annal de D
Politiq ue Opération (Libellé)	AP	2012-2016	2017	2018	2019	2020	2021	Au-delà
AMENAGEMENT PLANS LOCAUX D'URBANISME - VOLET VILLES	720 335,70	93 269,70	231 600,00	302 196,30				0,00
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	500 000,00	0,00	125 000,00	250 000,00	125 000,00			0,00
CREATION D'UN RESEAU TELECOM TRES HAUT DEBIT	2 537 254,02	747 616,42	1 042 021,18					0,00
Total : AMENAG.	3 757 589,72	840 886,12	1 398 621,18	552 196,30	125 000,00			0,00
COMMUNICATION	-							
AP/ SITE INTERNET ESTENSEMBLE.FR	132 216,00	12 216,00	80 000,00	27 784,00				0,00
SIGNALETIQUE DES EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	230 823,58	78 908,53	73 006,52	27 704 00				0,00
Total : COMM. CULTURE	363 039,58	91 124,53	153 006,52	27 784,00				0,00
BIBLIOTHEQUE DES COURTILLIERES A PANTIN	443 776,00	0,00	221 888,00	171 888,00	50 000,00			0,00
BIBLIOTHEQUE DENIS DIDEROT BONDY	5 434 000,00	0,00	968 733,33	137 000,00	4 138 266,67	190 000,00		0,00
AP/CINEMA 6 SALLES MONTREUIL	30 136 370,79	14 294 074,79	1 548 221,21					0,00
AP/NOUVEAU CONSERVATOIRE DE NOISY	19 438 939,70	7 438 939,70	3 813 614,00	747 446,30				0,00
AP/NOUVEAU CRD DE ROMAINVILLE	10 656 723,49	5 059 599,02	537 525,45	0,00	0.470.440.00	4 000 040 00	FF7 000 00	0,00
RESTRUCTURATION ECOLE DE MUSIQUE PRE ST GERVAIS CONSTRUCTION NOUVEAU CRD PANTIN	6 622 424,00 27 590 000,00	22 680,00 0,00	283 057,00 335 000,00	388 686,00 2 150 000,00			557 969,00 4 950 000,00	0,00 2 590 000,00
PROGRAMME ACQUISITION INSTRUMENTS CONSERVATOIRES	1 384 818,45	24 818,45	735 181,55	300 000,00	300 000,00	0,00	4 950 000,00	0,00
AP/MAISON DE LA CULTURE 93 BOBIGNY	3 248 181,55	1 200 000,00	848 181,55	300 000,00	300 000,00	0,00		0,00
Total : CULTURE	104 955 233,98	28 040 111,96	9 291 402,09	3 895 020,30	13 591 678,67	11 408 940,00	5 507 969,00	2 590 000,00
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	-							
PROJET PEPINIERE / HOTEL D'ENTEPRISE BONDY	750 000,00	0,00	625 000,00	0,00	125 000,00			0,00
Total : DEV.ECO.	750 000,00	0,00	625 000,00	0,00	125 000,00			0,00
ENVIRONNEMENT	5 000 077 1	0.044 100		00.000	00.000	00.000	F00 000	F00 000 0
AP/ PARC DES GUILLAUMES NOISY LE SEC	5 882 977,14	2 041 488,57	0,00	60 000,00	60 000,00		500 000,00	560 000,00
MATERIEL ESPACES VERTS POINT NOIR DU BRUIT FERROVIAIRE - BONDY / NOISY	200 000,00 1 313 352,00	0,00 540 792,00	50 000,00 231 768.00	50 000,00	50 000,00	50 000,00		0,00
Total : ENVIR.	7 396 329,14	2 582 280,57	281 768,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00	500 000,00	560 000,00
HABITAT	-						000 000,00	
PLAN DE SAUVEGARDE LA NOUE BAGNOLET	572 247,56	71 417,56	400 830,00	28 582,44	0,00	0,00		0,00
OPAH RU MONTREUIL (PNRQAD)	1 045 154,27	12 540,20	110 000,00	258 153,69	258 153,00	206 522,95	187 244,23	0,00
PROGRAMME MULTI-SITES MONTREUIL BAGNOLET	694 653,50	0,00	10 000,00	26 750,00	51 825,00		158 819,00	149 653,50
OPAH PRE SAINT-GERVAIS	3 816 892,08	22 257,34	150 000,00	3 444 190,00	178 187,40	0,00		0,00
OPAH-CD BOBIGNY OPAH-CD NOISY-LE-SEC	562 011,50 304 193,00	7 459,50 8 421,00	70 000,00 15 000,00	184 000,00 120 000,00	293 092,50 152 351,00	0,00	0,00	0,00
FONDS D'INTERVENTION DE QUARTIERS (FIQ) PANTIN	256 481,00	59 481,00	114 000,00	23 519,00	152 351,00	0,00	0,00	0,00
RHI PANTIN 54 RUE DU PRE SAINT-GERVAIS	2 116 389,21	709 653,82	412 422,00	284 659,57	0,00	0,00	0,00	0,00
RHI DU PRE SAINT-GERVAIS	1 927 112,00	874 056,00	179 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
OPAH-CD ROMAINVILLE	560 042,00	40 008,00	96 525,00	121 259,00	249 775,00	0,00	12 467,00	0,00
DISPOSITIF INTERCO DE LUTTE CTRE L'HABITAT INDIGNE	12 123 876,00	1 010 860,00		1 450 022,00	1 450 022,00		1 450 022,00	1 402 023,00
OPAH RU BAGNOLET (PNRQAD)	588 213,00	3 213,00	73 787,00	90 000,00	200 000,00		0,00	0,00
SECOND PLAN DE SAUVEGARDE LA BRUYERE BONDY POPAC PAUL ELUARD BOBIGNY	648 550,00	0,00	50 000,00	52 500,00	546 050,00	0,00		0,00
ETUDES PREOPERATIONNELLES HABITAT INDIGNE	50 000,00 1 193 736,00	0,00	20 000,00 659 136,00	30 000,00 477 000,00	0,00			0,00
PNRQAD COUTURES BAGNOLET	8 942 995,00	1 199 722,00	1 349 741,00	1 320 923,00	1 306 925,00		1 261 254,00	0,00
Total : HABITAT	35 402 546,12	4 019 089,42		7 911 558,70			3 069 806,23	1 551 676,50
RENOUVELLEMENT URBAIN	-							
PRU2 LA NOUE MALASSIS - BAGNOLET MONTREUIL	768 000,00	0,00	404 400,00	363 600,00	0,00			
PRU2 L'ABREUVOIR - BOBIGNY	180 000,00	0,00	100 800,00	79 200,00	0,00			
PRU2 CENTRE VILLE - BOBIGNY PRU2 QUARTIERS NORD - BONDY	430 000,00	0,00	215 000,00 288 980,00	215 000,00	152 453,00			
PRU2 BLANQUI - BONDY	569 863,00	0,00	0,00	128 430,00 0,00	152 455,00			
PRU2 SABLIERE - BONDY	22 500,00	0,00	19 403,00	3 097,00				
PRU2 LE MORILLON - MONTREUIL	201 600,00	0,00			0,00			
PRU2 LONDEAU - NOISY-LE-SEC	240 000,00	0,00		80 000,00				
PRU2 BETHISY CENTRE VILLE - NOISY-LE-SEC	144 000,00	0,00	96 000,00	48 000,00				
PRU2 QUATRE CHEMINS PANTIN	74 000,00	0,00	34 000,00	40 000,00				
PRU2 GARGARINE ROMAINVILLE REMBOURSEMENT DES TRAVAUX DU PRU1 - EAU POTABLE	322 800,00 1 187 472,00	0,00	322 800,00 395 824,00	0,00 395 824,00	395 824,00			
Total : RNVLT.URB.	4 140 235,00	0,00		1 413 151,00	548 277,00			
SPORT		0,00	5 551,50	,50	2.10 277,00			
AP/PISCINE ECOLOGIQUE HAUT-MONTREUIL	48 244 949,85	22 544 949,85	2 330 755,00	824 295,15	0,00	0,00	0,00	0,00
RECONSTRUCTION PISCINE LES MALASSIS - BAGNOLET	17 295 785,00	0,00		1 362 032,00				1 556 139,00
REHABILITATION PISCINE LECLERC & BACQUET - PANTIN	15 130 000,00	0,00	177 802,00	1 731 198,00	2 925 000,00		2 574 000,00	1 430 000,00
CONSTRUCTION PISCINE INTERCO. BONDY / NOISY-LE-SEC	32 550 000,00	0,00	401 500,00	2 537 000,00	6 637 500,00		5 841 000,00	3 050 000,00
CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL PISCINE MULINGHAUSEN - LES LILAS	7 000 000,00 1 255 000,00	0,00	100 000,00 50 000,00	500 000,00 280 000,00	5 000 000,00 870 000,00		0,00	0,00
STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	1 180 000,00	0,00	45 000,00	1 000 000,00	15 000,00	120 000,00	0,00	0,00
PISCINE JEAN GUIMIER - ROMAINVILLE	620 000,00	0,00	15 000,00	65 000,00	540 000,00	,	0,00	0,00
Total : SPORT	123 275 734,85	22 544 949,85				23 140 360,00		6 036 139,00
VALORISATION DES DECHETS								
EXTENSION DU RESEAU DE COLLECTE PNEUMATIQUE	8 480 578,61	855 578,61	1 469 421,39	5 300 000,00				0,00
PROGRAMME PLURIANNUEL D'IMPLANTATION DE PAVE	6 453 631,40	46 368,60	1 300 000,00	1 200 000,00	753 631,40		0,00	1 553 631,40
Total : VAL.DEC.	14 934 210,01	901 947,21	2 769 421,39	6 500 000,00	753 631,40		0,00	1 553 631,40
TOTAL GENERAL	294 974 918,40	59 020 389,66	∠ 5 115 418,18	28 709 235,45	39 987 755,97	38 044 105,45	20 494 730,23	12 291 446,90

2. Evolution du budget assainissement

Le budget assainissement est aussi impacté par cette transition avec la création de deux AP pour le remboursement des travaux PRU1 Assainissement (2 634 084€ sur 3 ans dont 611 053 € pour 2017) et pour la réhabilitation et extension des réseaux (8 800 000€ sur 2 ans dont 4 400 000€ pour 2017). L'enveloppe du budget annexe d'assainissement atteint ainsi 16,08 M€ pour un montant de crédits de paiement de 6,75 M€.

<u>Budget annexe d'assainissement - Autorisations de programme</u> (investissement)

Politique	Opération (Libellé)	AP	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ASSAINIS	SEMENT							
	AP/ SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	1 454 000,00	0,00	370 577,72	631 812,16	451 610,12	0,00	0,00
	AP/ RESEAUX LIES AU PROLONGEMENT DU T1	3 192 935,12	0,00	574 715,00	874 196,45	1 285 020,00	459 003,67	
	TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE RESEAU	8 800 000,00				4 400 000,00	4 400 000,00	
	REMBOURSEMENT DES TRAVAUX PRU1 - ASSAINISSEMENT	2 634 083,00				611 053,00	1 689 346,00	333 684,00
	TOTAL	16 081 018,12	0,00	945 292,72	1 506 008,61	6 747 683,12	6 548 349,67	333 684,00

3. Evolution du budget annexe des projets d'aménagement

Concernant le budget annexe des projets d'aménagement, l'enveloppe d'AP s'élève à 194,22 M€ pour 17,42 M€ de crédits de paiement inscrits sur 2017.

Budget annexe des projets d'aménagement - Autorisations de programme (investissement)

Super opération	Opération (Libellé)	AP	2012-2016	2017	2018	2019	2020	2021	Au-delà
9211201	- AP ZAC ECOCITE BOBIGNY								
	ZAC ECOCITE BOBIGNY -	46 105 582,00	9 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	9 052 791,00
	PARTICIPATION A L'AMENAGEUR	40 103 302,00	3 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	9 032 791,00
	ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	MONTANT VOTE	46 105 582,00	9 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	9 052 791,00
9211202	- AP ZAC BOISSIERE MONTREUIL								
	ZAC BOISSIERE ACACIA MONTREUIL - PARTICIP. VILLE	5 203 333,00	1 300 833,00	867 222,00	867 222,00	867 223,00			
	ZAC BOISSIERE ACACIA MONTREUIL - ACQUISITIONS	15 496 000,00	25 500,00	4 540 000,00	10 905 000,00	0,00			
	MONTANT VOTE	20 699 333,00	1 326 333,00	5 407 222,00	11 772 222,00	867 223,00			
9211203	- AP ZAC FRATERNITE MONTREUIL								
	ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION AMENAGEUR	39 041 006,00	9 250 000,00	3 250 000,00	3 155 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	2 500 000,00	2 818 003,00
	MONTANT VOTE	39 041 006,00	9 250 000,00	3 250 000,00	3 155 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	2 500 000,00	2 818 003,00
9211204	- AP ZAC PORT DE PANTIN	1							
	ZAC PORT DE PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR	12 145 027,00	3 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 145 027,00	0,00	0,00	0,00
9211205	MONTANT VOTE - AP ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOIS	12 145 027,00	3 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 145 027,00			
9211203	ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIP. AMENAGEUR	35 236 000,00	1 700 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	1 500 000,00	14 768 000,00
	MONTANT VOTE	35 236 000,00	1 700 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	1 500 000,00	14 768 000,00
9211207	- AP ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONI								
	ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - ETUDES	914 202,34	457 101,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PARTICIP. AMENAGEUR	36 400 000,00	1 900 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	2 000 000,00	14 500 000,00
0044000	MONTANT VOTE	37 314 202,34	2 357 101,17	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	2 000 000,00	14 500 000,00
9211208	- AP ECOQUARTIER PANTIN QUATR ECOQUARTIER PANTIN - ETUDES	1 379 320,22	300 577,42	216 129,00	43 593,58	0,00	0,00	0,00	259 221,40
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE	973 354,02	382 473,64	32 400,00	176 006,74	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE	973 354,02 50 721 143,00		32 400,00 0,00		0,00 2 517 011,00	0,00 20 517 011,00	0,00 2 517 011,00	0,00 12 585 055,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24	382 473,64 0,00 683 051,06	32 400,00	176 006,74	0,00	0,00	0,00	0,00
9211213	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24	382 473,64 0,00 683 051,06	32 400,00 0,00	176 006,74 0,00	0,00 2 517 011,00	0,00 20 517 011,00	0,00 2 517 011,00	0,00 12 585 055,00
9211213	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24	382 473,64 0,00 683 051,06	32 400,00 0,00	176 006,74 0,00	0,00 2 517 011,00	0,00 20 517 011,00	0,00 2 517 011,00	0,00 12 585 055,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 529 033,54	382 473,64 0,00 683 051,06 AC ET AMGT	32 400,00 0,00 248 529,00	0,00 219 600,32	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00	0,00 12 585 055,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAG BENOIT HURE BAGNOLET	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 529 033,54	382 473,64 0,00 683 051,06 AC ET AMGT 209 089,27	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 529 033,54	382 473,64 0,00 683 051,06 AC ET AMGT 209 089,27	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00	382 473,64 0,00 683 051,06 IC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 214 637,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00	382 473,64 0,00 683 051,06 IC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 20 000,00 1 100 065,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00
	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00	382 473,64 0,00 683 051,06 IC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 214 637,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00	382 473,64 0,00 683 051,06 IC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 214 637,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00 LLE	382 473,64 0,00 683 051,06 CC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00 2 643 908,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00 1 314 701,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 214 637,00 15 214 637,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00 30 855,00	0,00 12 585 055,00 12 844 276,40
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00 LLE 14 121 336,00	382 473,64 0,00 683 051,06 CC ET AMGT 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00 2 643 908,00 3 249 140,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 21 100 065,00 214 636,00 2 000 000,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 15 214 637,00 1 500 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00 20 000,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00 20 000,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00 30 855,00 41 018,00	0,00 12 585 055,00 12 844 276,40 541 019,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP TERRITOIRE PLAINE DE LOUR - AP TERRITOIRE PLAINE DE LOUR	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00 LLE 14 121 336,00 1 993 122,00 16 114 458,00	382 473,64 0,00 683 051,06 CC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00 2 643 908,00 3 249 140,00 498 280,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00 1 314 701,00 2 000 000,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 15 214 637,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 142,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00 30 855,00 41 018,00	0,00 12 585 055,00 12 844 276,40 541 019,00 0,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP TERRITOIRE PLAINE DE L OUR AP TERRITOIRE PLAINE DE L OUR AP TERRITOIRE PLAINE DE L OUR	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00 LLE 14 121 336,00 1 993 122,00 16 114 458,00	382 473,64 0,00 683 051,06 CC ET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00 2 643 908,00 3 249 140,00 498 280,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00 1 314 701,00 2 000 000,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 15 214 637,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 142,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00 30 855,00 41 018,00	0,00 12 585 055,00 12 844 276,40 541 019,00 0,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP TERRITOIRE PLAINE DE LOUR - AP TERRITOIRE PLAINE DE LOUR	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00 LLE 14 121 336,00 1 993 122,00 16 114 458,00 CQ	382 473,64 0,00 683 051,06 CC ET AMGT 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00 2 643 908,00 3 249 140,00 498 280,00 3 747 420,00	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00 1 314 701,00 2 000 000,00 249 140,00 2 249 140,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 15 214 637,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 142,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00 30 855,00 41 018,00	0,00 12 585 055,00 12 844 276,40 541 019,00 0,00
9211214	ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE ECOQUARTIER PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR MONTANT VOTE - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQU AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER MONTANT VOTE - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE MONTANT VOTE - AP TERRITOIRE PLAINE DE L OUR AP TERRITOIRE PLAINE DE L OUR OUR CQ.	973 354,02 50 721 143,00 53 073 817,24 E, FINANCIER ZA 529 033,54 20 529 337,00 1 287 817,00 21 817 154,00 LLE 14 121 336,00 1 993 122,00 16 114 458,00 CQ 833 449,12	382 473,64 0,00 683 051,06 CET AMGT 209 089,27 209 089,27 2 214 636,00 429 272,00 2 643 908,00 3 249 140,00 498 280,00 3 747 420,00 250 539,56	32 400,00 0,00 248 529,00 20 000,00 1 100 065,00 214 636,00 1 314 701,00 2 000 000,00 249 140,00 2 249 140,00 332 370,00 332 370,00	176 006,74 0,00 219 600,32 20 000,00 20 000,00 15 000 000,00 15 214 637,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 140,00	0,00 20 517 011,00 20 517 011,00 20 000,00 20 000,00 1 500 000,00 249 142,00 1 749 142,00	0,00 2 517 011,00 2 517 011,00 30 855,00 30 855,00 41 018,00 41 018,00	0,00 12 585 055,00 12 844 276,40 541 019,00 0,00 541 019,00

V - LA DETTE

A. L'évolution de l'encours de la dette propre

L'encours de dette sur le budget d'Est Ensemble s'élève au 31 décembre 2016 à 70,0 M€.

L'annuité de la dette s'élève à 6 452 403,45 € (contre 5,95 M€ au BP 2016) pour les trois budgets confondus, soit une hausse de 8,4 % par rapport à 2016. Cette annuité correspond pour 5 038 587,63 € au remboursement du capital et pour 1 413 815,82 € à celui des intérêts.

	Capital restant dû	Taux Moyen
Emprunts	66 922 800.39 €	1,98 %
Emprunts obligataires	4 900 000.00 €	4,30 %
Revolving consolidé	6 055 420.00 €	1,34 %
Total dette	77 878 220.39 €	2,07%

Les emprunts se répartissent entre ceux à taux variable (encours de 13,8 M€ soit 18% de l'encours), ceux à taux révisable sur le Livret A (encours de 20,3 M€ soit 26% de l'encours) et ceux à taux fixe (encours de 43,8 M€, soit 56% de l'encours). La part des emprunts à taux fixe à été renforcée à l'occasion des dernières consultations réalisées, eu égard au niveau particulièrement bas de taux du marché. L'intégralité des emprunts souscrits par Est Ensemble bénéficie de la note « 1A », soit la note la plus sûre d'après la charte Gissler réalisée par l'Etat.

On notera plus particulièrement que l'épargne que doit dégager le budget principal doit permettre de couvrir le remboursement de la dette du budget principal mais aussi du budget annexe ZAC / projets d'aménagement : en effet, cette activité ne dégage aucune ressource susceptible de constituer une épargne.

B. La gestion active de la trésorerie

Pour faire face à l'évolution des charges liée à la mise en œuvre des politiques publiques menées par Est Ensemble, ainsi que le changement de statut au 1^{er} janvier 2016, Est Ensemble avait souscrit une ligne de trésorerie en 2015. Elle avait été renouvelée en 2016. Afin de prévoir son éventuelle utilisation, une somme est prévue au BP 2017 au titre des charges liées à la ligne de trésorerie (intérêts et frais de non utilisation). L'instauration de la Métropole du Grand Paris a introduit de nouveaux flux pour Est ensemble ; l'EPT doit verser chaque mois la dotation d'équilibre à la MGP et percevoir le FCCT de la part des villes membres. Le calendrier contraint ainsi que le montant de ces flux croisés risquent de peser sur la trésorerie d'Est Ensemble confirmant la nécessité d'une ligne de trésorerie afin d'honorer les dépenses obligatoires, notamment la charge de personnels.

ANNEXE 1 PRECISIONS SUR LA FISCALITÉ DÉTAIL DES POLITIQUES PAR COMPÉTENCE

- 1. La Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- 2. La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- 3. Ressources humaines
- 4. Moyens généraux, activités supports et communication
- 5. Culture
- 6. Activités sportives
- 7. Emploi, formation, insertion et cohésion sociale
- 8. Habitat et renouvellement urbain
- 9. Prévention et valorisation des déchets
- 10. Eau et budget annexe d'assainissement
- 11. Aménagement urbain
- 12. Projets d'aménagement urbain
- 13. Espaces verts et actions environnementales
- 14. Développement économique

1. LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) EN 2017

La loi NOTRe et l'ordonnance du 10 décembre 2015 prise pour son application, précisent que les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) ne perçoivent plus, à partir de 2016, les parts additionnelles de la taxe d'habitation et des taxes foncières, lesquelles sont rétrocédées à leurs communes membre.

Pendant la période transitoire qui s'étale de 2016 à 2020, les EPT continuent de percevoir **la cotisation foncière des entreprises (CFE)** et sont donc assimilés à des EPCI à fiscalité propre pour le vote du taux de la CFE en application du l'article 1636 B decies du code général des impôts.

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition de chaque contribuable à la CFE d'Est Ensemble. Cette base est déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction de l'appréciation de la valeur locative du bien, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances. **Pour 2017, la revalorisation forfaitaire des bases a été fixée à 0,4 %.**

L'article 59-XV-D de la Loi NOTRe précise que la variation à la hausse de la CFE est liée à l'évolution des taux moyens pondérés des taxes ménage. Le potentiel de hausse du taux de CFE est estimé à +1,3%.

Toutefois, la pression fiscale exercée sur les entreprises du territoire via la CFE est déjà élevée. En effet, si l'on comparait le taux CFE d'Est Ensemble à ceux votés par les communautés d'agglomération en 2016, celui de l'EPT figurerait parmi les plus élevés. Or, Est Ensemble a rappelé dans son projet de territoire son engagement auprès des entreprises, en soutenant la création d'entreprises et les projets structurants en faveur du développement économique du territoire.

Aussi, le budget 2017 repose sur un gel du taux de CFE applicable sur le territoire d'Est Ensemble (38,67%). Par ailleurs, il est proposé de ne pas mettre en réserve le pouvoir de taux issu des coefficients d'évolution des taux moyens pondérés des taxes ménages du territoire.

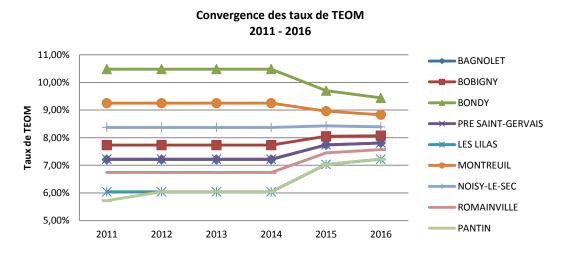
2. LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) — ANNEE 2017

Chargé de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères (OM), Est Ensemble est compétent pour percevoir la TEOM et en voter le taux. L'EPT doit le faire en tenant compte du fait que la TEOM « est destinée à pourvoir aux dépenses du service de collecte et de traitement des OM dans la mesure où celles-ci ne sont pas couvertes par des recettes ordinaires n'ayant pas le caractère fiscal ». Par ailleurs, le vote des taux de TEOM doit intervenir avant le 15 avril pour une application l'année même, et l'institution de la TEOM par un EPCI doit conduire à l'application d'un taux unique sur l'ensemble de son territoire pour un même service rendu. Une unification progressive avec une durée de lissage maximum de dix ans est possible.

En 2011, lors de l'institution de la TEOM, Est Ensemble a mis en place une unification progressive des taux de TEOM sur une durée de 10 ans maximum. Les taux devront donc être harmonisés au plus tard en 2021. Par ailleurs, en raison de la particularité du service de rendu à Pantin, en 2011 Est Ensemble a également institué de deux zones de perception, l'une sur Pantin et l'autre sur l'ensemble des autres Villes.

En 2015, **Est Ensemble a fixé le taux cible de la TEOM à 8,15**%, correspondant au taux moyen pondéré qui génère produit nécessaire au financement de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères.

De 2011 à 2016, la convergence des taux de TEOM s'est effectuée de la manière suivante :



Pour 2017, il est proposé de poursuivre l'harmonisation des taux de TEOM selon la même courbe de convergence que celle observée en 2016, avec un taux cible maintenu à 8.15% :

Communes	Taux 2016	Taux 2017	Variation de taux
BAGNOLET	7,81%	7,87%	0,06%
BOBIGNY	8,07%	8,08%	0,01%
BONDY	9,44%	9,18%	-0,26%
PRE SAINT-GERVAIS	7,81%	7,88%	0,07%
LES LILAS	7,22%	7,41%	0,19%
MONTREUIL	8,83%	8,69%	-0,14%
NOISY-LE-SEC	8,39%	8,34%	-0,05%
ROMAINVILLE	7,57%	7,69%	0,12%
PANTIN	7,22%	7,41%	0,19%

L'impact financier par Ville, en 2017, de cette révision des taux de TEOM, serait le suivant :

		pour un locataire ou un ARIO A PRODUIT COI	
	contribuable avec VLM - 50%	Contribuable avec VLM	contribuable avec VLM + 50%
BAGNOLET	0,6 €	1,3 €	1,9 €
BOBIGNY	0,1 €	0,2 €	0,3 €
BONDY	-2,9 €	-5,8 €	-8,6 €
LE PRE SAINT GERVAIS	0,6 €	1,3 €	1,9 €
LES LILAS	2,1 €	4,1 €	6,2 €
MONTREUIL	-1,5 €	-3,0 €	-4,5 €
NOISY LE SEC	-0,5 €	-1,0 €	-1,5 €
PANTIN	1,9 €	3,7 €	5,6 €
ROMAINVILLE	1,3 €	2,5 €	3,8 €

Pour les années suivantes, la convergence du taux pourra se dérouler de la façon suivante :

Communes	2017	2018	2019	2020	2021
BAGNOLET	7,87%	7,94%	8,01%	8,08%	8,15%
BOBIGNY	8,08%	8,10%	8,12%	8,13%	8,15%
BONDY	9,18%	8,92%	8,67%	8,41%	8,15%
PRE SAINT-GERVAIS	7,88%	7,95%	8,01%	8,08%	8,15%
LES LILAS	7,41%	7,59%	7,78%	7,96%	8,15%
MONTREUIL	8,69%	8,56%	8,42%	8,29%	8,15%
NOISY-LE-SEC	8,34%	8,29%	8,24%	8,20%	8,15%
ROMAINVILLE	7,69%	7,80%	7,92%	8,03%	8,15%
PANTIN	7,41%	7,59%	7,78%	7,96%	8,15%

3. LES RESSOURCES HUMAINES ET DEPENSES ASSOCIEES

L'année 2017 permettra de pérenniser les mesures de gestion adoptées en 2015, en exerçant une maîtrise continue de la masse salariale. Le budget consacré à la masse salariale augmentera cependant significativement en 2017, pour s'établir à 48,1M€, soit une augmentation de 6% vis-à-vis du budget primitif 2016. Cette augmentation s'explique par une série d'évolutions détaillées ci-dessous.

En premier lieu, ce sont des facteurs liés à l'application de réformes nationales ou aux décisions prises par le collectif des villes et d'Est Ensemble qui expliquent pour une large part l'augmentation du budget :

- Finalisation des transferts en matière de renouvellement urbain et impact en année pleine des transferts réalisés en 2016 (politique de la ville et renouvellement urbain) : 430.000€
- Impact en année pleine de l'ouverture de la piscine des murs à pêches, et recrutements liés à l'ouverture du bassin intérieur : 373.000€
- Ouverture du conservatoire de Noisy-le-Sec : 210.000€ (pour 10 mois en 2017)
- Mise en place de réformes réglementaires nationales : l'application de l'accord « Parcours professionnels, carrière, rémunération » (PPCR), l'augmentation des cotisations patronales, et la hausse du point d'indice : 584.000€

S'agissant des transferts, ceux-ci feront l'objet d'un reversement en recettes tel que décidé par la CLECT en 2016 pour la politique de la ville, et tel qu'en décidera une prochaine CLECT organisée en 2017 pour le renouvellement urbain.

En outre, le recrutement de postes financés à 75% ou 100% (emplois d'avenir ou postes FSE) représentera une dépense nouvelle en 2017 de près de 200.000€. La mise à disposition d'agents d'Est Ensemble pour d'autres institutions représentera quant à elle un montant de 188.000€, intégralement compensé en recettes.

L'ensemble de ces nouvelles dépenses représente près de 75% de l'augmentation totale du budget RH en 2017, soit un montant de 2M€.

Il est par ailleurs proposé en 2017 de diminuer la vacance d'emplois, qui a augmenté en 2015 et 2016, cela afin de ne pas freiner la mise en œuvre des objectifs assignés aux différentes politiques publiques d'Est Ensemble. Le recrutement de la plupart des postes vacants en début d'année 2017 représentera un montant de 1,1M€ pour l'année 2017. Cette projection intègre une hypothèse de nouveaux départs au cours de l'année du fait du turn over naturel, qui implique généralement des périodes intermédiaires de vacances d'emploi.

Enfin, les projections budgétaires en matière RH prévoient la création de certains postes dans les domaines d'intervention qui connaissent les plus fortes tensions, ou sur lesquelles il est souhaité un développement de la politique :

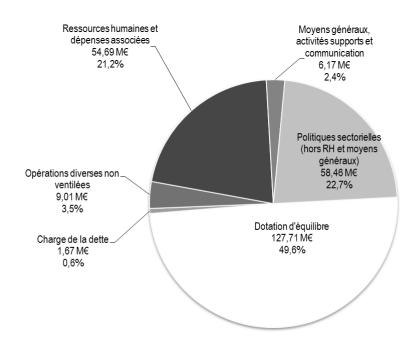
- Création d'une direction des systèmes d'information et du numérique, afin d'accélérer la modernisation des outils de travail, de développer des dispositifs numériques au service des usagers et habitants du territoire, mais aussi pour sécuriser un outil désormais support de l'ensemble de l'activité des services.
- Renforcement de l'intervention d'Est Ensemble en lien avec les nouvelles compétences du territoire en matière de renouvellement urbain et de Plan local d'urbanisme : développement économique dans les quartiers de renouvellement urbain, aménagement de l'espace.
- Renforcement des fonctions ressources du fait de l'accroissement du volume des interventions ou de la volonté de rechercher des financements extérieurs (direction des bâtiments, mission stratégie et coopération territoriale...).

Ce dernier volet représente un montant de 600.000€ sur l'année 2017, soit 1,32% du budget total RH. La projection de budget fait par ailleurs l'hypothèse d'un glissement vieillesse technicité à hauteur de 0,6%. De fait, l'application du PPCR implique la mise en place d'une cadence unique d'avancement, qui viendra ralentir l'augmentation des rémunérations liée à l'ancienneté.

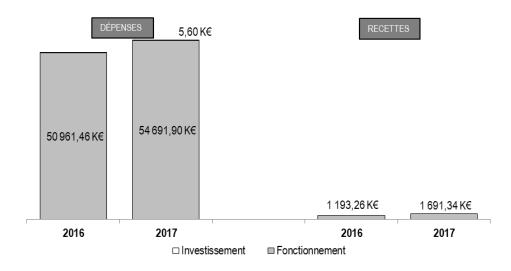
LES RESSOURCES HUMAINES ET DÉPENSES ASSOCIÉES

Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	54 691 903,75	1 691 342,03
Investissement	5 600,00	-



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017



4. LES MOYENS GENERAUX, LES ACTIVITES SUPPORTS ET LA COMMUNICATION

Les moyens généraux comprennent des loyers, les dépenses des systèmes d'information, la téléphonie, la sécurité, le ménage et les fournitures administratives. Les dépenses associées à cette fonction augmentent essentiellement en raison de l'ouverture de nouveaux équipements. La location d'un nouvel équipement, associée au déménagement de la maison de l'emploi ou à l'implantation du Pavillon des Arts sur Est Ensemble engendre une importante augmentation des dépenses de loyers en 2017. De même la nécessité d'assurer la sécurité des biens et des personnes aux abords de la piscine des Murs à Pêche l'été génère une augmentation des dépenses de sécurité en 2017.

C'est en matière de systèmes d'informations que devrait se constater l'essentiel de l'augmentation des dépenses de fonctionnement en 2017, avec l'acquisition de logiciels (logiciels de gestion RH-Finances et de gestion des Bibliothèques), une mission d'accompagnement pour l'évolution de l'architecture du système d'information et l'élaboration de la première phase d'un schéma directeur, ou encore des projets transversaux, en particulier la Gestion relation citoyen.

La direction des moyens généraux portera aussi des dépenses d'investissement à travers l'acquisition de matériel de bureau, ou encore l'installation d'équipements de réseaux pour les nouveaux équipements. L'autorisation de programme « construction du réseau Très Haut Débit », avec la poursuite de la construction de la boule locale optique, nécessite une augmentation des dépenses d'investissement.

Avec en 2016 environ 4.4M€ de dépenses de fonctionnement et surtout 15.6M€ de dépenses d'investissement, la direction des **bâtiments** porte des dépenses de presque toutes les politiques publiques d'Est Ensemble. En fonctionnement ses dépenses sont dynamiques en raison de l'ouverture de nombreux équipements (Piscine écologique de Montreuil, Conservatoire de Romainville, Cinéma Le Méliès de Montreuil) qui pèsent sur les dépenses de maintenance et de fluides.

Les dépenses d'investissement sur les bâtiments sont essentiellement constituées du Gros Entretien et Réparations (GER) et d'Études d'une part, et de nouveaux projets de constructions ou rénovations d'équipements, gérés en AP-CP, d'autre part. En 2017, les dépenses de GER sont concentrées sur les équipements d'accès à la justice et au droit, les maisons de l'emploi ou les conservatoires.

En matière de nouveaux projets de constructions ou rénovation d'équipements, gérés en AP-CP, l'année 2017 est marquée par la livraison des espaces intérieurs de la piscine des Murs à Pêche à Montreuil et du nouveau conservatoire de Noisy-le-Sec, ainsi que par la création d'une AP pluri annuelle pour la rénovation de la bibliothèque de Bondy.

La **direction des affaires juridiques** est garante du fonctionnement des assemblées d'Est Ensemble, des procédures de commande publique, de la protection juridique des biens et des personnes, et comprend une cellule de conseil juridique et contentieux.

Pour 2017 les dépenses consacrées au fonctionnement des assemblées et à la commande publique restent stables. Cependant la cellule de conseil juridique et contentieux devrait voir ses dépenses augmenter fortement en raison de l'externalisation d'une partie de ses saisines, de la montée en charge des requêtes liées aux ressources humaines, de précontentieux avec des entreprises titulaires de marchés, ou encore de l'élaboration ou d'évolution des plans locaux d'urbanisme qui pourraient générer de nouvelles requêtes.

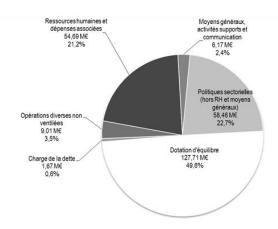
Sur cette direction, le secteur dont les dépenses augmentent le plus fortement en 2017 reste celui de la protection juridique des biens et des personnes avec l'augmentation des cotisations et franchises à prendre en charge dans le cadre de la couverture de la responsabilité civile et défense recours de l'établissement, de l'évolution des provisions pour la protection fonctionnelle (proportionnelle à l'évolution des effectifs d'Est Ensemble), de la couverture du patrimoine d'Est Ensemble (qui augmente mécaniquement avec l'ouverture de la piscine des Murs à Pêches ou le conservatoire de Romainville), des contrats de garantie de la flotte automobile ou encore de l'assurance des cinémas.

Les **dépenses de communication** d'Est Ensemble sont consacrées à la plupart des politiques publiques de l'établissement, à l'exception notamment des équipements culturels. Elles augmenteront en 2017 en raison du projet de développement du site Internet d'Est Ensemble (dépense d'investissement), de la communication envisagée à propos de la candidature d'Est Ensemble à l'accueil de l'exposition universelle 2025 ou encore du lancement d'un magazine interne.

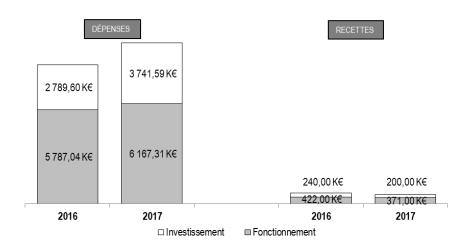
LES MOYENS GÉNÉRAUX, LES ACTIVITÉS SUPPORTS ET LA COMMUNICATION

Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	6 167 309,11	371 000,00	
Investissement	3 741 585,98	200 000,00	



L'évolution des crédits entre 2016 et 2017



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Soutien à la candidature pour l'exposition universelle
- Lancement du site web de l'université populaire
- Renforcement des capacités informatique du réseau des bibliothèques
- Renforcement de la sécurité à la piscine des Murs à Pêches

La politique d'Est Ensemble s'orientera pour 2017 autour des six programmes déjà mis en place :

- Les équipements de lecture publique : les principales dépenses des bibliothèques portent sur l'acquisition de documents et le financement d'actions de médiation. Le budget 2017 prévoit la poursuite de ces actions.
- Les équipements cinématographiques : les dépenses et recettes des cinémas tendent à augmenter en 2017, en raison d'une augmentation de la fréquentation du Cinéma le Méliès à Montreuil en 2016 par rapport aux prévisions, mais également grâce à des projets de redynamisation ou d'évolution du Ciné 104 à Pantin et du Cin'Hoche à Bagnolet. Les recettes étant plus dynamiques que les dépenses sur les Cinémas, ces évolutions ne dégradent pas l'équilibre du budget 2017.
- Les équipements d'enseignement de Musique, Danse et Arts Plastiques : les crédits 2017 consacrés aux conservatoires d'Est Ensemble visent à poursuivre les actions déjà menées lors des exercices antérieurs, mais aussi à permettre l'entrée en service du Conservatoire de Noisy-le-Sec qui sera livré courant 2017. Il faut aussi rappeler qu'à la rentrée de septembre 2017, les régies de recettes des conservatoires encore gérées par les Villes membres seront transférées à Est Ensemble, ce qui permettra à l'EPT de percevoir directement les recettes de ces équipements et d'en améliorer le recouvrement.
- Les manifestations culturelles à rayonnement territorial : ce programme est consacré au soutien des actions culturelles menées par les partenaires d'Est Ensemble et impliquant plusieurs équipements culturels du territoire.
- Les dépenses de la direction de la culture communes à plusieurs programmes.

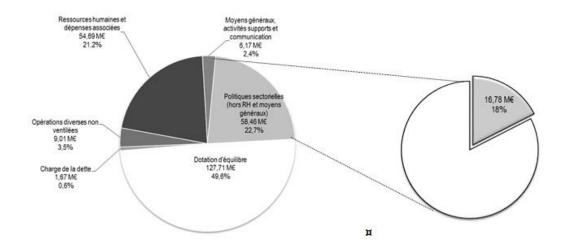
Outre les dépenses pilotées par la direction de la culture, la politique culturelle engendre une évolution des moyens humains qui lui sont consacrés (avec notamment la création en 2017 de six postes pour le conservatoire de Noisy-le-Sec et le renfort d'un agent pour assurer le transfert des régies de recettes des conservatoires). De même, les équipements culturels nécessitent de nombreuses interventions de la direction des bâtiments, tant pour l'entretien des bâtiments existants que pour l'ouverture de nouveaux équipements, mais également de la direction des moyens généraux pour l'équipement informatique, le raccordement des bibliothèques ou les fournitures administratives. Enfin, la communication des équipements culturels est toujours assurée pour partie par les villes membres d'Est Ensemble, n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation en CLECT.

LA CULTURE

Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

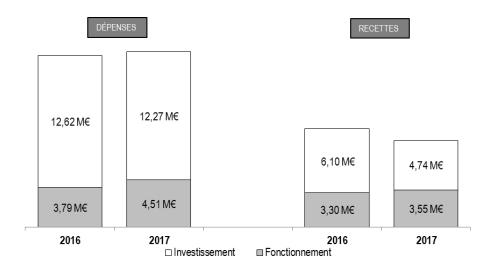
	Dépenses	Recettes		
Conservatoires de musique et de danse, arts plastiques				
Fonctionnement	770 573,95	1 414 000,00		
Investissement	6 864 348,85	3 941 319,00		
Cinémas				
Fonctionnement	2 663 670,65	2 127 947,00		
Investissement	2 130 071,58	50 000,00		
Bibliothèques				
Fonctionnement	981 160,17	10 000,00		
Investissement	2 391 576,72	753 643,00		

	Dépenses	Recettes
Actions culturelles transv	ersales	
Fonctionnement	96 500,00	
Investissement	883 181,55	



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Elargissement de l'offre cinématographique
- Ouverture de l'auditorium de Bondy
- Ouverture du conservatoire de Romainville en année pleine
- Mise en place d'un parcours d'éducation artistique
- Rénovation et renouvellement du mobilier des établissements culturels

6. LES ACTIVITES SPORTIVES

La politique de soutien aux activités sportives portée par Est Ensemble concerne essentiellement la pratique de la natation au sein des onze piscines du territoire, la piscine écologique des Murs à Pêche à Montreuil ayant ouvert en cours d'année 2016. Des dépenses spécifiques à chaque piscine portent sur les produits de traitement, l'acquisition de fournitures d'entretien, de petit matériel pédagogique, etc. Certaines dépenses sont globalisées comme l'analyse de l'eau et de l'air par des laboratoires agréés par l'Agence régionale de Santé.

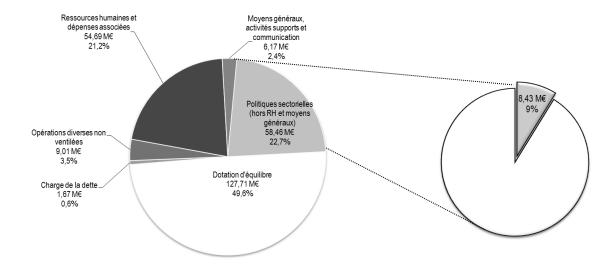
Certaines dépenses liées au fonctionnement des piscines sont supportées par les directions support, comme la masse salariale ou la formation des maîtres-nageurs qui sont pilotées par la Direction des Ressources Humaines. Certains produits d'entretien sont achetés par la Direction des Moyens Généraux pour Est Ensemble et les interventions techniques sur les bâtiments pèsent sur le budget de la Direction des Bâtiments.

En matière d'investissements, l'ouverture des espaces intérieurs de la piscine des Murs à Pêche devrait générer une augmentation des dépenses en 2017 par rapport à 2016, en raison de l'aménagement des espaces et de l'acquisition du matériel pédagogique, du mobilier et des fournitures d'hygiène.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

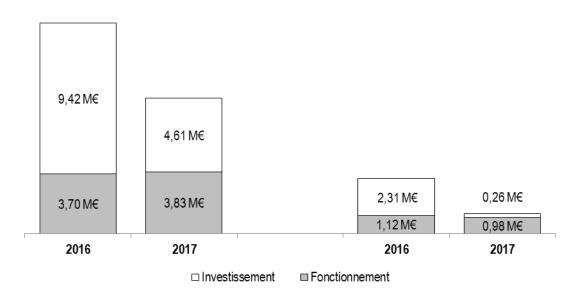
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 825 703,38	980 500,00
Investissement	4 606 477,21	255 281,00



L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Renouvellement du matériel pédagogique des piscines
- Aménagement des espaces intérieur de la piscine des Murs à Pêches.

7. L'EMPLOI, L'INSERTION, LA FORMATION ET LA COHESION SOCIALE

La politique d'Est Ensemble en matière de soutien à la formation, l'insertion professionnelle et l'emploi consiste essentiellement, sur la section de fonctionnement, à verser des subventions aux associations. Elle comprend également quelques actions et des études. Le financement apporté aux structures d'insertion du territoire (une centaine d'associations et le PLIE communautaire) permet de proposer à tous publics un soutien d'acquisition de compétences, de redynamisation, d'accès à l'emploi et de formation ; les subventions sont versées notamment via l'Appel à Initiatives (qui permet de soutenir les associations intervenant auprès de publics en difficulté) et le Contrat de Ville. Les dépenses dans ce domaine resteront stables en 2017 et sur les exercices suivants. Un axe complémentaire à ce volet subventions consiste en la mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) territoriale ; cette action est à l'origine d'une légère augmentation des dépenses de fonctionnement en 2017. La politique de soutien à l'emploi et à la cohésion sociale sur le territoire d'Est Ensemble nécessite des dépenses d'investissement à travers le financement du Fonds de soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (IAE), dénommé le Fonds d'Accompagnement Remboursable. Il s'agit d'un outil financier visant à soutenir la trésorerie de Structures d'Economie Sociale et Solidaire ; s'agissant d'avances remboursables elles s'imputent en investissement.

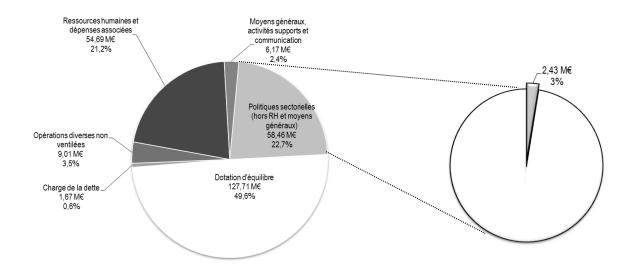
La politique de la ville et l'accès au droit

En complémentarité avec la politique territoriale de cohésion sociale et de soutien à l'emploi, Est Ensemble est compétent en matière de politique de la ville et d'accès au droit. Cela se traduit par le financement depuis 2012 de permanences d'aide à l'accès au droit dans les Points d'accès au droit et la Maison de Justice et du droit. Les permanences sont tenues par des prestataires sélectionnés grâce à une procédure de marché public : le marché doit être renouvelé pour l'année 2017 ce qui pourrait représenter une évolution du coût de cette politique. La politique de la ville est une compétence nouvelle pour Est Ensemble depuis 2016, et son coût n'est pas encore stabilisé. Une partie des dépenses a été évaluée en CLECT en 2016, comprenant les actions de programmation du contrat de ville, hors volet emploi. En 2017 une dépense nouvelle devra être consacrée à la « mission d'accompagnement sur l'évaluation de la politique de la ville et la définition d'indicateurs d'activité et financiers de nos politiques publics ».

L'EMPLOI, L'INSERTION, LA FORMATION ET LA COHÉSION SOCIALE

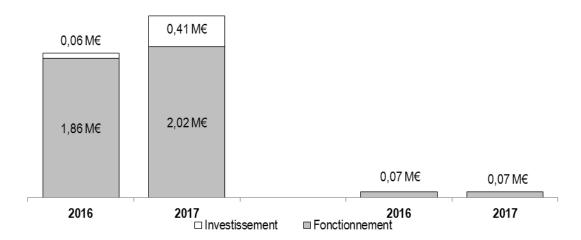
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 016 288,27	72 000,00
Investissement	410 679,85	



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur les secteurs hôtellerie, tourisme et restauration
- Etudes sur l'amélioration du service par les Maisons de l'emploi
- Création d'un fonds de soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique

8. L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

La politique de l'habitat et du renouvellement urbain menée sur le territoire d'Est Ensemble est articulée autour de trois axes : la lutte contre l'habitat indigne, le soutien à l'offre d'habitat et le renouvellement urbain.

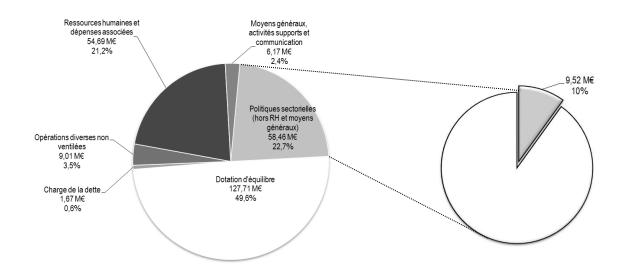
En matière de lutte contre l'habitat indigne, les crédits 2017 consistent à poursuivre les actions déjà engagées, avec des actions de suivi-animation des plans de sauvegarde de copropriétés, d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), de concertation sur le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) des Coutures à Bagnolet, d'opérations de résorption de l'habitat indigne. Ces dépenses devraient rester constantes en 2017 par rapport à 2016.

Le soutien à l'offre d'habitat sur le territoire voit ses dépenses de fonctionnement augmenter en 2017 en raison de l'acquisition de bases de données statistiques concernant le logement afin d'alimenter les travaux de la conférence intercommunale du logement.

Enfin le programme de renouvellement urbain territorial porte des dépenses d'études ou missions prévues en 2016 et non réalisées, ce qui génère une importante augmentation des dépenses de fonctionnement sur ce secteur. Ces dépenses s'inscrivent dans le protocole de préfiguration négocié avec l'ANRU. A noter que certaines dépenses de fonctionnement et de personnel dédiées au renouvellement urbain doivent faire l'objet d'un examen en CLECT en 2017.

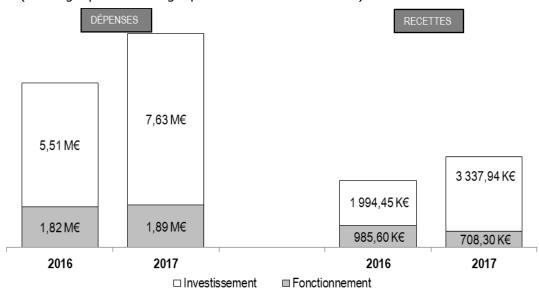
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 886 694,77	708 304,00
Investissement	7 631 165,00	3 337 940,00



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Engagement des crédits sur le deuxième programme de rénovation urbaine (PRU2)
- Organisation de la conférence intercommunale du logement

9. LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS

Avec un peu plus de 40M€ de dépenses de fonctionnement en 2016, le secteur de la prévention et de la valorisation des déchets est la politique publique la plus lourde portée par Est Ensemble. Pour 2017, ces dépenses de fonctionnement devraient rester stables par rapport à 2016 (progression de 0.1%). Certaines incertitudes - notamment liées au renouvellement en cours du marché de collecte traditionnelle - pèsent néanmoins sur ces estimations. Le renouvellement du marché génèrera d'ailleurs des dépenses de communication réalisées par le prestataire liées au stickage des bacs de collecte, à la diffusion des courriers sur les encombrants ou les changements de modalités de collecte.

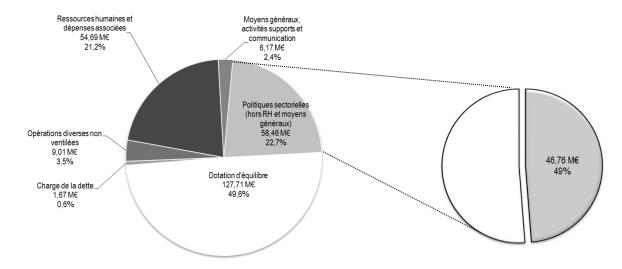
Les recettes de fonctionnement de la DPVD sont essentiellement constituées de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (dont la prospective est présentée en II-A-1-d) et de la redevance spéciale payée par les entreprises du territoire pour l'enlèvement et le traitement de leurs déchets assimilés à ceux des ménages. Par ailleurs, la subvention versée par le SITOM sera en nette diminution en 2016 par rapport à 2017, la nouvelle tarification du traitement des emballages était désormais nette de recettes ; c'est-à-dire que cette perte de recette est compensée par une baisse du coût de traitement d'environ 1M€ sur 2017.

En investissement, les dépenses 2017 augmenteront de plus de 50% en raison de la poursuite du remplacement des bacs de collecte au fil de l'eau mais surtout d'actions nouvelles comme la mise en place de points d'apport volontaires aériens pour les emballages en verre sur Bobigny (action commencée en 2016), l'expérimentation en matière de bio-déchets ou l'achat des bacs dans le cadre de la première phase d'harmonisation de la couleur des couvercles des bacs d'emballages.

LA PRÉVENTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

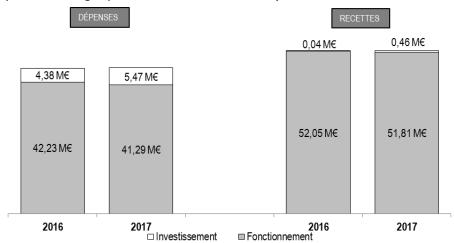
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	41 292 000,00	51 807 567,00
Investissement	5 468 421,39	457 000,00



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Harmonisation des bacs de collecte de déchets entre les villes du territoire
- Expérimentation d'une collecte des bio déchets
- Achats de livres pédagogiques pour les écoles
- Implémentation de points d'apport volontaire aériens (PAVA) à Bobigny et de points d'apport volontaire enterrés (PAVE)
- Mise en place d'éco-animateurs en quartier de vie prioritaire (QPV)

10. POLITIQUE DE L'EAU ET BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Gérée sur un budget annexe, la politique de l'eau et de l'assainissement repose sur un équilibre fragile. La recette de la redevance d'assainissement couvre largement les dépenses de fonctionnement liées à l'entretien des réseaux d'assainissement, aux charges locatives du centre technique de Bobigny, au fonds « eau sociale » pour développer les « aides préventives » dans le cadre d'un appel à projet, ou encore les charges de personnel.

Habituellement la section de fonctionnement permet de dégager une épargne brute importante : cette épargne était de 6.4M€ en 2016, à nuancer compte tenu de la perception en 2016 de 0.9M€ de redevance d'assainissement imputables à 2015.

Cependant les exercices 2017 à 2020 devront supporter une dépense exceptionnelle liée à la participation d'Est Ensemble au financement du bassin de la Fontaine des Hanots réalisé par le Département de la Seine-Saint-Denis. Cette dépense estimée à 2.22M€ par an sur quatre années, devrait réduire l'épargne brute du budget annexe à 2.0M€ en 2017, ce qui déduction faite du remboursement du capital emprunté, ne devrait permettre de consacrer qu'environ 1.0M€ aux investissements.

En parallèle les besoins d'investissements de cette politique publique sont importants. En 2017 le besoin de dépenses d'investissement s'élève à 10.2M€ hors restes à réaliser, tandis qu'en 2016 les dépenses réalisées se sont élevées à 10.3M€. La réalisation du schéma directeur d'assainissement, qui devrait être finalisée en 2017, devrait permettre d'affiner les prévisions du Plan Pluriannuel des Investissements pour les années à venir. Il est à noter également le montant des PRU1 à financer sur les villes de Bondy, Bobigny, Montreuil et Bagnolet.

POLITIQUE DE L'EAU ET BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

Politique de l'eau (budget principal)

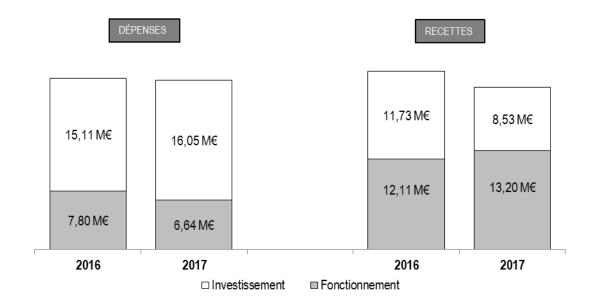
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		239 184,16
Investissement	476 743,20	

• Budget annexe d'assainissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 640 786,26	13 198 065,21
Investissement	16 258 216,92	8 529 074,71

❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Elaboration du schéma directeur d'assainissement
- Mise en place d'aides préventives
- Développement de la communication sur site

11. L'AMENAGEMENT URBAIN ET LES DEPLACEMENTS

Une partie des dépenses d'aménagement est supportée par le budget principal, mais les dépenses liées aux ZAC concédées et à la ZAC des Lilas sont inscrites sur le budget annexe des projets d'aménagement.

Les dépenses d'aménagement du budget principal devraient augmenter en 2017 en raison notamment de la réalisation ou la participation à des études :

- une étude pour l'accueil de l'exposition universelle en 2025,
- une étude sur un service de location de vélos,
- les études consacrées au Parc des Hauteurs,
- la participation à l'étude sur le pôle de la gare de Noisy-le-Sec portée par le Syndicat des Transports d'Île-de-France et la Région Île-de-France.

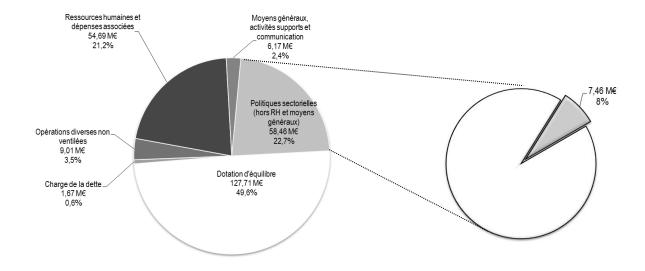
Par ailleurs il faut noter l'augmentation des dépenses liées à l'exploitation des navettes sur le territoire (transport urbain bondinois, Tilbus aux Lilas, P'tit bus du Pré Saint-Gervais).

Sur le budget annexe des projets d'aménagement, l'achèvement de la ZAC des Lilas, seule ZAC gérée en régie par Est Ensemble, devrait se traduire par une diminution de charges. En revanche, la montée en charge de l'aménagement des autres ZAC et donc de la participation versée par Est Ensemble aux aménageurs, génèrera en 2017 et pour les exercices suivants, une importante augmentation des dépenses d'investissement, détaillée au sein du Plan Pluriannuel des Investissements.

L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES DEPLACEMENTS

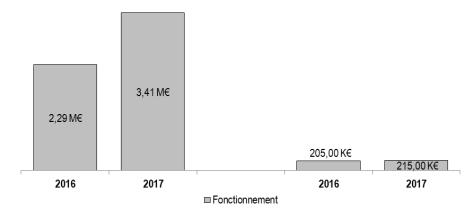
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 409 654,00	215 000,00
Investissement	4 047 600,00	3 532 000,00



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Etudes sur aménagements possibles pour l'accueil de l'exposition universelle 2025
- Etudes sur le développement des services de location longue durée de vélos

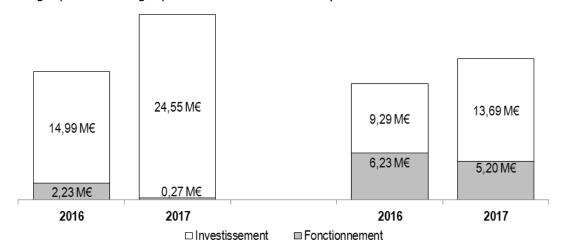
BUDGET ANNEXE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	281 112,75	4 427 624,46
Investissement	25 416 248,80	14 469 737,09

L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



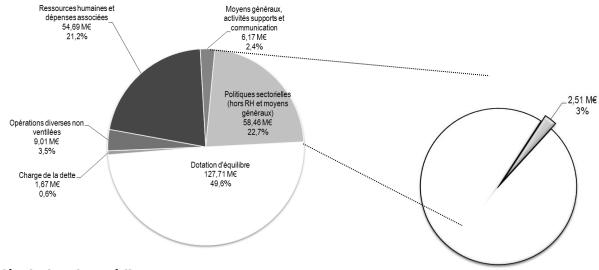
12. LES ESPACES VERTS ET LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Les dépenses de fonctionnement de la gestion des espaces verts et actions environnementales seront en nette augmentation en 2017 par rapport à 2016 en raison d'une part du projet de redéfinition de la compétence espaces verts qui est en cours d'évolution, et d'autre part de l'accroissement des appels à projet et appels à manifestation d'intérêt auxquels Est Ensemble a candidaté.

Les dépenses d'investissement en matière d'environnement et d'écologie urbaine porteront en 2017 sur l'étude de faisabilité du réseau de chaleur, l'expertise de pollution des sols et une étude de mise en œuvre du référentiel aménagement durable et trame verte et bleue. Dans le domaine des espaces verts, les investissements comprennent le gros entretien et renouvellement ainsi que des dépenses de dotations en équipement. En 2017 les dépenses les plus élevées concerneront le Parc des Beaumonts et le Parc des Guillaumes car des études de maîtrise d'œuvre devraient être réalisées pour la réhabilitation de la mare des Beaumonts et l'aménagement paysager des secteurs sud et central du parc des Guillaumes impactés par le viaduc de la ligne 11.

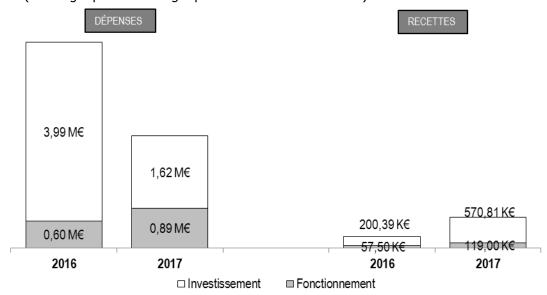
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	889 375,00	119 000,00
Investissement	1 616 768,00	570 810,00



❖ L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Récupération de l'entretien du parc Montreau
- Etudes sur l'économie circulaire et le réemploi

13. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le troisième volet du développement territorial au service de l'emploi est celui du développement économique. Les dépenses de ce secteur devraient augmenter en 2017 en raison des nombreuses actions nouvelles proposées. Il s'articule autour de plusieurs axes : l'aide à la création d'entreprises ; l'animation et le soutien aux acteurs économiques du territoire ; le développement de filières économiques ; la promotion du territoire ; le soutien aux projets de l'économie sociale et solidaire ; le développement de l'immobilier 'entreprise et l'aménagement économique.

L'animation et le soutien aux acteurs économiques du territoire se traduit par des événements et rencontres organisés à destination de dirigeants d'entreprises. Le Club d'entreprises d'Est Ensemble (Clubee), association créée en 2016 et subventionnée par Est Ensemble et par la Caisse des Dépôts et Consignations, permet de faire vivre la démarche d'animation et de soutien aux acteurs économiques. Cette démarche représente donc des dépenses supplémentaires pour le budget 2017.

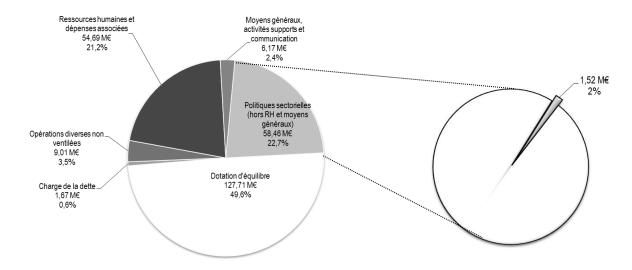
Le soutien à l'économie sociale et solidaire pourrait nécessiter de nombreuses dépenses nouvelles consacrées à des subventions de diverses structures, notamment l'association A table citoyens, des projets d'agriculture urbaine ou encore Mobilab (plateforme des déchets de chantier et équipement de chantier mobile ouvert aux acteurs de la Plaine de l'Ourcq). La promotion du territoire nécessite également des dépenses nouvelles en 2017, liées à l'organisation d'un séminaire sur l'immobilier d'entreprises.

Enfin, le projet PACE (Point d'Accueil à la Création d'Entreprises) et la réalisation du schéma hôtelier permettront de mieux structurer le développement économique du territoire. Ces projets nécessiteront d'importantes dépenses nouvelles en 2017.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

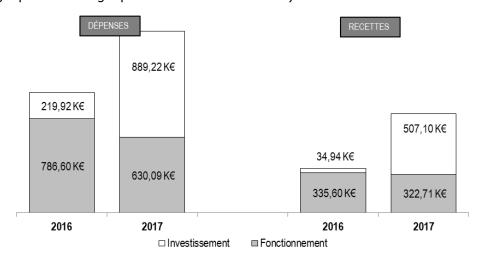
Les crédits du secteur en 2017 (hors restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	630 092,02	322 707,00	
Investissement	889 221,81	507 100,00	



L'évolution des crédits entre 2016 et 2017

(de budget primitif à budget primitif hors restes à réaliser)



PRINCIPALES MESURES NOUVELLES 2017

- Subvention au club entreprise
- Lancement du prix des métiers d'art
- Participation au salon Maison et objet
- Appel à manifestation d'intérêt sur les innovations des éco-activités

ANNEXE 2 LES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES DÉTAILLÉES

A. Budget principal

Les recettes réelles de fonctionnement

Opérations non ventilées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111201 - RELATIONS FINANCIERES AVEC COMMUNES	643 680,00 €	643 680,00 €
0111201005 - COMPENSATION AC DEFINITIVE 0111201006 - FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES	643 680,00 €	643 680,00 €
TERRITORIALES	- €	
0111204 - GESTION ACTIVE DETTE ET TRESORERIE		209 921,89 €
0111204001 - CHARGE DE LA DETTE		209 921,89 €
0111205 - REGULARISATIONS		200 000,00 €
0111205003 - APUREMENT CHARGES ET PRODUITS RATTACHES		200 000,00 €
0111206 - RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	11 537 128,70 €	16 540 054,76 €
0111205001 - RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	11 537 128,70 €	16 540 054,76 €
0111207 - FISCALITE	71 394 774,00 €	71 451 353,00 €
0111207004 - COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 0111207011 - FONDS NAT DE GARANTIE INDIV. RESSOURCES	64 024 769,00 €	64 004 045,00 €
(FNGIR)	7 370 005,00 €	7 370 005,00 €
0111207013 - DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT TERRITORIA	L	77 303,00 €
0111209 - RESSOURCES DIVERSES		63 642,00 €
0111209002FCTVA		63 642,00 €
0111213 - DOTATIONS	4 301 505,00 €	4 007 696,10 €
0111213001 - DOTATION COMPENSATION REFORME TAXE PRO. (DCRTP)	3 875 210,00 €	3 875 210,00 €
0111213002 - ALLOCATIONS COMPENSATRICES CET	426 295,00 €	132 486,10 €
0111214 - ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION	1 591 600,00 €	1 591 600,00 €
0111214001 - FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL (FPIC)	1 591 600,00 €	1 591 600,00 €
0111215 - FLUX LIES A LA METROPOLE DU GRAND PARIS (MGP)	114 831 045,00 €	115 567 469,00 €
0111215001 - FDS COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES - FRACTION1	112 049 045,00 €	112 250 437,00 €
0111215002 - FDS COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES - FRACTION2 0111215003 - FDS COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES -	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
FRACTION3	282 000,00 €	817 032,00 €
TOTAL GENERAL	204 299 732,70 €	210 275 416,75 €

Ressources humaines et dépenses associées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0181201 - ACTION SOCIALE ET SANTE AU TRAVAIL	32 600,00 €	32 600,00 €
0181201001 - SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	2 600,00 €	2 600,00 €
0181201003 - ACTION SOCIALE	30 000,00 €	30 000,00 €
0181204 - MASSE SALARIALE	1 353 263,87 €	1 832 926,19 €
0181204001 - REMUNERATION DU PERSONNEL	1 353 263,87 €	1 832 926,19 €
TOTAL GENERAL	1 385 863,87 €	1 865 526,19 €

Moyens généraux, activités supports et communication

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	412 000,00 €	361 000,00 €
0101202003 - VEHICULES	20 000,00 €	
0101202004 - LOYERS ET CHARGES	392 000,00 €	361 000,00 €
0111205 - REGULARISATIONS	10 000,00€	10 000,00 €
0111205002ANNUL DES MANDATS OU TITRES ANNEES		
ANTERIEURES	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL GENERAL	422 000,00 €	371 000,00 €

Culture

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE	150,00€	10 000,00 €
0081201001 - BIBLIOTHEQUE DENIS DIDEROT BONDY		2 000,00 €
0081201002 - BIBLIOTHEQUE ANDRE MALRAUX LES LILAS		2 000,00 €
0081201003 - BIBLIOTHEQUE F. MITTERRAND LE PRE ST-GERVAIS	150,00 €	2 000,00 €
0081201004 - BIBLI. R. DESNOS + 3 BIBLI. QUARTIER MONTREUIL		2 000,00 €
0081201005 - BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET ET 2 ANNEXES PANTIN		2 000,00 €
0081202 - EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES	1 887 600,00 €	2 127 947,00 €
0081202001 - CIN'HOCHE BAGNOLET	115 000,00 €	116 000,00 €
0081202002 - MAGIC CINEMA BOBIGNY	134 000,00 €	137 047,00 €
0081202003 - CINEMA MALRAUX BONDY	77 000,00 €	82 000,00 €
0081202006 - CINEMA LE 104 PANTIN	311 400,00 €	314 900,00 €
0081202007 - CINEMA LE TRIANON ROMAINVILLE-NOISY	318 500,00 €	355 000,00 €
0081202008 - NOUVEAU COMPLEXE MELIES	931 700,00 €	1 123 000,00 €
0081204 - EQUIPEMENTS D'ENSEIGT MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES	1 383 500,00 €	1 399 000,00 €
0081204001 - CRM MUSIQUE BAGNOLET	92 000,00 €	92 000,00 €
0081204002 - CRM BONDY	90 000,00 €	90 000,00 €
0081204003 - CRM LES LILAS	135 500,00 €	135 000,00 €
0081204004 - CRM NOISY	150 000,00 €	150 000,00 €
0081204005 - CRD MONTREUIL	350 000,00 €	360 000,00 €
0081204006 - CRD PANTIN	280 000,00 €	264 000,00 €
0081204007 - CRD ROMAINVILLE	136 000,00 €	156 000,00 €
0081204008 - ECOLE DE MUSIQUE DU PRE ST GERVAIS	102 000,00 €	104 000,00 €
0081204012 - CRM DE DANSE DE BAGNOLET	48 000,00 €	48 000,00 €
0081205 - MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT TERRITORIAL		15 000,00 €
0081205001 - MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT TERRITORIAL		15 000,00 €
0081206 - DIRECTION DE LA CULTURE	30 000,00 €	
0081206002 - ACTIONS CULTURELLES TRANSVERSALES	30 000,00 €	
TOTAL GENERAL	3 301 250,00 €	3 551 947,00 €

Activités sportives

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0031201 - QUALITE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 122 500,00 €	980 500,00 €
0031201001 - PISCINE LES MALASSIS BAGNOLET	32 000,00 €	28 000,00 €
0031201002 - CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL BOBIGNY	230 000,00 €	200 000,00 €
0031201003 - PISCINE MICHEL BEAUFORT BONDY	70 000,00 €	64 000,00 €
0031201005 - PISCINE RAYMOND MULINGHAUSEN LES LILAS	28 500,00 €	28 500,00 €
0031201006 - PISCINE FERNAND BLANLUET PRE ST GERVAIS	46 000,00 €	40 000,00 €
0031201007 - STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ MONTREUIL	320 000,00 €	300 000,00 €
0031201008 - PISCINE ECOLOGIQUE DU HAUT-MONTREUIL	220 000,00 €	150 000,00 €
0031201009 - PISCINE EDOUARD HERRIOT NOISY	85 000,00 €	78 000,00 €
0031201010 - PISCINE LECLERC PANTIN	56 000,00 €	55 000,00 €
0031201012 - PISCINE JEAN GUIMIER ROMAINVILLE	35 000,00 €	37 000,00 €
0031201015 - ACTIONS SPORTIVES TRANSVERSALES	- €	
TOTAL GENERAL	1 122 500,00 €	980 500,00 €

Emploi, formation, insertion et cohésion sociale

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0061202 - ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	- €	- €
0061202016 - SOUTIEN AUX PORTEURS - EMPLOI ET INSERTION	- €	- €
0071201 - ACCES AU DROIT	72 000,00 €	72 000,00 €
0071201021 - CO*FINANCEMENT DES PERMANENCES	72 000,00 €	72 000,00 €
0071203 - CONTRAT DE VILLE	- €	
0071203001 - ELABORATION SUIVI ET ANIMATION CONTRAT DE VILLE	- €	
TOTAL GENERAL	72 000,00 €	72 000,00 €

Habitat et renouvellement urbain

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0021201 - LUTTE CONTRE HABITAT INDIGNE	41 345,50 €	10 463,00 €
0021201001 - OPAH RU MONTREUIL (PNRQAD)	8 756,00 €	8 756,00 €
0021201006 - RHI 54 RUE RAYMOND LEFEBVRE MONTREUIL	829,00€	1 707,00 €
0021201007 - OPAH 4 CHEMINS PANTIN	31 760,50 €	
0021204 - RENOUVELLEMENT URBAIN	- €	
0021204002 - RENOUVELLEMENT URBAIN	- €	
0161202 - PRECOLLECTE ET COLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	- €	
0161202001 - COLLECTE TRADITIONNELLE	- €	
8021501 - AE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	592 322,00 €	481 778,00 €
8021501002 - SECOND PLAN DE SAUVEGARDE COPRO LA BRUYERE		
BONDY	- €	
8021501003 - OPAH-CD BAGNOLET-MONTREUIL		139 455,00 €
8021501009 - OPAH PRE SAINT-GERVAIS	69 498,00 €	58 857,00 €
8021501011 - OPAH-CD BOBIGNY	128 653,00 €	123 220,00 €
8021501013 - OPAH-CD NOISY-LE-SEC	60 884,00 €	43 115,00 €
8021501018 - OPAH-CD ROMAINVILLE	165 235,00 €	117 131,00 €
8021501033 - ETUDES HABITAT PRIVE		- €
8021501036 - PNRQAD COUTURES BAGNOLET	168 052,00 €	
8021504 - RENOUVELLEMENT URBAIN	351 933,00 €	216 063,00 €
8021504004 - RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL	351 933,00 €	216 063,00 €
TOTAL GENERAL	985 600,50 €	708 304,00 €

Politique de l'eau

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111210 - FLUX ENTRE BUD PRINCIPAL-BUD ANNEXE	65 000,00 €	65 000,00 €
0111210001 - PARTICIPATION AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	65 000,00 €	65 000,00 €
0121201 - AFFAIRES JURIDIQUES,ASSEMBLEE,CDE PUBLIQUE	5 000,00 €	
0121201004 - PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES	5 000,00 €	
TOTAL GENERAL	70 000,00 €	65 000,00 €

Prévention et valorisation des déchets

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111207 - FISCALITE	49 635 474,00 €	50 509 567,00 €
0111207009 - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	49 635 474,00 €	50 509 567,00 €
0161201 - TRAITEMENT COMPETENCE DU SYCTOM	1 550 000,00 €	335 000,00 €
0161201001 - SYCTOM	1 550 000,00 €	335 000,00 €
0161202 - PRECOLLECTE ET COLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	543 000,00 €	683 000,00 €
0161202001 - COLLECTE TRADITIONNELLE	543 000,00 €	683 000,00 €
0161203 - MOYENS GENERAUX ET COMMUNICATION	36 000,00 €	80 000,00€
0161203004 - ANIMATION, RELATIONS USAGERS	36 000,00 €	80 000,00€
0161205 - PROSPECTIVE ET PREVENT° COLLECTE DECHETS	290 000,00 €	200 000,00 €
0161205002 - PROSP & PLPD	290 000,00 €	200 000,00 €
TOTAL GENERAL	52 054 474,00 €	51 807 567,00 €

Aménagement urbain et déplacements

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0011203 - MOBILITE SUR LE TERRITOIRE	205 000,00 €	215 000,00 €
0011203003 - PLAN LOCAL DE DEPLACEMENTS	70 000,00 €	80 000,00 €
0011203005 - EXPLOITATION DES NAVETTES	135 000,00 €	135 000,00 €
TOTAL GENERAL	205 000,00 €	215 000,00 €

Espaces verts et actions environnementales

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0041202 - ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	57 500,00 €	119 000,00 €
0041202011 - ENERGIE - CLIMAT - AIR	45 000,00 €	104 000,00 €
0041202013 - APPROCHE ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT	12 500,00 €	15 000,00 €
TOTAL GENERAL	57 500,00 €	119 000,00 €

Action économique

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0051201 - PARCOURS IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES	289 700,00 €	279 207,00 €
0051201001 - MAISON REVEL PANTIN	45 000,00 €	39 700,00 €
0051201002 - PROJET PEPINIERE PANTIN	23 700,00 €	11 850,00 €
0051201003 - PEPINIERE ATRIUM MONTREUIL	221 000,00 €	227 657,00 €
0051202 - AIDE AUX ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQU	45 900,00 €	43 500,00 €
0051202013 - BIENNALE DES METIERS D'ART	16 200,00 €	
0051202014 - PROMOTION DU TERRITOIRE		15 000,00 €
0051202015 - OBSERVATOIRE	29 700,00 €	21 000,00 €
0051202019 - CLUB ENTREPRISES		7 500,00 €
TOTAL GENERAL	335 600,00 €	322 707,00 €

Budget principal

Les dépenses réelles de fonctionnement

Opérations non ventilées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111201 - RELATIONS FINANCIERES AVEC COMMUNES	- €	B1 2017
0111201006 - FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES	- 6	
TERRITORIALES	- €	
0111204 - GESTION ACTIVE DETTE ET TRESORERIE	1 406 924,45 €	1 666 033,37 €
0111204001 - CHARGE DE LA DETTE	1 346 498,45 €	1 645 133,37 €
0111204002 - DETTE DE TRESORERIE	60 426,00 €	20 900,00 €
0111205 - REGULARISATIONS	30 000,00 €	50 000,00 €
0111205003 - APUREMENT CHARGES ET PRODUITS RATTACHES	30 000,00 €	
0111205004 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS		50 000,00 €
0111207 - FISCALITE	2 500 000,00 €	682 550,00 €
0111207003 - REVERSEMENTS SUR IMPOTS ET TAXES	2 500 000,00 €	682 550,00 €
0111210 - FLUX ENTRE BUD PRINCIPAL-BUD ANNEXE	358 697,00 €	361 000,00 €
0111210001 - PARTICIPATION AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	358 697,00 €	361 000,00 €
0111211 - DEPENSES IMPREVUES	300 000,00 €	4 613 064,50 €
0111211001 - DEPENSES IMPREVUES	300 000,00 €	4 613 064,50 €
0111214 - ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION		3 307 868,00 €
0111214001 - FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL (FPIC)		3 307 868,00 €
0111215 - FLUX LIES A LA METROPOLE DU GRAND PARIS (MGP)	128 337 982,00 €	127 714 527,00 €
0111215004 - DOTATION D'EQUILIBRE MGP	128 337 982,00 €	127 714 527,00 €
TOTAL GENERAL	132 933 603,45 €	138 395 042,87 €

Ressources humaines et dépenses associées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE	4 000,00 €	3 800,00 €
0081201004 - BIBLI. R. DESNOS + 3 BIBLI. QUARTIER MONTREUIL 0081201005 - BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET ET 2 ANNEXES	3 500,00 €	3 300,00 €
PANTIN	500,00€	500,00€
0081202 - EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES	2 800,00 €	2 800,00 €
0081202007 - CINEMA LE TRIANON ROMAINVILLE-NOISY	2 800,00 €	2 800,00 €
0081204 - EQUIPEMENTS D'ENSEIGT MUSIQUE, ARTS		
PLASTIQUES	216 760,00 €	321 287,12 €

TOTAL GENERAL	50 204 847,20 €	54 691 903,75 €
0111208002 - HONORAIRES POUR CONSEILS FISCAUX ET AUTRES		1 100,00 €
0111208 - RELATIONS PARTENARIALES		1 100,00 €
0181206001 - PERSONNEL MISE A DISPOSITION-MAD	2 552 783,00 €	2 552 783,00 €
0181206 - CONVENTION MAD	2 552 783,00 €	2 552 783,00 €
0181204004 - REMUNERATION COLLABORATEUR DE GROUPE	111 398,47 €	111 398,00 €
0181204002 - REMUNERATION PERSONNEL EXTERIEUR	203 500,00 €	211 520,12 €
0181204001 - REMUNERATION DU PERSONNEL	45 262 000,00 €	48 169 730,12 €
0181204 - MASSE SALARIALE	45 465 500,00 €	48 492 648,24 €
0181203008 - GESTION DU HANDICAP	232 991,00 €	223 174,00 €
0181203007 - GESTION DES RECRUTEMENTS	34 400,00 €	60 000,00€
0181203006 - FRAIS DE MISSION	337,20 €	- €
0181203005 - ADHESION	1 500,00 €	12 400,00 €
0181203002 - FORMATION	131 166,00 €	153 650,00 €
0181203001 - ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	113 200,00 €	88 500,00 €
0181203 - RECRUTEMENT FORMATION ET CONSEIL EN RH	513 594,20 €	537 724,00 €
0181201002 - EVENEMENTS A DESTINATION DU PERSONNEL	- €	3 000,00 €
0181201003 - ACTION SOCIALE	918 685,00 €	1 075 854,00 €
0181201001 - SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	529 925,00 €	587 950,00 €
0181201 - ACTION SOCIALE ET SANTE AU TRAVAIL	1 448 610,00 €	1 666 804,00 €
0161203003 - MISE A DISPOSITION		471 000,00 €
0161203 - MOYENS GENERAUX ET COMMUNICATION	·	471 000,00 €
0181202004 - FORMATION DES ELUS	74 265,65 €	86 266,00 €
0181202003 - REMUNERATION DES ELUS	557 694,16 €	534 891,39 €
0181202 - REMUNERATION ET FORMATION ELUS	631 959,81 €	621 157,39 €
0141201001 - FETES ET CEREMONIES	800,00€	800,00€
0141201 - RELATIONS PUBLIQUES	800,00€	800,00€
0081205 - MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT TERRITORIAL 0081205001 - MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT TERRITORIAL		20 000,00 € 20 000,00 €
0081204012 - CRM DE DANSE DE BAGNOLET	1 850,00 €	2 050,00 €
0081204010 - AUDITORIUM DE BONDY		93 987,12 €
0081204008 - ECOLE DE MUSIQUE DU PRE ST GERVAIS	2 100,00 €	3 000,00 €
0081204007 - CRD ROMAINVILLE	5 200,00 €	6 000,00 €
0081204006 - CRD PANTIN	40 000,00 €	40 000,00 €
0081204005 - CRD MONTREUIL	49 000,00 €	49 000,00 €
0081204004 - CRM NOISY	10 410,00 €	18 850,00 €
0081204003 - CRM LES LILAS	11 400,00 €	11 400,00 €
0081204002 - CRM BONDY	90 000,00 €	90 000,00 €
0081204001 - CRM MUSIQUE BAGNOLET	6 800,00 €	7 000,00 €

Moyens généraux, activités supports et communication

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0091201 - BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION GENERALE	506 676,36 €	446 873,11 €
0091201001 - BATIMENT "QUADRIUM"	463 929,60 €	405 523,47 €
0091201003 - UNITE TECHNIQUE MONTREUIL	20 581,78 €	24 112,51 €
0091201004 - UNITE TECHNIQUE BOBIGNY	11 698,98 €	13 816,08 €
0091201007 - DECHETERIE BONDY	3 216,00 €	1 563,20 €
0091201008 - DECHETERIE MONTREUIL	7 250,00 €	1 857,85 €
0091202 - PROSPECTIVE ET ETUDES BATIMENTS		60 000,00 €
0091202002 - PETITES REPARATIONS ET INTERVENTIONS D'URGENCE		60 000,00 €
0101201 - SYSTEMES D'INFORMATION	786 630,00 €	1 120 190,00 €
0101201001 - TELECOMMUNICATION	210 700,00 €	190 700,00 €
0101201002 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	575 930,00 €	929 490,00 €
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	2 189 070,00 €	2 379 320,00 €
010120202 - FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES	1 197 070,00 €	1 193 620,00 €
	,	
0101202003 - VEHICULES	35 000,00 €	55 000,00 €
0101202004 - LOYERS ET CHARGES	957 000,00 €	1 130 700,00 €
0111205 - REGULARISATIONS 0111205002ANNUL DES MANDATS OU TITRES ANNEES	400 409,33 €	100 000,00 €
ANTERIEURES	400 409,33 €	70 000,00 €
0111205003 - APUREMENT CHARGES ET PRODUITS RATTACHES		30 000,00 €
0111208 - RELATIONS PARTENARIALES	46 500,00 €	21 740,00 €
0111208002 - HONORAIRES POUR CONSEILS FISCAUX ET AUTRES	45 000,00 €	20 240,00 €
0111208004 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	1 500,00 €	1 500,00 €
0121201 - AFFAIRES JURIDIQUES,ASSEMBLEE,CDE PUBLIQUE	346 300,00 €	472 400,00 €
0121201001 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES	2 500,00 €	2 500,00 €
0121201002 - COMMANDE PUBLIQUE	58 000,00 €	58 000,00 €
0121201003 - CONSEIL JURIDIQUE ET CONTENTIEUX	37 500,00 €	70 000,00 €
0121201004 - PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES	248 300,00 €	341 900,00 €
0131201 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DEVELOPPEMENT	15 000,00 €	15 000,00 €
0131201001 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE	45.000.00.6	45.000.00.6
DEVELOPPEMENT 0141201 - RELATIONS PUBLIQUES	15 000,00 €	15 000,00 € 14 200,00 €
0141201 - RELATIONS PUBLIQUES 0141201001 - FETES ET CEREMONIES	34 300,00 € 34 300,00 €	14 200,00 € 14 200,00 €
0141201- FETES ET CEREMONIES 0141202 - FRAIS DE REPRESENTATION	9 100,00 €	10 000,00 €
0141202001 - FRAIS DE REPRESENTATION	9 100,00 €	10 000,00 €
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	233 000,00 €	238 500,00 €
0151202002 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	183 800,00 €	196 500,00 €
0151202003 - COMMUNICATION INTERNE	27 800,00 €	42 000,00 €
0151202005 - MARKETING TERRITORIAL	21 400,00 €	
0181205 - COMMUNICATION INTERNE	17 500,00 €	32 000,00 €
0181205002 - EVENEMENTIEL INTERNE	17 500,00 €	32 000,00 €
0181206 - CONVENTION MAD	937 251,00 €	977 326,00 €
0181206001 - PERSONNEL MISE A DISPOSITION-MAD	937 251,00 €	977 326,00 €
0201201 - ACTION COOPERATION ET STRATEGIE TERRITORIALE	114 500,00 €	133 000,00 €

0201201005 - CDT	5 500,00 €	5 000,00 €
0201201007 - PROJET DE TERRITOIRE	64 000,00 €	68 000,00 €
0201201008 - ASSOCIATIONS ELUS	40 000,00 €	40 000,00 €
0201201010 - ACTION EUROPEENNE	5 000,00 €	5 000,00 €
0201201011 - PROJET DE DEPARTEMENT		15 000,00 €
0201202 - ACTION ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES		
TRANSFERTS	800,00€	
0201202001 - ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFERTS	800,00€	
8151201 - AE COMMUNICATION MAGAZINE	150 000,00 €	146 760,00 €
8151201001 - AE/MAGAZINE	150 000,00 €	
8151701001 - MAGAZINE TERRITORIAL 2017-2021		146 760,00 €
TOTAL GENERAL	5 787 036,69 €	6 167 309,11 €

Culture

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE	924 048,20 €	901 360,17 €
0081201001 - BIBLIOTHEQUE DENIS DIDEROT BONDY	157 393,44 €	153 525,66 €
0081201001 - BIBLIOTHEQUE ANDRE MALRAUX LES LILAS	89 377,44 €	83 937,70 €
0081201003 - BIBLIOTHEQUE F. MITTERRAND LE PRE ST-	00 077,44 C	00 001,10 C
GERVAIS	77 859,78 €	74 089,63 €
0081201004 - BIBLI. R. DESNOS + 3 BIBLI. QUARTIER MONTREUIL	342 261,18 €	328 421,66 €
0081201005 - BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET ET 2 ANNEXES		
PANTIN	257 156,36 €	261 385,52 €
0081202 - EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES	1 793 187,13 €	2 055 020,65 €
0081202001 - CIN'HOCHE BAGNOLET	131 399,78 €	154 031,54 €
0081202002 - MAGIC CINEMA BOBIGNY	194 470,98 €	209 089,47 €
0081202003 - CINEMA MALRAUX BONDY	134 556,58 €	142 505,91 €
0081202005 - CINEMA LE MELIES MONTREUIL	- €	
0081202006 - CINEMA LE 104 PANTIN	280 224,58 €	311 010,35 €
0081202007 - CINEMA LE TRIANON ROMAINVILLE-NOISY	307 732,24 €	307 047,14 €
0081202008 - NOUVEAU COMPLEXE MELIES	744 802,97 €	931 336,24 €
0081204 - EQUIPEMENTS D'ENSEIGT MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES	559 835,85 €	641 073,95 €
0081204001 - CRM MUSIQUE BAGNOLET	28 274,18 €	30 589,02 €
0081204001 - CRM MOSIQUE BAGNOLET	72 953,38 €	86 532,56 €
0081204003 - CRM LES LILAS	72 933,38 € 59 032,00 €	68 452,34 €
0081204003 - CRM ROISY	40 127,20 €	72 630,03 €
0081204004 - CRIM NOIST 0081204005 - CRD MONTREUIL	118 492,64 €	121 393,14 €
0081204006 - CRD MONTREOIL 0081204006 - CRD PANTIN	66 500,00 €	66 500,00 €
0081204007 - CRD ROMAINVILLE	58 374,67 €	72 282,68 €
0081204008 - ECOLE DE MUSIQUE DU PRE ST GERVAIS	21 900,00 €	21 000,00 €
0081204009 - LE PAVILLON PANTIN	42 398,00 €	41 950,20 €
0081204010 - AUDITORIUM DE BONDY	36 633,78 €	44 793,98 €
0081204012 - CRM DE DANSE DE BAGNOLET 0081205 - MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT TERRITORIAL	15 150,00 € 124 500,00 €	14 950,00 € 141 000,00 €
0081205- MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT TERRITORIAL 0081205001 - MANIF. CULTURELLES RAYONNEMENT	124 500,00 €	141 000,00 €
TERRITORIAL	124 500,00 €	141 000,00 €
0081206 - DIRECTION DE LA CULTURE	117 699,84 €	159 500,00 €
0081206002 - ACTIONS CULTURELLES TRANSVERSALES	92 699,84 €	134 500,00 €
0081206003 - EDUCATION POPULAIRE	25 000,00 €	25 000,00 €
0091202 - PROSPECTIVE ET ETUDES BATIMENTS		135 000,00 €
0091202002 - PETITES REPARATIONS ET INTERVENTIONS		
D'URGENCE		135 000,00 €
0101201 - SYSTEMES D'INFORMATION	14 850,00 €	13 550,00 €
0101201001 - TELECOMMUNICATION	1 000,00 €	1 200,00 €
0101201002 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	13 850,00 €	12 350,00 €
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	225 700,00 €	450 400,00 €
0101202002 - FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES	43 700,00 €	227 000,00 €
0101202004 - LOYERS ET CHARGES	182 000,00 €	223 400,00 €
0111205 - REGULARISATIONS	33 144,59 €	15 000,00 €
0111205002ANNUL DES MANDATS OU TITRES ANNEES ANTERIEURES	15 000,00 €	15 000,00 €
0111205004 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 144,59 €	13 000,00 €
0111205004 - CHARGES ET PRODUTS EXCEPTIONNELS 0121201 - AFFAIRES JURIDIQUES,ASSEMBLEE,CDE PUBLIQUE	1 700,00 €	
·	•	
0121201004 - PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES	1 700,00 €	4 = 44 - 22 - 2
TOTAL GENERAL	3 794 665,61 €	4 511 904,77 €

Activités sportives

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0031201 - QUALITE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 633 799,48 €	3 576 703,38 €
0031201001 - PISCINE LES MALASSIS BAGNOLET	228 818,98 €	243 399,89 €
0031201002 - CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL BOBIGNY	544 727,78 €	434 990,93 €
0031201003 - PISCINE MICHEL BEAUFORT BONDY	252 315,58 €	270 225,80 €
0031201004 - PISCINE TOURNESOL BONDY	213 189,78 €	174 270,00 €
0031201005 - PISCINE RAYMOND MULINGHAUSEN LES LILAS	208 109,20 €	211 363,22 €
0031201006 - PISCINE FERNAND BLANLUET PRE ST GERVAIS	234 640,29 €	219 919,85 €
0031201007 - STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ MONTREUIL	610 500,44 €	547 688,36 €
0031201008 - PISCINE ECOLOGIQUE DU HAUT-MONTREUIL	453 763,26 €	592 552,91 €
0031201009 - PISCINE EDOUARD HERRIOT NOISY	271 813,03 €	248 127,71 €
0031201010 - PISCINE LECLERC PANTIN	227 815,38 €	190 981,57 €
0031201011 - BASSIN MAURICE BECQUET PANTIN	58 576,98 €	50 091,99 €
0031201012 - PISCINE JEAN GUIMIER ROMAINVILLE	211 628,78 €	219 691,15 €
0031201015 - ACTIONS SPORTIVES TRANSVERSALES	117 900,00 €	173 400,00 €
0031202 - MANIF. SPORTIVES RAYONNEMENT TERRITORIAL	10 000,00 €	10 000,00 €
0031202001 - MANIFESTATIONS SPORTIVES	10 000,00 €	10 000,00 €
0091202 - PROSPECTIVE ET ETUDES BATIMENTS		180 000,00 €
0091202002 - PETITES REPARATIONS ET INTERVENTIONS		
D'URGENCE		180 000,00 €
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	50 000,00 €	55 000,00 €
0101202002 - FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES	50 000,00 €	55 000,00 €
0111205 - REGULARISATIONS	4 000,00 €	4 000,00 €
0111205002ANNUL DES MANDATS OU TITRES ANNEES ANTERIEURES	4 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL GENERAL	3 697 799,48 €	3 825 703,38 €

Emploi, formation, insertion et cohésion sociale

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0061201 - MAISONS DE L'EMPLOI ET GUICHETS UNIQUES	54 664,24 €	58 609,24 €
0061201001 - MAISON DE L'EMPLOI BAGNOLET	3 629,60 €	3 569,46 €
0061201002 - MAISON DE L'EMPLOI NOISY	8 202,00 €	10 160,54 €
0061201003 - MAISON DE L'EMPLOI PANTIN	42 832,64 €	44 879,24 €
0061202 - ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	1 061 450,00 €	1 160 150,00 €
0061202016 - SOUTIEN AUX PORTEURS - EMPLOI ET INSERTION	966 000,00 €	1 008 000,00 €
0061202017 - SOUTIEN - ADHESION AUX TETES DE RÉSEAU	27 000,00 €	35 150,00 €
0061202018 - ETUDES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES	59 000,00 €	112 000,00 €
0061202019 - EVENEMENTIELS	9 450,00 €	5 000,00 €
0071201 - ACCES AU DROIT	216 575,78 €	221 429,03 €
0071201003 - POINT D'ACCES AU DROIT MONTREUIL	855,78 €	6 107,23 €
0071201004 - POINT D'ACCES AU DROIT NOISY	200,00€	200,00 €
0071201005 - MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT PANTIN	520,00€	121,80 €
0071201007 - PARTICIPATION AU CDAD	20 000,00 €	20 000,00 €
0071201011 - AIDE AUX VICTIMES	16 900,00 €	16 900,00 €
0071201012 - AVOCAT GENERALISTE	51 000,00 €	51 000,00 €
0071201013 - DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU SURENDETTEMENT	0 000 00 6	0 000 00 6
0071201014 - DROITS DES ETRANGERS	8 900,00 € 12 000,00 €	8 900,00 € 12 000,00 €
0071201014 - DROITS DES ETRANGERS 0071201015 - DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES	18 400,00 €	18 400,00 €
0071201015 - DROIT DES FEMINES ET DES FAMILLES 0071201016 - DROIT DU LOGEMENT	34 000,00 €	34 000,00 €
0071201016 - DROIT DU LOGEMENT 0071201017 - DROIT DU TRAVAIL	18 700,00 €	18 700,00 €
0071201017 - DROIT DO TRAVAIL 0071201018 - ECRIVAIN PUBLIC	10 600,00 €	10 600,00 €
0071201018 - ECRIVAIN POBLIC 0071201019 - MEDIATION FAMILIALE	10 000,00 € 21 500,00 €	21 500,00 €
0071201019 - MEDIATION FAMILIALE 0071201020 - ACTIONS COLLECTIVES	3 000,00 €	3 000,00 €
0071201020 - ACTIONS COLLECTIVES	512 000,00 €	547 000,00 €
0071203001 - ELABORATION SUIVI ET ANIMATION CONTRAT DE	312 000,00 €	347 000,00 €
VILLE	512 000,00 €	547 000,00 €
0091202 - PROSPECTIVE ET ETUDES BATIMENTS		10 000,00 €
0091202002 - PETITES REPARATIONS ET INTERVENTIONS		
D'URGENCE		10 000,00 €
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	16 800,00 €	19 100,00 €
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	16 800,00 €	19 100,00 €
TOTAL GENERAL	1 861 490,02 €	2 016 288,27 €

Habitat et renouvellement urbain

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0021201 - LUTTE CONTRE HABITAT INDIGNE	80 381,00 €	54 758,77 €
0021201001 - OPAH RU MONTREUIL (PNRQAD) 0021201002 - PLAN DE SAUVEGARDE COPROPRIETE LA	4 732,00 €	3 128,77 €
BRUYERE BONDY	22 124,00 €	10 000,00 €
0021201006 - RHI 54 RUE RAYMOND LEFEBVRE MONTREUIL	11 600,00 €	7 100,00 €
0021201019 - RHI DES 7 ARPENTS PANTIN	17 500,00 €	25 500,00 €
0021201025 - MISSION POST OPAH PANTIN 4 CHEMINS SUD	22 425,00 €	9 030,00 €
0021201027 - OPAH RU BAGNOLET (PNRQAD)	2 000,00 €	
0021202 - SOUTIEN OFFRE HABITAT SUR TERRITOIRE	4 000,00 €	55 000,00 €
0021202001 - ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DU PLH		55 000,00 €
0021202006 - POLE ETUDES	4 000,00 €	
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	13 300,00 €	20 300,00 €
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	13 300,00 €	20 300,00 €
0161202 - PRECOLLECTE ET COLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	- €	
0161202001 - COLLECTE TRADITIONNELLE	- €	
0161202005 - PRECOLLECTES	- €	
0161203 - MOYENS GENERAUX ET COMMUNICATION	- €	
0161203001 - EQUIPEMENT TRAVAIL ET OUTILLAGE	- €	
8021501 - AE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	1 543 243,00 €	1 131 636,00 €
8021501002 - SECOND PLAN DE SAUVEGARDE COPRO LA	0.40.000.00.6	040 000 00 6
BRUYERE BONDY	248 803,00 €	218 290,00 €
8021501003 - OPAH-CD BAGNOLET-MONTREUIL	182 576,00 €	160 705,00 €
8021501009 - OPAH PRE SAINT-GERVAIS	128 632,00 €	134 857,00 €
8021501011 - OPAH-CD BOBIGNY	234 357,00 €	208 024,00 €
8021501013 - OPAH-CD NOISY-LE-SEC	102 317,00 €	80 000,00 €
8021501018 - OPAH-CD ROMAINVILLE	215 358,00 €	215 000,00 €
8021501032 - POPAC PAUL ELUARD BOBIGNY	31 200,00 €	78 000,00 €
8021501033 - ETUDES HABITAT PRIVE 8021501034 - ETUDES COPROPRIETES BAGNOLET MONTREUIL	210 000,00 €	
LA NOUE	150 000,00 €	
8021501035 - DISPOSITIF INTERCOMMUNAL D'HEBERHEMENT SOLIHA	20 000,00 €	20 000,00 €
8021501036 - PNRQAD COUTURES BAGNOLET	20 000,00 €	16 760,00 €
8021504 - RENOUVELLEMENT URBAIN	179 000,00 €	625 000,00 €
	179 000,00 €	625 000,00 €
8021504004 - RENOUVELLEMENT URBAIN TERRITORIAL	,	<u> </u>
TOTAL GENERAL	1 819 924,00 €	1 886 694,77 €

Prévention et valorisation des déchets

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	150 000,00 €	155 000,00 €
0101202003 - VEHICULES	150 000,00 €	155 000,00 €
0161201 - TRAITEMENT COMPETENCE DU SYCTOM VIA SITOM 93	19 500 000,00 €	18 850 000,00 €
0161201001 - SYCTOM	19 500 000,00 €	18 850 000,00 €
0161202 - PRECOLLECTE ET COLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	20 919 600,00 €	20 498 000,00 €
0161202001 - COLLECTE TRADITIONNELLE	19 147 600,00 €	19 047 000,00 €
0161202005 - PRECOLLECTES	1 300 000,00 €	990 000,00 €
0161202006COLLECTE PNEUMATIQUE	460 000,00 €	450 000,00 €
0161202009 - DECHETERIES	12 000,00 €	11 000,00 €
0161203 - MOYENS GENERAUX ET COMMUNICATION	849 200,00 €	978 000,00 €
0161203001 - EQUIPEMENT TRAVAIL ET OUTILLAGE	137 000,00 €	160 000,00 €
0161203002 - FONCTIONNEMENT DPVD	211 800,00 €	256 000,00 €
0161203003 - MISE A DISPOSITION	457 000,00 €	37 000,00 €
0161203004 - ANIMATION, RELATIONS USAGERS	43 400,00 €	525 000,00 €
0161205 - PROSPECTIVE ET PREVENT° COLLECTE DECHETS	814 000,00 €	811 000,00 €
0161205002 - PROSP & PLPD	422 000,00 €	361 000,00 €
0161205003 - PROSPECTIVE TRI VALORISATION	392 000,00 €	450 000,00 €
TOTAL GENERAL	42 232 800,00 €	41 292 000,00 €

Aménagement urbain et déplacements

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0011202 - EXPERTISE ENJEUX DE DEVELOPPEMENT URBAIN	36 930,00 €	234 570,00 €
0011202001 - PROJET URBAIN 0011202002 - PRESTATIONS LIEES AUX OPERATIONS	- €	50 000,00€
D'AMENAGEMENT	36 930,00 €	184 570,00 €
0011202006 - ANNONCES LEGALES	- €	
0011203 - MOBILITE SUR LE TERRITOIRE	683 711,00 €	879 850,00 €
0011203001 - PROLONGEMENT METRO LIGNE 11	5 000,00 €	1 250,00 €
0011203003 - PLAN LOCAL DE DEPLACEMENTS	92 211,00 €	150 600,00 €
0011203004 - PROLONGEMENT METRO LIGNE 9		2 000,00 €
0011203005 - EXPLOITATION DES NAVETTES	586 500,00 €	680 000,00€
0011203006 - mobilité sur le territoire		46 000,00 €
0111210 - FLUX ENTRE BUD PRINCIPAL-BUD ANNEXE	1 500 000,00 €	2 283 834,00 €
0111210002 - PARTICIPATION AU BUDGET ANNEXE ZAC	1 500 000,00 €	2 283 834,00 €
8011606 - PLANIFICATION URBAINE	72 900,00 €	11 400,00 €
8011606001 - PLANS LOCAUX D'URBANISME - VOLET VILLES	72 900,00 €	11 400,00 €
TOTAL GENERAL	2 293 541,00 €	3 409 654,00 €

Espaces verts et actions environnementales

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0011202 - EXPERTISE ENJEUX DE DEVELOPPEMENT URBAIN		1 000,00 €
0011202002 - PRESTATIONS LIEES AUX OPERATIONS		4 000 00 0
D'AMENAGEMENT		1 000,00 €
0041201 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS TERRITORIAL	308 500,00 €	515 000,00 €
0041201002 - BONDY - BOIS DE BONDY	130 500,00 €	135 000,00 €
0041201004 - MONTREUIL - PARC DES BEAUMONTS		103 000,00 €
0041201007 - ROMAINVILLE - BASE DE LOISIR CORNICHE DES		
FORTS	100 000,00 €	100 000,00 €
0041201009 - NOISY-LE-SEC - PARC DES GUILLAUMES	78 000,00 €	82 000,00 €
0041201013 - MONTREUIL - PARC MONTREAU		95 000,00 €
0041202 - ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	295 581,00 €	373 375,00 €
0041202011 - ENERGIE - CLIMAT - AIR	219 881,00 €	306 600,00 €
0041202012 - BRUIT ET NUISANCES	11 000,00 €	12 075,00 €
0041202013 - APPROCHE ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT	64 700,00 €	54 700,00 €
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	500,00€	
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	500,00€	
TOTAL GENERAL	604 581,00 €	889 375,00 €

Action économique

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0051201 - PARCOURS IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES	74 108,02 €	89 572,02 €
0051201001 - MAISON REVEL PANTIN	30 600,24 €	42 353,13 €
0051201003 - PEPINIERE ATRIUM MONTREUIL	13 507,78 €	17 218,89 €
0051201004 - INCUBATEUR BONDY	30 000,00 €	30 000,00 €
0051202 - AIDE AUX ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQU	698 100,00 €	507 650,00 €
0051202006 - SOUTIEN AUX FILIERES ECONOMIQUES	45 000,00 €	71 500,00 €
0051202012 - SOUTIEN CREATION D'ENTREPRISES	66 500,00 €	89 200,00 €
0051202013 - BIENNALE DES METIERS D'ART	371 000,00 €	36 000,00 €
0051202014 - PROMOTION DU TERRITOIRE	113 100,00 €	103 500,00 €
0051202015 - OBSERVATOIRE	19 400,00 €	38 050,00 €
0051202016 - EVENEMENT JEU VIDEO 0051202017 - APPUI AU DEVELPPT ECONOMIQUE DES	13 500,00 €	13 000,00 €
TERRITOIRES	9 200,00 €	31 500,00 €
0051202018 - SOUTIEN A L'ECONOMIE SOLIDAIRE ET SOCIALE	60 400,00 €	107 400,00 €
0051202019 - CLUB ENTREPRISES		17 500,00 €
0091202 - PROSPECTIVE ET ETUDES BATIMENTS		15 000,00 €
0091202002 - PETITES REPARATIONS ET INTERVENTIONS D'URGENCE		15 000,00 €
0101201 - SYSTEMES D'INFORMATION	2 390,00 €	2 470,00 €
0101201002 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	2 390,00 €	2 470,00 €
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	12 000,00 €	15 400,00 €
0101202002 - FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES	12 000,00 €	15 400,00 €
TOTAL GENERAL	786 598,02 €	630 092,02 €

Budget principal

Les recettes réelles d'investissement

Opérations non ventilées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111204 - GESTION ACTIVE DETTE ET TRESORERIE	12 562 940,72 €	15 478 219,48 €
0111204001 - CHARGE DE LA DETTE	12 562 940,72 €	15 478 219,48 €
0111204002 - DETTE DE TRESORERIE	- €	
0111206 - RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		22 462,78 €
0111205001 - RESULTAT EXERCICE PRECEDENT		22 462,78 €
0111209 - RESSOURCES DIVERSES	4 799 000,00 €	4 158 000,00 €
0111209002FCTVA	4 799 000,00 €	4 158 000,00 €
0111212 - RESULTAT EXERCICE ANTERIEUR AFFECTE	4 766 410,43 €	5 223 544,33 €
0111212001 - RESULTAT EXERCICE PREDEDENT AFFECTE	4 766 410,43 €	5 223 544,33 €
TOTAL GENERAL	22 128 351,15 €	24 882 226,59 €

Moyens généraux, activités supports et communication

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0101201 - SYSTEMES D'INFORMATION	240 000,00 €	200 000,00 €
0101201002 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	240 000,00 €	200 000,00 €
TOTAL GENERAL	240 000,00 €	200 000,00 €

Culture

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE		211 105,00 €
0081201003 - BIBLIOTHEQUE F. MITTERRAND LE PRE ST-GERVAIS		61 613,00€
0081201004 - BIBLI. R. DESNOS + 3 BIBLI. QUARTIER MONTREUIL		54 812,00€
0081201005 - BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET ET 2 ANNEXES PANTIN		94 680,00€
0081202 - EQUIPEMENTS CINEMATOGRHIQUES		50 000,00€
0081202007 - CINEMA LE TRIANON ROMAINVILLE-NOISY		50 000,00€
9081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE		542 538,00 €
9081401005 - BIBLIOTHEQUE DES COURTILLIERES A PANTIN		542 538,00 €
9081203 - EQUIPEMENTS CINÉMATOGRHIQUES	1 148 050,00 €	
9081203001 - CINEMA 6 SALLES MONTREUIL	1 148 050,00 €	
9081204 - ENSEIGNEMENT MUSIQUE ET ARTS PLASTIQUES	4 949 271,00 €	3 941 319,00 €
9081204010 - AUDITORIUM DE BONDY	595 694,00 €	595 694,00 €
9081204012 - NOUVEAU CONSERVATOIRE DE NOISY	2 874 587,00 €	2 465 258,00 €
9081204013 - NOUVEAU CRD DE ROMAINVILLE	1 478 990,00 €	880 367,00 €
TOTAL GENERAL	6 097 321,00 €	4 744 962,00 €

Activités sportives

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
9031201 - QUALITE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	2 311 678,00 €	255 281,00 €
9031201008 - PISCINE ECOLOGIQUE HAUT-MONTREUIL	2 256 678,00 €	255 281,00 €
9031201010 - PISCINE LECLERC PANTIN	55 000,00 €	
TOTAL GENERAL	2 311 678,00 €	255 281,00 €

Habitat et renouvellement urbain

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0021201 - LUTTE CONTRE HABITAT INDIGNE	142 372,00 €	135 000,00 €
0021201006 - RHI 54 RUE RAYMOND LEFEBVRE MONTREUIL	142 372,00 €	135 000,00 €
0021201017 - RHI PRE ST GERVAIS	- €	
0021201021 - DISPO. INTERCO. LUTTE CTRE L'HABITAT INDIGNE	- €	
9021201 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE		186 000,00 €
9021201034 - PLAN DE SAUVEGARDE LA NOUE BAGNOLET		186 000,00 €
9021501 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	1 525 110,50 €	2 227 419,00 €
9021501001 - OPAH RU MONTREUIL (PNRQAD)		44 467,00 €
9021501016 - RHI PANTIN 54 RUE DU PRE SAINT-GERVAIS	218 978,00 €	662 000,00 €
9021501017 - RHI DU PRE SAINT-GERVAIS	191 352,00 €	188 211,00 €
9021501021 - DISPOSITIF INTERCO DE LUTTE CTRE L'HABITAT INDIGNE	597 582,00 €	713 544,00 €
9021501033 - ETUDES PREOPERATIONNELLES HABITAT INDIGNE		101 999,00 €
9021501036 - PNRQAD COUTURES BAGNOLET	517 198,50 €	517 198,00 €
TOTAL GENERAL	1 667 482,50 €	2 548 419,00 €

Prévention et valorisation des déchets

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0161202 - PRECOLLECTE ET COLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	31 635,00 €	300 000,00 €
0161202005 - PRECOLLECTES	31 635,00 €	300 000,00 €
0161203 - MOYENS GENERAUX ET COMMUNICATION		157 000,00 €
0161203002 - FONCTIONNEMENT DPVD		157 000,00 €
0161205 - PROSPECTIVE ET PREVENT° COLLECTE DECHETS	6 750,00 €	
0161205002 - PROSP & PLPD	6 750,00 €	
TOTAL GENERAL	38 385,00 €	457 000,00 €

Aménagement urbain et déplacements

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0011202 - EXPERTISE ENJEUX DE DEVELOPPEMENT URBAIN	- €	3 532 000,00 €
0011202001 - PROJET URBAIN		32 000,00 €
0011202007 - ETUDES LIGNE 11 PROLONGEE	- €	
0011202011 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN		3 500 000,00 €
TOTAL GENERAL	- €	3 532 000,00 €

Espaces verts et actions environnementales

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0041201 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS TERRITORIAL	32 842,15 €	510 000,00 €
0041201002 - BONDY - BOIS DE BONDY		115 000,00 €
0041201004 - MONTREUIL - PARC DES BEAUMONTS		315 000,00 €
0041201009 - NOISY-LE-SEC - PARC DES GUILLAUMES		80 000,00€
0041201011 - TRAME VERTE ET BLEUE	32 842,15 €	
0041202 - ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	167 546,00 €	60 810,00 €
0041202012 - BRUIT ET NUISANCES	2 546,00 €	
0041202013 - PROCHE ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT	165 000,00 €	60 810,00 €
TOTAL GENERAL	200 388,15 €	570 810,00 €

Action économique

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0051201 - PARCOURS IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES	34 937,00 €	7 100,00 €
0051201002 - PROJET PEPINIERE PANTIN	4 937,00 €	
0051201003 - PEPINIERE ATRIUM MONTREUIL	10 000,00 €	7 100,00 €
0051201004 - INCUBATEUR BONDY	20 000,00 €	
9051201 - PARCOURS IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES		500 000,00 €
9051201006 - PROJET PEPINIERE HOTEL D'ENTEPRISE BONDY		500 000,00 €
TOTAL GENERAL	34 937,00 €	507 100,00 €

Budget principal

Les dépenses réelles d'investissement

Opérations non ventilées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111204 - GESTION ACTIVE DETTE ET TRESORERIE	3 147 870,65 €	4 738 334,12 €
0111204001 - CHARGE DE LA DETTE	3 147 870,65 €	4 738 334,12 €
0111204002 - DETTE DE TRESORERIE	- €	
0111206 - RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	11 453 936,96 €	7 857 579,39 €
0111205001 - RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	11 453 936,96 €	7 857 579,39 €
TOTAL GENERAL	14 601 807,61 €	12 595 913,51 €

Ressources humaines et dépenses associées

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0181201 - ACTION SOCIALE ET SANTE AU TRAVAIL	80 500,00 €	5 600,00€
0181201001 - SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	80 500,00 €	5 600,00€
TOTAL GENERAL	80 500,00 €	5 600,00 €

Moyens généraux, activités supports et communication

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0091201 - BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION GENERALE	195 158,28 €	184 358,28 €
0091201001 - BATIMENT "QUADRIUM"	147 083,56 €	115 283,56 €
0091201003 - UNITE TECHNIQUE MONTREUIL	11 536,00 €	26 536,00 €
0091201004 - UNITE TECHNIQUE BOBIGNY	16 538,72 €	22 538,72 €
0091201007 - DECHETERIE BONDY	10 000,00€	10 000,00€
0091201008 - DECHETERIE MONTREUIL	10 000,00€	10 000,00€
0091202 - PROSPECTIVE ET ETUDES BATIMENTS	60 000,00€	50 000,00€
0091202001 - ETUDES	60 000,00€	50 000,00€
0101201 - SYSTEMES D'INFORMATION	1 441 640,00 €	2 108 200,00 €
0101201001 - TELECOMMUNICATION	303 440,00 €	50 500,00 €
0101201002 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	1 138 200,00 €	2 057 700,00 €
0101202 - MOYENS LOGISTIQUES	155 400,00 €	194 000,00 €
0101202002 - FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES	150 000,00 €	130 000,00€
0101202003 - VEHICULES	5 400,00 €	64 000,00€
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	5 400,00 €	10 000,00€
0151202003 - COMMUNICATION INTERNE	5 400,00 €	
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE		10 000,00€
9101201 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	800 000,00 €	1 042 021,18 €
9101201002 - CREATION D'UN RESEAU TELECOM TRES HAUT DEBIT	800 000,00 €	1 042 021,18 €
9151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	132 000,00 €	153 006,52 €
9151202001 - SITE INTERNET ESTENSEMBLE.FR	80 000,00€	80 000,00€
9151202002 - SIGNALETIQUE DES EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	52 000,00 €	73 006,52 €
TOTAL GENERAL	2 789 598,28 €	3 741 585,98 €

Culture

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE	1 410 405,39 €	1 195 955,39 €
0081201001 - BIBLIOTHEQUE DENIS DIDEROT BONDY	241 210,81 €	126 814,81 €
0081201002 - BIBLIOTHEQUE ANDRE MALRAUX LES LILAS	55 496,09 €	73 496,09 €
0081201003 - BIBLIOTHEQUE F. MITTERRAND LE PRE ST-GERVAIS	272 143,32 €	377 143,32 €
0081201004 - BIBLI. R. DESNOS + 3 BIBLI. QUARTIER MONTREUIL	530 135,57 €	203 531,57 €
0081201005 - BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET ET 2 ANNEXES PANTIN	311 419,60 €	414 969,60 €
0081202 - EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES	791 294,37 €	505 850,37 €
0081202001 - CIN'HOCHE BAGNOLET	102 645,00 €	98 145,00 €
0081202002 - MAGIC CINEMA BOBIGNY	91 550,88 €	23 550,88 €
0081202003 - CINEMA MALRAUX BONDY	357 226,88 €	155 082,88 €
0081202006 - CINEMA LE 104 PANTIN	98 363,20 €	54 063,20 €
0081202007 - CINEMA LE TRIANON ROMAINVILLE-NOISY	97 928,41 €	63 928,41 €
0081202007 - OINEWA EE THANON ROMAINVILLE-NOIST	43 580,00 €	111 080,00 €
0081204 - EQUIPEMENTS D'ENSEIGT MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES	988 370,85 €	1 159 970,85 €
0081204001 - CRM MUSIQUE BAGNOLET	203 246,64 €	260 846,64 €
0081204001 - CRM MOSIQUE BAGNOLL 1	407 263,60 €	454 263,60 €
0081204002 - CRM BONDT 0081204003 - CRM LES LILAS	29 350,00 €	117 350,00 €
0081204003 - CRM LES LILAS 0081204004 - CRM NOISY		17 139,16 €
0081204004 - CRM NOIS1	12 139,16 €	175 443,45 €
0081204005 - CRD MONTREGIL 0081204006 - CRD PANTIN	113 643,45 €	•
0081204008 - CRD PANTIN 0081204007 - CRD ROMAINVILLE	74 000,00 €	30 000,00 €
	43 880,00 €	47 180,00 €
0081204008 - ECOLE DE MUSIQUE DU PRE ST GERVAIS	1 000,00 €	1 600,00 €
0081204009 - LE PAVILLON PANTIN	7 000,00 €	7 000,00 €
0081204010 - AUDITORIUM DE BONDY	96 848,00 €	47 848,00 €
0081204012 - CRM DE DANSE DE BAGNOLET		1 300,00 €
0081206 - DIRECTION DE LA CULTURE		20 000,00 €
0081206003 - EDUCATION POPULAIRE		20 000,00 €
0101201 - SYSTEMES D'INFORMATION		76 000,00 €
0101201002 - INFORMATIQUE ET RESEAUX	0.000.00.6	76 000,00 €
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	3 000,00 €	20 000,00 €
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	3 000,00 €	20 000,00 €
9081201 - EQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE	50 000,00 €	1 190 621,33 €
9081401005 - BIBLIOTHEQUE DES COURTILLIERES A PANTIN	50 000,00€	221 888,00 €
9081601001 - BIBLIOTHEQUE DENIS DIDEROT BONDY		968 733,33 €
9081203 - EQUIPEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES	1 970 525,08 €	1 548 221,21 €
9081203001 - CINEMA 6 SALLES MONTREUIL	1 970 525,08 €	1 548 221,21 €
9081204 - ENSEIGNEMENT MUSIQUE ET ARTS PLASTIQUES	6 604 536,97 €	5 704 378,00 €
9081204010 - AUDITORIUM DE BONDY	111 824,72 €	
9081204012 - NOUVEAU CONSERVATOIRE DE NOISY	4 685 765,25 €	3 813 614,00 €
9081204013 - NOUVEAU CRD DE ROMAINVILLE	1 158 387,00 €	537 525,45 €
9081204014 - NOUVEAU CRD PANTIN		- €
9081204015 - PROGRAMME ACQUISITION INSTRUMENTS CONSERVATOIRES	380 000.00 €	725 191 55 <i>€</i>
9081504008 - RESTRUCTURATION ECOLE DE MUSIQUE PRE ST	300 000,00 €	735 181,55 €
GERVAIS	76 800,00 €	283 057,00 €
9081604006 - CONSTRUCTION NOUVEAU CRD PANTIN	191 760,00 €	335 000,00 €
9081205 - SOUTIEN MAISON DE LA CULTURE 93	800 000,00 €	848 181,55 €
9081205001 - MAISON DE LA CULTURE 93 BOBIGNY	800 000,00 €	848 181,55 €
TOTAL GENERAL	12 618 132,66 €	12 269 178,70 €

Activités sportives

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0031201 - QUALITE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 286 548,41 €	1 397 548,21 €
0031201001 - PISCINE LES MALASSIS BAGNOLET	93 160,00 €	133 160,00 €
0031201002 - CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL BOBIGNY	141 853,24 €	210 353,24 €
0031201003 - PISCINE MICHEL BEAUFORT BONDY	355 275,88 €	164 275,68 €
0031201004 - PISCINE TOURNESOL BONDY	86 065,96 €	63 065,96 €
0031201005 - PISCINE RAYMOND MULINGHAUSEN LES LILAS	77 561,28 €	86 061,28 €
0031201006 - PISCINE FERNAND BLANLUET PRE ST GERVAIS	101 930,16 €	87 130,16 €
0031201007 - STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ MONTREUIL	71 171,89€	142 671,89 €
0031201008 - PISCINE ECOLOGIQUE DU HAUT-MONTREUIL	10 000,00€	25 500,00 €
0031201009 - PISCINE EDOUARD HERRIOT NOISY	115 090,44 €	151 890,44 €
0031201010 - PISCINE LECLERC PANTIN	136 082,92 €	126 582,92 €
0031201011 - BASSIN MAURICE BECQUET PANTIN	24 559,68 €	28 559,68 €
0031201012 - PISCINE JEAN GUIMIER ROMAINVILLE	73 796,96 €	178 296,96 €
9031201 - QUALITE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	8 131 727,00 €	3 208 929,00 €
9031201001 - PISCINE LES MALASSIS BAGNOLET		- €
9031201008 - PISCINE ECOLOGIQUE HAUT-MONTREUIL	7 438 028,00 €	2 330 755,00 €
9031201013 - HALLE DE TENNIS DU PRE ST GERVAIS	5 004,00 €	
9031601001 - RECONSTRUCTION PISCINE LES MALASSIS - BAGNOLET	128 872,00 €	88 872,00 €
9031601002 - CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL	80 000,00€	100 000,00 €
9031601005 - PISCINE MULINGHAUSEN - LES LILAS	20 000,00 €	50 000,00€
9031601007 - STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	50 000,00€	45 000,00 €
9031601010 - REHABILITATION PISCINE LECLERC & BACQUET -	450 004 00 6	477 000 00 6
PANTIN BOOMER IS AN OLUMBER BOMANNUM IS	153 901,00 €	177 802,00 €
9031601012 - PISCINE JEAN GUIMIER - ROMAINVILLE 9031601016 - CONSTRUCTION PISCINE INTERCO, BONDY / NOISY-LE-	15 000,00 €	15 000,00 €
SEC	240 922,00 €	401 500,00 €
TOTAL GENERAL	9 418 275,41 €	4 606 477,21 €

Emploi, formation, insertion et cohésion sociale

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0061201 - MAISONS DE L'EMPLOI ET GUICHETS UNIQUES	28 027,85 €	197 827,85 €
0061201001 - MAISON DE L'EMPLOI BAGNOLET	5 820,00 €	140 720,00 €
0061201002 - MAISON DE L'EMPLOI NOISY	6 537,48 €	41 437,48 €
0061201003 - MAISON DE L'EMPLOI PANTIN	15 670,37 €	15 670,37 €
0061202 - ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	15 000,00 €	165 352,00 €
0061202010 - RESTAURANT LE RELAIS DE PANTIN		352,00 €
0061202017 - SOUTIEN - ADHESION AUX TETES DE RÉSEAU	15 000,00 €	165 000,00 €
0071201 - ACCES AU DROIT	21 100,00 €	47 500,00 €
0071201001 - KIOSQUE LES LILAS	1 500,00 €	
0071201002 - POINT D'ACCES AU DROIT LE PRE ST GERVAIS	1 500,00 €	
0071201003 - POINT D'ACCES AU DROIT MONTREUIL	15 000,00 €	22 500,00 €
0071201004 - POINT D'ACCES AU DROIT NOISY	1 500,00 €	15 000,00€
0071201005 - MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT PANTIN	1 600,00 €	10 000,00€
TOTAL GENERAL	64 127,85€	410 679,85 €

Habitat et renouvellement urbain

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0021201 - LUTTE CONTRE HABITAT INDIGNE	230 495,00 €	339 719,00 €
0021201006 - RHI 54 RUE RAYMOND LEFEBVRE MONTREUIL	230 000,00 €	324 719,00 €
0021201011 - OPAH-CD BOBIGNY	495,00 €	15 000,00 €
0021201014 - FIQ PANTIN		- €
0021204 - RENOUVELLEMENT URBAIN	- €	300 000,00 €
0021204002 - RENOUVELLEMENT URBAIN	- €	
0021704003 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN		300 000,00 €
9021201 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	- €	400 830,00 €
9021201009 - OPAH PRE ST GERVAIS	- €	
9021201011 - OPAH-CD BOBIGNY	- €	
9021201016 - RHI SEPT ARPENTS PANTIN	- €	
9021201017 - RHI PRE ST GERVAIS	- €	
9021201034 - PLAN DE SAUVEGARDE LA NOUE BAGNOLET		400 830,00 €
9021501 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	4 386 853,00 €	4 807 633,00 €
9021501001 - OPAH RU MONTREUIL (PNRQAD)	95 000,00 €	110 000,00€
9021501002 - SECOND PLAN DE SAUVEGARDE LA BRUYERE BONDY	12 500,00 €	50 000,00€
9021501003 - PROGRAMME MULTI-SITES MONTREUIL BAGNOLET	25 000,00 €	10 000,00€
9021501009 - OPAH PRE SAINT-GERVAIS	50 000,00€	150 000,00 €
9021501011 - OPAH-CD BOBIGNY	110 000,00 €	70 000,00 €
9021501013 - OPAH-CD NOISY-LE-SEC	25 000,00 €	15 000,00€
9021501014 - FONDS D'INTERVENTION DE QUARTIERS (FIQ) PANTIN	82 519,00 €	114 000,00 €
9021501016 - RHI PANTIN 54 RUE DU PRE SAINT-GERVAIS	892 077,00 €	412 422,00 €
9021501017 - RHI DU PRE SAINT-GERVAIS	383 063,00 €	179 000,00 €
9021501018 - OPAH-CD ROMAINVILLE	50 000,00€	96 525,00€
9021501021 - DISPOSITIF INTERCO DE LUTTE CTRE L'HABITAT	1 220 604 00 6	1 400 022 00 6
INDIGNE	1 339 694,00 €	1 498 022,00 €
9021501027 - OPAH RU BAGNOLET (PNRQAD)	20 000,00 €	73 787,00 €
9021501032 - POPAC PAUL ELUARD BOBIGNY	10 000,00 €	20 000,00 €
9021501033 - ETUDES PREOPERATIONNELLES HABITAT INDIGNE	92 000,00 € 1 200 000,00 €	659 136,00 €
9021501036 - PNRQAD COUTURES BAGNOLET 9021602 - RENOUVELLEMENT URBAIN	896 943,00 €	1 349 741,00 € 1 782 983,00 €
902160201 - PRU2 LA NOUE MALASSIS - BAGNOLET MONTREUIL	120 000,00 €	404 400,00 €
9021602001 - PRUZ LA NOUE MALASSIS - BAGNOLET MONTREUIL 9021602002 - PRUZ L'ABREUVOIR - BOBIGNY	64 000,00 €	100 800,00 €
9021602002 - PROZ LABREOVOIK - BOBIGNY 9021602003 - PRU2 CENTRE VILLE - BOBIGNY	152 000,00 €	215 000,00 €
9021602003 - FROZ CENTRE VILLE - BOBIGNT 9021602004 - PRU2 QUARTIERS NORD - BONDY	137 943,00 €	288 980,00 €
9021602004 - FROZ QOAKTIERS NORD - BONDT 9021602006 - PRU2 SABLIERE - BONDY	4 500,00 €	19 403,00 €
9021602000 - FROZ SABLIERE - BONDT 9021602007 - PRU2 LE MORILLON - MONTREUIL	50 000,00 €	141 600,00 €
9021602007 - PRUZ LE MORILLON - MONTREUIL 9021602008 - PRUZ LONDEAU - NOISY-LE-SEC		160 000,00 €
9021602008 - PRUZ LONDEAU - NOIST-LE-SEC 9021602009 - PRUZ BETHISY CENTRE VILLE - NOISY-LE-SEC	50 000,00 € 40 000,00 €	96 000,00 €
9021602009 - PRUZ BETHIST CENTRE VILLE - NOIST-LE-SEC 9021602010 - PRUZ QUATRE CHEMINS PANTIN		34 000,00 €
9021602010 - PROZ QUATRE CHEMINS PANTIN 9021602011 - PRU2 7 ARPENTS PANTIN / PRE SAINT-GERVAIS	50 000,00 €	J 4 UUU,UU €
	30 000,00 €	222 000 00 0
9021602012 - PRU2 GARGARINE ROMAINVILLE	198 500,00 €	322 800,00 €
TOTAL GENERAL	5 514 291,00 €	7 631 165,00 €

Politique de l'eau

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0111210 - FLUX ENTRE BUD PRINCIPAL-BUD ANNEXE	358 041,00 €	80 919,20 €
0111210001 - PARTICIPATION AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	358 041,00 €	80 919,20 €
0191201 - EAUX POTABLES	1 187 471,00 €	
0191201001 - INTERVENTIONS SUR RESEAUX EAUX POTABLES	1 187 471,00 €	
9191201 EAUX POTABLES		395 824,00 €
9191701001 - REMBOURSEMENT DES TRAVAUX DU PRU1 - EAU POTABLE		395 824,00 €
TOTAL GENERAL	1 545 512,00 €	476 743,20 €

Prévention et valorisation des déchets

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	11 000,00€	40 000,00 €
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	11 000,00€	40 000,00€
0161202 - PRECOLLECTE ET COLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	1 532 383,00 €	1 940 000,00 €
0161202001 - COLLECTE TRADITIONNELLE		200 000,00 €
0161202005 - PRECOLLECTES	1 532 383,00 €	1 740 000,00 €
0161203 - MOYENS GENERAUX ET COMMUNICATION	75 000,00 €	711 000,00 €
0161203001 - EQUIPEMENT TRAVAIL ET OUTILLAGE	20 000,00 €	50 000,00€
0161203002 - FONCTIONNEMENT DPVD	55 000,00€	661 000,00 €
0161205 - PROSPECTIVE ET PREVENT° COLLECTE DECHETS	22 000,00 €	8 000,00€
0161205002 - PROSP & PLPD	22 000,00 €	8 000,00€
9151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	12 000,00 €	
9151202002 - SIGNALETIQUE DES EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	12 000,00 €	
9161202 - COLLECTE ET PRECOLLECTE DES DMA AU QUOTIDIEN	2 725 000,00 €	2 769 421,39 €
9161202006 - EXTENSION DU RESEAU DE COLLECTE PNEUMATIQUE	1 625 000,00 €	1 469 421,39 €
9161602005 - PROGRAMME PLURIANNUEL D'IMPLANTATION DE PAVE	1 100 000,00 €	1 300 000,00 €
TOTAL GENERAL	4 377 383,00 €	5 468 421,39 €

Aménagement urbain et déplacements

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0011202 - EXPERTISE ENJEUX DE DEVELOPPEMENT URBAIN	180 000,00€	3 691 000,00 €
0011202001 - PROJET URBAIN	35 000,00 €	30 000,00 €
0011202002 - PRESTATIONS LIEES AUX OPERATIONS D'AMENAGEMENT	20 000,00€	150 000,00 €
0011202006 - ANNONCES LEGALES		6 000,00€
0011202007 - ETUDES LIGNE 11 PROLONGEE	120 000,00 €	
0011202009 - ETUDE TANGENTIELLE NORD	5 000,00€	5 000,00 €
0011202011 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN		3 500 000,00 €
0111210 - FLUX ENTRE BUD PRINCIPAL-BUD ANNEXE	1 500 000,00 €	
0111210002 - PARTICIPATION AU BUDGET ANNEXE ZAC	1 500 000,00 €	
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	15 000,00 €	
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	15 000,00€	
9011606 - PLANIFICATION URBAINE	360 165,00 €	356 600,00 €
9011606001 - PLANS LOCAUX D'URBANISME - VOLET VILLES	360 165,00 €	231 600,00 €
9011606002 - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	- €	125 000,00 €
TOTAL GENERAL	2 055 165,00 €	4 047 600,00 €

Espaces verts et actions environnementales

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0041201 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS TERRITORIAL	2 725 950,00 €	1 148 000,00 €
0041201002 - BONDY - BOIS DE BONDY	364 000,00 €	289 000,00 €
0041201004 - MONTREUIL - PARC DES BEAUMONTS	134 000,00 €	521 000,00 €
0041201009 - NOISY-LE-SEC - PARC DES GUILLAUMES	2 180 950,00 €	268 000,00 €
0041201013 - MONTREUIL - PARC MONTREAU	47 000,00 €	70 000,00 €
0041202 - ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	25 000,00 €	187 000,00 €
0041202012 - BRUIT ET NUISANCES	25 000,00 €	37 000,00 €
0041202013 - APPROCHE ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT		150 000,00 €
9041201 - ESPACES VERTS TRAMES ECOLOGIQUES CAEE	1 003 631,43 €	50 000,00 €
9041201006 - PARC DES GUILLAUMES NOISY LE SEC	1 003 631,43 €	
9041601001 - MATERIEL ESPACES VERTS		50 000,00€
9041202 - ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	231 768,00 €	231 768,00 €
9041202009 - POINT NOIR DU BRUIT FERROVIAIRE - BONDY / NOISY	231 768,00 €	231 768,00 €
TOTAL GENERAL	3 986 349,43 €	1 616 768,00 €

Action économique

Programmes > actions	BP 2016	BP 2017
0051201 - PARCOURS IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES	148 421,81 €	127 221,81 €
0051201001 - MAISON REVEL PANTIN	46 421,81 €	10 721,81 €
0051201002 - PROJET PEPINIERE PANTIN	13 000,00 €	35 000,00 €
0051201003 - PEPINIERE ATRIUM MONTREUIL	89 000,00 €	81 500,00 €
0051202 - AIDE AUX ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQU	65 000,00 €	135 000,00 €
0051202017 - APPUI AU DEVELPPT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES	60 000,00€	120 000,00 €
0051202018 - SOUTIEN A L'ECONOMIE SOLIDAIRE ET SOCIALE	5 000,00€	15 000,00 €
0151202 - COMMUNICATION HORS MEDIA	6 500,00 €	2 000,00 €
0151202004 - COMMUNICATION SECTORIELLE	6 500,00 €	2 000,00 €
9051201 - PARCOURS IMMOBILIER POUR LES ENTREPRISES		625 000,00 €
9051201006 - PROJET PEPINIERE / HOTEL D'ENTEPRISE BONDY		625 000,00 €
TOTAL GENERAL	219 921,81 €	889 221,81 €

B. Budget annexe d'assainissement

Les recettes réelles d'exploitation

Programme > actions	2016	2017
0191203 - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT	700 000,00 €	700 000,00 €
0191203005 - TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (BRANCHEMENTS)	700 000,00 €	700 000,00 €
0191213 - REDEVANCES ET PARTICIPATIONS	9 338 358,00 €	8 931 245,00 €
0191213001 - REDEVANCES ET PARTICIPATIONS DIVERSES	9 338 358,00 €	8 931 245,00 €
Total général	10 038 358,00 €	9 631 245,00 €

Les dépenses réelles d'exploitation Dépenses d'interventions

Programme > actions	2016	2017
0191202 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	3 884 420,00 €	2 724 000,00 €
0191202001 - ENT OUVRAGES GEST EAUX PLUVIALES	550 000,00 €	530 000,00 €
0191202002 - BASSIN HAUT MONTREUIL	3 334 420,00 €	2 194 000,00 €
0191203 - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT	1 350 000,00 €	1 318 000,00 €
0191203001 - CURAGE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES	1 202 000,00 €	1 202 000,00 €
0191203002 - CONNAISSANCE DU PATRIMOINE	145 000,00 €	97 000,00€
0191203004 - REHABILITER LE RESEAU	3 000,00 €	19 000,00 €
0191204 - GESTION SOLIDAIRE DE L'EAU COMMUNICATION	114 000,00 €	161 000,00 €
0191204001 - PARTENARIATS INSTITUTIONNELS	54 000,00€	41 000,00 €
0191204002 - LIEN A L'USAGER	60 000,00€	120 000,00 €
0191213 - REDEVANCES ET PARTICIPATIONS	155 000,00 €	150 000,00 €
0191213001 - REDEVANCES ET PARTICIPATIONS DIVERSES	155 000,00 €	150 000,00 €
Total général	5 503 420,00 €	4 353 000,00 €

Ressources humaines et moyens généraux

Programme > actions	2016	2017
0191205 - RESSOURCES HUMAINES MASSE SALARIALE	1 375 000,00 €	1 417 064,67 €
0191205001 - FRAIS DE MISSION, FORMATIONS, RECRUT., INSERTIO	1 375 000,00 €	1 417 064,67 €
0191207 - ACTION SOCIALE ET SANTE AU TRAVAIL	30 600,00 €	22 111,89 €
0191207001 - SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	2 600,00 €	8 931,47 €
0191207002 - ACTION SOCIALE	28 000,00 €	13 180,42 €
0191208 - RECRUTEMENT, FORMATION ET CONSEIL EN RH	- €	23 500,00 €
0191208001 - GESTION DES RECRUTEMENTS		2 000,00 €
0191208002 - FORMATION		20 000,00€
0191208003 - FRAIS DE MISSION		1 500,00 €
0191206 - MOYENS GENERAUX	506 000,00 €	499 000,00 €
0191206001 - SYSTEMES D'INFORMATION	63 000,00 €	76 000,00€
0191206002 - LOGISTIQUE	71 000,00 €	63 000,00€
0191206003 - VEHICULES	67 000,00 €	60 000,00€
0191206004 - PRESTATIONS RELATIVES AFFAIRES IMMOBILIERES	305 000,00 €	300 000,00 €
Total général	1 911 600,00 €	1 961 676,56 €

Gestion de la dette, écritures de régularisation comptable

Programme > actions	2016	2017
0111205 - REGULARISATIONS	72 000,00 €	15 000,00 €
0111205002 - CP-ANNUL DES MANDATS OU TITRES ANNEES ANTERIEURES	72 000,00 €	15 000,00 €
0191211 - GESTION ACTIVE DE LA DETTE	315 754,53 €	311 109,70 €
0191211001 - DETTE EN K ET INTERETS	315 754,53 €	311 109,70 €
Total général	387 754,53 €	326 109,70 €

Les recettes réelles d'investissement

Programme > actions	2016	2017
0191202 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	358 041,00 €	80 819,20 €
0191202003 - CREAT AMEL OUVRAGES GESTION EAUX PLUVIALES	358 041,00 €	80 819,20 €
0191203 - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT	1 365 500,00 €	1 447 338,52 €
0191203004 - REHABILITER LE RESEAU	1 365 500,00 €	1 217 338,52 €
0191203005 - TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (BRANCHEMENTS)		230 000,00 €
9191203 - GESTION PATRIMONIALE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 152 720,00 €	1 228 742,00 €
9191203003 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	686 720,00 €	123 405,00 €
9191203004 - RESEAUX LIES AU PROLONGEMENT DU T1	466 000,00 €	551 544,00 €
9191703001 - TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE RESEAU		553 793,00 €
Total général	2 876 261,00 €	2 756 899,72 €

Programme > actions	2016	2017
0191210 - RESSOURCES INVESTISSEMENT	2 846 000,00 €	1 980 000,00 €
0191210001 - FCTVA	2 846 000,00 €	1 980 000,00 €
0191211 - GESTION ACTIVE DE LA DETTE	4 746 843,10 €	698 579,06 €
0191211001 - DETTE EN K ET INTERETS	4 746 843,10 €	698 579,06 €
Total général	7 592 843,10 €	2 678 579,06 €

Les dépenses réelles d'investissement

Programme > actions	2016	2017
0191202 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	145 000,00 €	550 000,00 €
0191202003 - CREAT AMEL OUVRAGES GESTION EAUX PLUVIALES	145 000,00 €	550 000,00 €
0191203 - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ASSAINISSEMENT	10 884 070,00 €	3 191 649,00 €
0191203002 - CONNAISSANCE DU PATRIMOINE		5 000,00 €
0191203003 - ETUDES, DIAGNOSTICS	600 000,00 €	350 000,00 €
0191203004 - REHABILITER LE RESEAU	9 484 070,00 €	2 136 649,00 €
0191203005 - TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (BRANCHEMENTS)	800 000,00€	700 000,00 €
0191206 - MOYENS GENERAUX		10 000,00€
0191206001 - SYSTEMES D'INFORMATION		10 000,00€
9191202 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	- €	
9191202002 - BASSIN DE RETENTION DU HAUT-MONTREUIL	- €	
9191203 - GESTION PATRIMONIALE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	3 158 400,00 €	6 747 683,12 €
9191203003 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	858 400,00 €	451 610,12 €
9191203004 - RESEAUX LIES AU PROLONGEMENT DU T1	2 300 000,00 €	1 285 020,00 €
9191703001 - TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE RESEA	U	4 400 000,00 €
9191703002 - REMBOURSEMENT DES TRAVAUX PRU1 - ASSAINISSEMEN	Т	611 053,00 €
Total général	14 187 470,00 €	10 499 332,12 €

Gestion de la dette

Programme > actions	2016	2017
0191209 - RESULTAT EXERCICE ANTERIEUR		4 265 459,19 €
0191209001 - RESULTAT EXERCICE PRECEDENT		4 265 459,19 €
0191211 - GESTION ACTIVE DE LA DETTE	924 869,26 €	1 283 425,61 €
0191211001 - DETTE EN K ET INTERETS	924 869,26 €	1 283 425,61 €
Total général	924 869,26 €	5 548 884,80 €

C. Budget annexe des projets d'aménagement

Les recettes réelles de fonctionnement

Programmes > Actions	2016	2017
0211201 - PARTICIPATION DU BUD PRINCIPAL AU BA PA	1 333 325,10 €	2 283 834,00 €
0211201001 - PARTICIPATION DU BPAL AU BA ZAC	1 333 325,10 €	2 283 834,00 €
0211202 - ZAC BOISSIERE MONTREUIL	16 923,00 €	14 150,00 €
0211202001 - ZAC BOISSIERE MONTREUIL	16 923,00 €	14 150,00 €
0211203 - ZAC FRATERNITE	175 552,00 €	
0211203002 - ZAC FRATERNITE CONCERTATION	175 552,00 €	
0211206 - ZAC CENTRE VILLE LES LILAS	4 708 850,00 €	
0211206004 - ZAC CENTRE VILLE DES LILAS	4 708 850,00 €	
Total général	6 234 650,10 €	2 297 984,00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Programmes > Actions	2016	2017
0211202 - ZAC BOISSIERE MONTREUIL	31 500,00 €	
0211202001 - ZAC BOISSIERE MONTREUIL	31 500,00 €	
0211203 - ZAC FRATERNITE	30 000,00 €	30 000,00 €
0211203002 - ZAC FRATERNITE CONCERTATION	30 000,00 €	30 000,00 €
0211206 - ZAC CENTRE VILLE LES LILAS	2 018 375,00 €	47 000,00 €
0211206004 - ZAC CENTRE VILLE DES LILAS	2 018 375,00 €	47 000,00 €
0211208 - ECOQUARTIER GARE DE PANTIN QUATRE CHEMINS	5 000,00 €	
0211208001 - FRAIS D'ETUDES ECOQUARTIER PANTIN	5 000,00 €	
Total général	2 084 875,00 €	77 000,00 €

Gestion de la dette, écritures de régularisation comptable

Programmes > Actions	2016	2017
0111205 - REGULARISATIONS	300,00€	
0111205002ANNUL DES MANDATS OU TITRES ANNEES ANTERIEURES	300,00€	
0211206 - ZAC CENTRE VILLE LES LILAS	23,51 €	
0211206005 - DETTE EN K ET INTERETS (ZAC DES LILAS)	23,51 €	
0211209 - GESTION ACTIVE DE LA DETTE BAPA	137 165,00 €	194 112,75 €
0211209001 - CHARGE DE LA DETTE (HORS ZAC LILAS)	137 165,00 €	194 112,75 €
Total général	137 488,51 €	194 112,75 €

Les recettes réelles d'investissement

Programmes > Actions	2016	2017
9211201 - AP ZAC ECOCITE BOBIGNY	514 800,00 €	514 800,00 €
9211201002 - ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION VILLE	514 800,00 €	514 800,00 €
9211202 - AP ZAC BOISSIERE MONTREUIL		7 350,00 €
9211202003 - ZAC BOISSIERE ACACIA MONTREUIL - ETUDES		7 350,00 €
9211203 - AP ZAC FRATERNITE MONTREUIL	1 629 456,00 €	1 629 456,00 €
9211203002 - ZAC FRATERNITE MONTREUIL - ETUDES	63 620,00 €	63 620,00 €
9211203007 - ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION VILLE	1 565 836,00 €	1 565 836,00 €
9211204 - AP ZAC PORT DE PANTIN	21 778,00 €	21 778,00 €
9211204004 - ZAC PORT DE PANTIN - PARTICIPATION VILLE	21 778,00 €	21 778,00 €
9211205 - AP ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY	200 000,00 €	200 000,00 €
9211205003 - ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIPATION VILLE	200 000,00 €	200 000,00 €
9211207 - AP ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONDY	- €	200 000,00 €
9211207004 - ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PARTICIPATION VILLE	- €	200 000,00 €
9211208 - AP ECOQUARTIER PANTIN QUATRE CHEMINS	52 630,00 €	45 104,75 €
9211208002 - ECOQUARTIER PANTIN - ETUDES	52 630,00 €	45 104,75€
9211216 - AP TERRITOIRE PLAINE DE L OURCQ	60 000,00 €	265 590,00 €
9211216001 - AP TERRITOIRE PLAINE DE L OURCQ	60 000,00€	265 590,00 €
Total général	2 478 664,00 €	2 884 078,75 €

Gestion de la dette

Programmes > Actions	2016	2017
0211206 - ZAC CENTRE VILLE LES LILAS		1 400 000,00 €
0211206004 - ZAC CENTRE VILLE DES LILAS		1 400 000,00 €
0211209 - GESTION ACTIVE DE LA DETTE BAPA	6 808 616,72 €	9 407 514,24 €
0211209001 - CHARGE DE LA DETTE (HORS ZAC LILAS)	6 808 616,72 €	9 407 514,24 €
Total général	6 808 616,72 €	10 807 514,24 €

Les dépenses réelles d'investissement

Dragramman Actions	2016	2017
Programmes > Actions 0211206 - ZAC CENTRE VILLE LES LILAS	2016	2017 436 796,00 €
		•
0211206004 - ZAC CENTRE VILLE DES LILAS		436 796,00 €
0211701 - AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT		500 000,00 €
0211701001 - OPERATIONS FINANCIERES D'AMENAGEMENT	4 000 000 00 6	500 000,00 €
9211201 - AP ZAC ECOCITE BOBIGNY	1 600 000,00 €	2 000 000,00 €
9211201001 - ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION A L'AMENAGEUR	1 600 000,00 €	2 000 000,00 €
9211202 - AP ZAC BOISSIERE MONTREUIL	2 700 000,00 €	4 540 000,00 €
9211202006 - ZAC BOISSIERE ACACIA MONTREUIL - ACQUISITIONS	2 700 000,00 €	4 540 000,00 €
9211203 - AP ZAC FRATERNITE MONTREUIL 9211203005 - ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION	3 750 000,00 €	3 250 000,00 €
AMENAGEUR	3 750 000,00 €	3 250 000,00 €
9211204 - AP ZAC PORT DE PANTIN	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
9211204003 - ZAC PORT DE PANTIN - PARTICIPATION AMENAGEUR	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
9211205 - AP ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY	200 000,00 €	200 000,00 €
9211205002 - ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIP. AMENAGEUR	200 000,00 €	200 000,00 €
9211207 - AP ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONDY	4 000,00 €	400 000,00 €
9211207001 - ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - ETUDES	4 000,00 €	
9211207003 - ZAC RIVES DE L'OURCQ BONDY - PARTICIP. AMENAGEUR		400 000,00 €
9211208 - AP ECOQUARTIER PANTIN QUATRE CHEMINS	225 630,00 €	248 529,00 €
9211208002 - ECOQUARTIER PANTIN - ETUDES	145 000,00 €	216 129,00 €
9211208003 - ECOQUARTIER PANTIN - MAITRISE D'OEUVRE URBAINE	80 630,00 €	32 400,00 €
9211213 - AP ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE, FINANCIER ZAC ET AMGT	110 000,00 €	20 000,00€
9211213001 - AP/ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER	110 000,00 €	20 000,00€
9211214 - AP ZAC BENOIT HURE BAGNOLET	1 314 636,00 €	1 314 701,00 €
9211214001 - ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIP. AMENAGEUR	1 100 000,00 €	1 100 065,00 €
9211214002 - ZAC BENOIT HURE BAGNOLET - PARTICIPATION VILLE	214 636,00 €	214 636,00 €
9211215 - AP ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE		2 249 140,00 €
9211215001 - ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIP. AMENAGEUR		2 000 000,00 €
9211215002 - ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE - PARTICIPATION VILLE		249 140,00 €
9211216 - AP TERRITOIRE PLAINE DE L OURCQ	167 000,00 €	332 370,00 €
9211216001 - AP TERRITOIRE PLAINE DE L OURCQ	167 000,00 €	332 370,00 €
Total général	12 071 266,00 €	17 491 536,00 €

Gestion de la dette

Programmes > Actions	2016	2017
0211206 - ZAC CENTRE VILLE LES LILAS	200 000,00 €	200 000,00 €
0211206005 - DETTE EN K ET INTERETS (ZAC DES LILAS)	200 000,00 €	200 000,00 €
0211209 - GESTION ACTIVE DE LA DETTE BAPA	455 060,00 €	825 634,90 €
0211209001 - CHARGE DE LA DETTE (HORS ZAC LILAS)	455 060,00 €	825 634,90 €
Total général	655 060,00 €	1 025 634,90 €